



A-5
77 8

ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE



A-5
77 b

CHARTREUSE de **DULMEN**

✠ Castrum-Beatae-Virginis-Mariae ✠

(PROVINCE DU RHIN)

Iudocus Vredis et autres Documents

Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN

Judocus Vredis
 et la chartreuse de Weddersen
 près de Dülmen en Westphalie
 par
 Albert Wormstall.



Avant-propos.

Cet écrit que je livre à la publicité et qui est une contribution à l'histoire de l'art a pour but de faire connaître un peu mieux un artiste westphalien éminent dont un petit nombre d'historiens ne connaissent jusqu'ici que le nom et quelques-unes de ses œuvres. L'étude d'archives manuscrites, inconnues ou du moins inutilisées, qui ont dormi jusqu'à ce jour dans la poussière des archives m'a permis de donner sur la vie et la personne de l'artiste des renseignements sûrs et suffisants. La liste de ces œuvres est complète en ce sens que j'ai tenu compte de toutes celles qui se trouvent dans les musées publics et dans les collections privées. Les photographies qui accompagnent cette monographie et les clichés sont dus à la munificence du comité provincial de la province de Westphalie qui, à la demande du Landeshauptmann conseiller secret du gouvernement d'Oversey, lui a fait faire à l'aide des fonds qui sont à sa disposition. Une subvention en vue de l'impression a été accordée gracieusement par la société d'histoire et d'archéologie de Westphalie.

Si, ne me bornant pas exclusivement à la personne et à l'activité artistique de Todocus Vredis, j'ai retracé brièvement l'histoire du couvent auquel il a appartenu, je l'ai fait parce que son œuvre est liée étroitement à sa vie monacale, et parce que l'histoire de son couvent, qui ~~est demeurée~~ jusqu'à sa suppression, a favorisé la culture des arts, et n'est fort peu connue.

Je me fais un devoir d'exprimer ici de nouveau ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont facilité ma tâche, et tout particulièrement à M. le Landeshauptmann et conseiller secret du gouvernement Overweg, à M. l'inspecteur et conservateur des monuments artistiques de la province de Westphalie Ludorff, à M. le conseiller domanial du duc de Croÿ Bertrand à Dülmen, à M. M. les employés des archives royales à Münster, à M. le capitaine de cavalerie Egbert von zur Mühlen et au P. P. Bastien à la chartreuse de Valcarlos près de Fribourg en Suisse.

Münster en Westphalie, juillet 1896.

Albert Wormstall.

Les initiales sont tirées d'un livre intitulé *liber orationum* qui a appartenu à la chartreuse de Wedderen, et qui est aujourd'hui la propriété de M. le curé Pietz de Rheine.

1. Todoc

C'est à l'exposition d'art westphaliens qui fut en Westphalie et qui imprévue d'œuvres de publics et d'églises, que deux artistes westphaliens auxquels a été annexée laquelle ils sont de Todocus Vredis et A. reliefs en argile de la tion des connaissances et par la parfaite exécution qu'on avait affaire à lors, mais de grand même que les talents des étaient égaux à ce. En 1880 le musée épiscopal cinq reliefs de Todocus jets antiques d'art in-

Depuis cette époque est restée finie sur les de ses reliefs sont enco- quels ils étaient entre orfèvre westphalien et reconnaissance fut l'obj-

(1) Catalogue de l'exposition d'art westphaliens au musée en Westphalie, N° 1016, qui nous donne plus

(2) Voir Catalogue des 11, 10, 7, 9, 8 de notre liste.

ivement à la per-
 i Todocus Vredis,
 e du couvent au-
 parce que son œu-
 monacale, et pas-
 s'abandonnera jus-
 culture des arts.

ici le nouveau
 qui ont été faci-
 lement à M.
 Le secret du gou-
 vement et conser-
 de la province
 onseillers domo-
 à Dülmen, à
 royales à Min-
 rie Egbert von
 ten à la chartreu-
 en Suisse.
 et 1896.
 install.

livre intitulé
 nu à la chartreu-
 nd sur la propri-
 ne.

1. Todocus Vredis.

C'est à l'exposition d'antiquités et d'objets
 d'art westphaliens qui eut lieu en 1879 à Min-
 ster en Westphalie et qui réunissait une quantité
 immense d'œuvres d'art tirées de trésors privés,
 publics et d'églises, qu'est due la découverte de
 deux artistes westphaliens pour ainsi ^{dire} oubliés,
 auxquels a été ainsi restituée la réputation à
 laquelle ils ont droit. Ces deux artistes sont
 Todocus Vredis et Antoine Eisenhoit. Trois
 reliefs en argile du premier attirèrent l'atten-
 tion des connaisseurs par la beauté des figures
 et par la parfaite exécution du travail. (1) On vit
 qu'on avait affaire à un artiste inconnu jusqu'al-
 lors, mais de grand mérite, et plusieurs crurent
 même que les talents artistiques de Todocus Vre-
 dis étaient égaux à ceux du maître de Warbourg.
 En 1880 le musée épiscopal de Münster envoya
 cinq reliefs de Todocus Vredis à l'exposition d'ob-
 jets antiques d'art industriel de Düsseldorf (2).

Depuis cette époque l'attention des amis de l'art
 est restée fixée sur Todocus Vredis et quelques-uns
 de ses reliefs sont encore sortis de l'oubli dans le-
 quels ils étaient enterrés. Mais tandis ^{que} le grand
 orfèvre westphalien de la dernière période de la
 renaissance fut l'objet d'études et de publications

(1) Catalogue de l'exposition d'antiquités et d'objets
 d'art westphaliens au mois de juin 1879 à Münster
 en Westphalie, N° 1016, 1017, 1018. — N° 1, 5, 3, de la liste
 que nous donnons plus loin.

(2) Voir Catalogue N. 1429, 1430, 1431, 1432, 1433 — N.
 11, 10, 7, 9, 8 de notre liste.

de Frater) Sudocus Vredis, le N° 10 celle de Su (do-
cus) Vae (dis) Cartus (iensis), le N° 2 celle de Frater)
Sudocus Vredis Cartus (iensis). De là il résultait
avec certitude que Sudocus Vredis était un frère
de quelque chartreuse et qu'une chartreuse était
le lieu de son activité.

Or, autant que j'ai pu le savoir, tous ses reliqs pro-
venaient du pays de Münster et plusieurs de la
contrée de Coesfeld. Cette circonstance faisait admet-
tre que leur patrie était le pays de Münster ou
la Westphalie.

Sudocus Vredis était donc chartreux et chartreux
westphalien. La Westphalie ne possédait qu'une
chartreuse, celle de Wedderen, située à une heure
et demi de marche au nord-est de Diilmen et à
peu de distance de la ville de Coesfeld. Il fallait
donc conclure que Sudocus Vredis appartenait à la
chartreuse de Wedderen près de Diilmen. En faveur
de Wedderen parlait aussi l'inscription suivante
au N° 11 : *Loister Totgese gesant des priors
broders van Wederen.*

Cette conclusion qui résultait de l'examen des si-
gnatures du maître fut confirmée, rendue certaine
et démontrée par le résultat des recherches faites dans
les archives de l'Etat à Münster en Westphalie. Dans
le nécrologe de la chartreuse de Wedderen (4), qui y est
concerné, j'ai trouvé à la date du 16 décembre : *Do-
minus Sudocus Vredis quartus prior et professor hu-
jus domus, qui alias fuit vicarius (2). Obiit anno
m. d. x. l. n.*

(1) M. s. I, 93.

(2) Dans les couvents de chartreux on appelait vicarius
l'assistant du prieur en affaires spirituelles et procureur
l'assistant en affaires temporelles.

est les travaux de
personne si avait
lité de Sudocus
l'œuvre une appré-
table de son œu-
de l'art on ne trou-
allusions
hoff fait observer
redis ne se trouvent
ter et prouve que
lis semble indiquer
son. Mitthoff (2) le
Westphalie; de
Bode fait
relastique allemand.

des monuments
cher faites dans
personnalité et lieu.
une tâche de

la voie à suivre
personnalité. C'est
de la signature

historiques du cer-
Fordhoff, monuments
Warendorf, p. 77.

la Base. Sans date
1679.

schmies, vol. III, p. 479

allemande, p. 222.

ceux de la liste que j'ai
dis.

Le nom de Vredis appelle l'attention sur la ville de Vreden¹⁾. Le nécrologe renferme plusieurs noms latins formés de la même manière, comme Johannes Hoerdis (3 mars), Joh. Nordis (25 juillet), Petrus Leydis (30 septembre), Wolterus Kempis (3 novembre). Il faut les considérer comme des ablatifs tirés d'une forme au pluriel des noms des villes désignées. On trouve aussi employé dans le même but le génitif singulier, par exemple Henricus Hostmariae (nécrologe 10 mai), Ludovicus Coesfeldiae (23 août); le prédécesseur de Jud. Vredis se donne le nom latin de Johannes Stenfordiae, en allemand Jean van Stenforde).

Que la famille de Judocus Vredis ^{est de} soit réellement originaire de Vreden, c'est que démontrent plusieurs documents tirés des archives de la famille Merveldt²⁾ et de celles de la chartreuse de Wedderen³⁾, lesquelles font partie des archives du duc de Croÿ à Dülmen. Dans ces ~~autres~~ documents Jud. Vredis s'appelle ou est appelé en allemand Jost van Vreden. Les archives de la famille Merveldt renferment deux ^{actes d'échange} (lettres de change) délivrés par Judocus Vredis en 1531 et en 1532, actes par lesquels il échange chaque fois une serve avec Jean de Merveldt. Le premier

1) Vreden est situé dans le cercle d'Ahaus, district de Münster en Westphalie. Vreden posséda jusqu'à l'époque de la sécularisation un chapitre de dames nobles très ancien qui fut peut-être encore fondé par la famille Widukind; voir Gibus, histoire de la fondation, p. 1080 sq.

2) Jaquet, 15 avec titre: 14 Doc. de la chart. de Wedderen

3) Une petite partie des archives de la chartreuse se trouve aux archives royales de Münster; la plus grande partie est à Dülmen.

acte commence ainsi: "den prior und ghesen op Wedderen Carthu kund und betrogen an melingen in dessen an my na lantsrechte ungedan hebben myt a und frommen Johansyn echte husefrouwe

Dans les documents se on voit souvent ju ghe unde geystelyke des closters Marienbo digne et religieux se^g prior du couvent de Wedderen).

Mais Vredis ou van de famille de Judocus, le lieu de sa naissance, entré au couvent, avant Dans les œuvres posthu

1) Les œuvres manuscrites à la suite sont comprises d'Albachten dans la propriété de M. le capitaine Michelen, qui m'a gr^{at}uit et de les utiliser. Il y a des pièces relatives à l'histoire de la fondation des couvents et des posthu etc.; ces pièces paraissent

l'attention sur la
 renferme plusieurs
 manière, comme
 Joh. Nordis (25 jui-
 nbre), Wolterus Kem-
 considéré comme
 au pluriel des noms
 aussi employé dans
 lieu, par exemple
 loge 10 mai), Ludovi-
 prédicté de Sud.
 de Johannes Hen-
 vers Henforde).
 Vredis ^{est} véritablement
 démontrent plusieurs
 la famille Merfeldt (2)
 Wedderen (3), les quelles
 de Croq à Dülmen.
 Sud. Vredis s'appelle
 est van Vreden. Les
 d'ensemble deux
 Ludocus Vredis en
 els il échange chaque
 Nerveld. Le premier
 ercle d'Ahaus, district
 eden possédait jusqu'à
 un chapitre de dames
 être encore fondé
 in Tribus, histoire de
 de la chart. de Wedderen
 de la chartreuse se
 en; la plus grande partie

acte commence ainsi: " Wy broder Toest van Vre-
 den prior und ghemem des closters Marienborck
 op Wedderen Cartuuer ordens by Dülmen doen
 kund und betugen apenbar vor uns, unse nako-
 melingen in duusen apenen besegelden breue, dat
 wy na laetsrechte unde gewonte eyne wessele
 gedan hebben myt dem erbaren, entfester
 und frommen Johan van Nervelde, Elsebe
 syn echte hufrouwe. "

Dans les documents des archives de la chartreuse
 se on voit souvent paraître le nom du «wirdi-
 ghe unde geystelyke here Toest van Vreden, prior
 des closters Marienborck op Wedderen» (du
 digne et religieux seigneur Toest van Vreden,
 prior du couvent de Marienborck près de
 Wedderen).

Mais Vredis ou van Vreden n'était pas le nom
 de famille de Ludocus; ce nom désignait seulement
 le lieu de sa naissance et de son origine avant son
 entrée au couvent, avant qu'il ne changeât de nom.

Dans les œuvres posthumes manuscrites de Nünning (1)

1) Les œuvres manuscrites nombreuses que Nün-
 ning a laissées sont conservées dans la maison Rühr
 près d'Albachten dans le cercle de Münster, et sont
 la propriété de M. le capitaine de cavalerie Gilbert van
 der Mühlen, qui m'a gracieusement permis de les
 voir et de les utiliser. Un paquet renferme diverses
 pièces relatives à l'histoire du couvent de Wedderen:
 histoire de la fondation, liste des priores, des profes,
 des convers et des postulants, dessins, copies d'actes,
 etc.; ces pièces paraissent avoir été destinées à la

j'ai trouvé un paquet contenant diverses pièces relatives à l'histoire de Wedderen, entre autres une liste des profes de cette maison. Sur cette liste Tudoscus figure comme le sixième profes : « Tudoscus Pelsers Vredensis, procurator, dein vicarius, postea prior » ; en outre est désigné comme quatrième prieur « venerabilis pater prior Tudoscus Pelsers ».

On ne connaît pas l'année de sa naissance. Il entra à la chartreuse sous le priorat de Jean de Kettwig (voir la liste des profes que nous donnons plus loin), qui fut revêtu de cette dignité de 1487 à 1507, année de sa mort. Des documents [1]

Mimigardus sacra que Nünning avait le projet d'écrire et paraissent, pour la plupart, être dues à la plume du prieur de Wedderen Henri Pötthken et appartenir au second quart du 18^e siècle. Tod. Heron. Nünning, né en 1675 à Schüttorf près de Bentheim, étudia la philosophie et le droit à diverses universités; il parcourut l'Italie, la France, la Hollande et l'Autriche et devint en 1706 écoletré à Vreden. Il mourut retiré dans sa propriété de Wiekinghof près de Boeken, en Westphalie, en 1752. Il se distingua par une érudition étonnante en histoire, en droit et dans la science des antiquités.

Voir Rossmann, renseignements sur la vie et les écrits des écrivains du pays de Münster au 18. et au 19. siècle.

[1] Deux documents conservés aux archives royales de Münster; dans l'un, du 26 mars 1507, le gogrievé de Dielmen documente une donation faite au couvent par Macharius Kettelhake; dans le second, du 27 mars 1508, il enregistre la vente de cette donation à Henri von Mersch.

de l'an 1507 le disent, emploi important en fait des propriétés et ainsi que de l'empériation. C'est pourquoi après 1500 l'époque de Si l'on admet qu'il est de vingt ans et pendant siècle, sa naissance de et 1480 [1]. Il ne resta à la tête du couvent prieurs, qui fait aussi, nous, annonce la retraite du prédécesseur de Tudoscus de Tudoscus : « cum laudabiliter rexit CCC^o LI » . Cette date n'est pas dans le nécrologe qui fixe l'an La différence provient Nünning l'année de la xxi d'après les actes de le chapitre général se ; me dimanche après Ga te du nom des membres chapitre de l'année prie

[1] Les registres de l'église, qui auraient pu nous en ont pas été conservés

[2] Le R. F. Paléon de Valsainte, prieur de l'abbaye de Valsainte, en disposition d'excellent maître général.

de diverses pièces
 en, entre autres une
 Sur cette liste
 le profès : « Tudo-
 152, deim vicarius,
 'designé' comme
 'is pater prior Tu-
 sa naissance). Il
 vocat de Jean de
 i que nous donnons
 cette dignité de
 'Les documents (1)
 y avait le projet
 d'après, être ducs
 ren Henri Pötken
 u 18^e siècle. Tod.
 hiltorf près de Ben-
 le droit à diverses
 e, la France, le Hol-
 n 1706 écolâtre à
 sa propriété de
 Westphalie, en 1752.
 'étonnante en his-
 des antiquités.
 s sur le 11^e et les é-
 des au 18. et au 19. siècle
 archives royales de
 507, le gogière de Diep-
 site au couvent par
 second, du 27 mai 1508,
 ation à Henri van

de l'an 1507 le dirent procureur à Weddewen. ^{en 1507} Cet-
 emploi important exigeait une connaissance par-
 faite des propriétés et de la fortune du couvent
 ainsi que de l'expérience en matière d'adminis-
 tration. C'est pourquoi l'on ne peut guère placer
 après 1500 l'époque de son entrée à la chartreuse.
 Si l'on admet qu'il entra au couvent à l'âge
 de vingt ans et pendant la dernière dizaine de
 siècle, sa naissance devrait se placer entre 1470
 et 1480 (1). Il ne resta pas dix années complètes
 à la tête du couvent. Une courte chronique des
 prieurs, qui fait aussi partie de la collection Nün-
 ning, annonce la retraite de Jean de Stenforde,
 du prieuré de Tudosus, en date de l'an 1531,
 et dit de Tudosus : « Hoc postquam annis unde-
 cim laudabiliter rexisset, fatis cessit anno MCC
 CCC^LI ». Cette date n'est pas celle donnée par le
 nécrologe qui fixe ^{en} l'an 1540 ~~son~~ mort de Tudosus.
 La différence provient de ce que dans la collection
 Nünning l'année de la mort de Tudosus est fi-
 xée d'après les actes du chapitre général (2). Comme
 le chapitre général se tenait toujours le quatriè-
 me dimanche après Pâques et qu'on y prenait no-
 te du nom des membres de l'ordre morts depuis le
 chapitre de l'année précédente, le décès de tous les

11) Les registres de l'église de Vredew de cette épo-
 que, qui auraient pu nous renseigner sur ce point,
 n'ont pas été conservés.

12) Le R. F. Palisson Bastien de la chartreuse
 de Valsainte, près de Fribourg (Suisse) a mis à ma
 disposition d'excellents extraits des actes du cha-
 pitre général.

chartreuse morte depuis Jacques jusqu'au premier janvier suivant, n'est inscrite que l'année suivante. Il est donc hors de doute que l'année 1540 est celle de la mort de Tudosus. Comme il mourut le 16 décembre et comme sa mort est inscrite sans autre observation par le chapitre général de 1541, l'année de sa mort ne peut être que 1540. Le nécrologe donne donc, ce qu'il faut admettre d'avance, l'année exacte de la mort.

Il faut que le père de Tudosus ait transféré son domicile de Vreden à Coesfeld. Le nécrologe le cite, à la date du 14 décembre, comme bourgeois de Coesfeld: «Honestus Gerhardus Pellificus civis Coesfeldiensis, pater confrater nostri Tudosii.» Le nom de Fellers latinisé est devenu Pellificus. Ce Gerhardus est sans doute le Gerhardus Pellificus qui est cité avec sa femme Angèle parmi les bienfaiteurs du couvent: «Honestus vir Gerhardus Pellificus et Angela uxoris eius, civis Coesfeldienses, benefactores huius domus; promissionem secularem ecclesie et clatus conventui plena pittance et 1/2 quarta vini.» (Febr. 26) 111

Revenons ce que nous avons pu découvrir sur la personnalité de Tudosus Vredis. Il naquit

11) «Piscancia (piscancia) portio monachica in esculentis ad valorem unius Fictae (petite pièce de monnaie); lautior pulmentis, quae ex oleis erant, cum piscancia essent de piscibus et huiusmodi», du Cange, Gloss. s. v. Piscancia. Aujourd'hui encore un anniversaire se dit pour eux le 26 février dans l'église de la chartreuse.

à Vreden, cercle d'Alte, entre 1470 et 1480. n'était pas Vredis, ni hard et sa mère Angèle de Coesfeld à une épouse. Tudosus a fait de Wedderen près de il y devint procureur, en 1531, et resta jusqu'à sa mort qui arriva le

Le nécrologe cite, à Vredis, Henri (17 ans). Le premier, qui de Wedderen et qui s'appelait Wirink; et sacristain de la c.

2. La chartreuse près de

À partir du commencement dont la première année St. Bruno, fondateur des monastères de cette vement la vie solitaire dèrent dans tous les pays chartreuse de Wedderen.

11) Dans le plus ancien financiers?) de Wedden localité appelée Urid de la fondation, n. 323) bique avec celui de Wedden on écrit aussi Wedderen pour d'hui; dans la contrée,

... jusqu'au premier
... l'année suivante
... l'année 1540
... Comme il mourut
... et est inscrite sans
... général de 1541,
... que 1540. Le
... faut admettre d'a-
... st.

... a été transféré son
... Le nécrologe le
... comme bourgeois de
... Fellicius civis
... ostre Sudoci. Le
... venu Fellicius.
... le Gerhardus Fel-
... et Angèle parmi
... Honoratus vir
... unot ejus, civis
... us domus; promi-
... conventui plena
... Br. 26) 111
... ou découvrir sur
... edis. Il naquit
... tio monachica in
... (petite prie
... s, quae ex cleribus
... scibus et hujus-
... stancia. Aujourd-
... lit pour eux le
... treuse.

à Vreden, cercle d'Ahaus, province de Westpha-
lie, entre 1470 et 1480. Son vrai nom de famille
n'était pas Vredis, mais Fellers. Son père Ger-
hard et sa mère Angèle sont devenus bourgeois
de Coesfeld à une époque qu'on ne saurait pré-
ciser. Sudocus a fait ses vœux à la chartreuse
de Wedderen près de Diölmén entre 1487 et 1507;
il y devint procureur, puis vicaire, enfin prieur
en 1531, et resta revêtu de cette dignité jusqu'à
sa mort qui arriva le 16 décembre 1540.

Le nécrologe cite, outre Sudocus, deux autres
Vredis, Henri (17 août) et Theoderic (6 novem-
bre). Le premier, qui fut le treizième profès de
Wedderen et qui était originaire de Vreden,
s'appelait Wirink; le second fut vicaire, senior
et sacristain de la chartreuse près de Wesel.

2. La chartreuse de Wedderen près de Diölmén.

À partir du commencement du douzième siècle,
dont la première année est celle de la mort de
St. Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux,
des monastères de cette règle sévère qui reprenait l'iso-
lement de la vie solitaire à la vie monachale, se fon-
dèrent dans tous les pays de l'Europe civilisée. La
chartreuse de Wedderen¹⁾ fut une des dernières

1) Dans le plus ancien registre des (contribuables ?) de Wreden (9/10 siècle) on trouve une
localité appelée Uridrothou (voir Gibus, histoire
de la fondation, p. 323); ce nom est peut-être iden-
tique avec celui de Wedderen. À partir du 16^e siècle
on écrit aussi Wedderen à côté de Wedderen. Au-
jourd'hui, dans la contrée, on prononce comme Wiern.

créations de l'ordre au moyen-âge. Elle fut fondée pour treize religieuses, le 31 août de l'an 1476, en l'honneur de la très-sainte Trinité et de la Mère de Dieu, pour le repos de son âme et de l'âme de ses parents, par le seigneur Gert van Keppel, maréchal héréditaire de Clèves, lorsque la guerre l'eut privé de son héritier. Son fils unique Hermann avait répondu fidèlement à l'appel de son maître, l'évêque de Münster Henri de Schwarzenbourg qui était en guerre avec Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, assiégeant la ville de Neuss. Il ne resta pas chez lui. Dans une émeute que firent au camp les Picards excités par les Westphaliens, il fut assassiné pendant la nuit avec un grand nombre de ses compatriotes (1). Sa dépouille mortelle trouva une sépulture dans l'église de St. Quirin de Neuss et une épitaphe placée sur son tombeau raconte en ces termes sa fin tragique: « Hermannus de Keppel, foetuna, armis, aetate adolescens egregius, dum sub domino suo episcopo Monasteriensi Henrico de Schwarzenburg adversus Carolum, Burgundiae ducem, Novesium diocesis Colonienensis oppidum extremis viribus oppugnans rem militarem, subito in Casarianis castris crudelissima et miserabili seditione exorta, in sua papulione nil tale verentem ac misere destitutum

(1) Sur la mort de Hermann, voir Schaten, Ann. Paderb. xviii, p. 514; Hobbeling, Description de l'évêché de Münster (Dortmund 1724) p. 35 et troisième supplément p. 335. — L'épitaphe n'existe plus.

crudelissimum irruentes: suo filio dulcissimo parentibus

Anno M C C

Dans le nécrologe on du 19 mai: « spectabilis genitus fundatoris nationis du 31 août 1476 (1) don aux Chartreux de avec toutes ses dépendances de la province de

(1) L'original de l'acte archives de Croÿ à Die de Wedderen, armoire Neres, Recueil de doc I p. 434. Nous le donnons documents qui sont dans mêmes archives, je consultation et d'exempte zenbourg 1476, 1476 (une copie se trouve de Münster); H. Hestergogère de Dülmen, 1. le supplément; Pour le couvent au fond dit dans le supplément fondation du couvent années de son existence Stangefol, Ann. Circ. Chronique de Münster p. 183 (vol. I des sources te ver); Chronique de Me

au moyen-âge. Elle fut fondée le 31 août de l'an 1476, en l'honneur de la Vierge et de la Mère de Dieu, ainsi et de l'âme de ses parents, Hans Keppel, maréchal, lorsque la guerre l'eut privé de son unique Hermann avant l'appel de son maître, l'évêque de Schwarzenbourg qui Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne et de la ville de Neuss. Il ne resta une émeute que firent au lieu par les Westphaliens, il fut la nuit avec un grand nombre (1). La dépouille mortelle se trouve dans l'église de St. Quirin (apôtre) placée sur son tombeau à sa fin tragique: «Hermannus, armis, aetate adulescentis sub domino suo episcopo Mo. de Schwarzenburg adversus re ducent, Novesium diocesis in extremis viribus oppugnans in Casarianis castris crudeli seditione exorta, in sua erentem ac misere destitutum

Hermann, von Schaten, Ann. Hobbeling, Description de Né. Dortmund 1724 | p. 35 et nos. n. 335. — L'épithaphe n'existe

crudelissimo rumpione latronum confossum videtur: suo filio dulcissimo atque unigenito maestissimi parentis posuere.

Anno MCCCCXXV. »

Dans le nécrologe on trouve son nom à la date du 19 mai: «spectabilis Hermannus de Keppel, unigenitus fundatoris nostri.» Dans l'acte de fondation du 31 août 1476, Hans Keppel avait fait don aux Chartreux de sa propriété de Wedderen avec toutes ses dépendances et pria en même temps le seigneur de la province du Rhin de permettre au

(1) L'original de l'acte de fondation se trouve dans les archives de Crox à Dülmen (carton de l'abbaye de Wedderen, armoire VII, 1); il est reproduit dans Mesert, Recueil de documents de l'évêché de Münster, I p. 434. Nous le donnons en supplément. Des documents qui sont également conservés dans les mêmes archives, je cite en outre: Acte de confirmation et d'exemption de l'évêque H. de Schwarzenbourg 1476, que j'ai reproduit en supplément (une copie se trouve aux archives royales de Münster); Confirmation de l'acte de fondation par le seigneur de Dülmen, 1477, que je reproduis dans le supplément; Pension alimentaire garantie par le couvent au fondateur p. 1477, acte reproduit dans le supplément. — Il est question de la fondation du couvent de Wedderen et des premières années de son existence dans Schaten, l.c. p. 518; Stangefol, Ann. Circ. Westf. III, 526; Hobbeling, l.c.; Chronique de Münster au moyen-âge, ed. Ficker, p. 183 (vol. I des sources historiques du diocèse de Münster); Chronique de Münster de Röchell, ed. Janssen

puieur de la chartreuse de Wesel d'envoyer deux ou trois religieux à Wedderen pour y organiser le couvent. L'autorisation accordée, trois chartreux de Wesel, Jacques Holtzweiler, Jean Kettwich et le frère convers Henri Stock arrivèrent à Wedderen au mois de février de l'an 1477 et posèrent le 21 mai, le mercredi avant la Pentecôte, la première pierre de l'église. Sous leur direction énergique et habile le couvent fut bientôt en état de recevoir ses hôtes. La nouvelle chartreuse de Wedderen⁽¹⁾ fut donc la fille de la maison de Wesel, appelée uxv ou van den grave, en latin insula Reginae caeli, commencée en 1417 et dotée en 1419 par le duc de Clève Adolphe I. Aussi les deux chartreuses conservèrent-elles dans la suite d'étroites relations.

Par acte du 7 décembre 1476, l'évêque de Münster, Henri de Schwarzenbourg, avait confirmé la fondation de Gert van Keppel et l'avait exemptée de toute redevance et de toute charge, à condition toutefois que la nouvelle maison ne fit pas d'autres acquisitions dans le diocèse de Münster. En date du 14 juillet 1479 les Chartreux promirent expressément de se conformer aux volontés de l'évêque (2).

11. 321 (vol. III des Sources de l'histoire du diocèse de Münster); Nünning, Collectanea; Scholten, Les chartreux de Grave près de Wesel, dans les Annales de la société d'histoire du Bas-Rhin, 52 (1891) p. 83 et suite.

11) Scholten, l. c. p. 61 ss.

12) Acte original aux archives de Münster.

L'incorporation de l'ordre eut lieu en 1480 en Westphalia pro nostro incorporamus et Spiritus Sancti; quominus et per le volumus eamque pro et praeficimus in prior Thomam, praefate do. 1480). Cette maison, Mariensloft qui fut lui de Marienburg.

On avait laissé au p. et quelques bâtiments demeure. C'est la qu' dans la prière et dans cation à la manière. Toutefois de vœux. Le loge annonce sa mort « Spectabilis et strenuus de Keppel miles, Le chapitre général de num monachatum (1) D. Gerardus a Keppel viae prope Dulmaniam chatam per totum or Gert van Keppel

11) Monachatus « de tionem orationum, su, Monachorum ab iis au Glossarium s. v. « Fu

l'abbé de Wesel d'envoyer deux ou trois chartreux pour y organiser le couvent accordé, trois chartreux de Wesel, Jean Kettwich et le frère Gerke arrivèrent à Wedderen au l'an 1477 et posèrent le 21 mai, à la Pentecôte, la première pierre de leur direction énergique et habile et fut en état de recevoir ses hôtes chartreux de Wedderen fut donc son de Wesel, appelée ux ou en latin insula Reginae caeli, et dotée en 1419 par le duc de Bavière. Aussi les deux chartreux dans la suite d'hostiles relations. En 1476, l'évêque de Münster, Margenbourg, avait confirmé la chartreuse de Kettel et l'avait exemptée de toute charge, à condition que la nouvelle maison ne fit pas d'années le diocèse de Münster. En 1479 les Chartreux promirent de conformer aux volontés de l'évêque.

Sources de l'histoire du diocèse de Münster. Collectanea; Scholten, 1882, p. 61 ss. et près de Wesel, dans les Annales de la ville du Bas-Rhin, 52 (1891) p.

p. 61 ss.

aux archives de Münster.

L'incorporation de la maison de Wedderen à l'ordre eut lieu en 1480 : « Novam plantatam in Westphalia prope Dulmaniam ordini nostro incorporamus in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti; quam domum castri Mariae nominamus et per totum ordinem nominari volumus eamque provinciae Rheni adjuvamus; et praeficimus in priorem dictae domus dominum Thomam, praefatae domus rectorem. » (Capit. gener. 1480). Cette maison porta d'abord le nom de Mariensloth qui fut remplacé plus tard par celui de Marienburg. En latin elle s'appela toujours Castrum Mariae ou Beatae Mariae Virginis.

On avait laissé au fondateur ^{certains revenus} pour son entretien, et quelques bâtiments de l'ancien château pour demeure. C'est là qu'il passa le rest de sa vie dans la prière et dans les pratiques de la mortification à la manière des Chartreux sans faire toutefois de vœux. Il mourut en 1478. Le nécrologe annonce sa mort en date du 14 janvier : « Spectabilis et strenuus miles dominus Gerardus de Kettel miles, fundator noster; obiit 1478. » Le chapitre général de l'an 1478 lui accorda le plenum monachatum (1) : « Obiit strenuus miles D. Gerardus a Kettel, fundator domus castri Mariae prope Dulmaniam, habens plenum monachatum per totum ordinem. »

Gerard van Kettel est, comme le dit Schaten

(1) Monachatus « de Laicis dicitur, qui in participationem orationum, suffragiorum et beneficiorum Monachorum ab eis admittebantur »; Du Cange, Glossarium s. v. « Fratritas ».

(l. c. p. 518) « vir civili prudentia, militaribus artibus rebusque bello Monasteriensi gestis inter proceres eius diocesis spectatissimus atque tutor Comitum Bentheimensium et Mareschallus Cliviae stram delectus ac Henrico Episcopo exemplaris carus. » Dans sa jeunesse il ~~avait été~~ ~~devenu~~ s'était emparé d'un de Schwicker, avec lequel il était en guerre, et l'avait mis hors d'état de nuire; pour ce fait il dut passer sept ans en exil (1). Le père de Geert, Hermann, était évêque à la cathédrale de Münster; mais ses regards s'étaient portés sur Marguerite, fille unique de Hermann de Werfeldt, seigneur de Wedderen ^{Marguerite} elle était sourde et muette, il est vrai; mais elle était belle et c'était une riche héritière. Il sur obtenu sa main et devint, par elle, le possesseur de Wedderen (2).

Quatre distiques gravés dans la pierre ^{sur} à la porte d'entrée de la chartreuse de Wedderen rappelaient le souvenir du fondateur, de son malheureux fils et de la fondation du couvent:

Sub duce Burgundo quondam Marvoti alumno
Exstitit armigeris Nussia circum viris.

Hic Hermannus Gerardi Keppel natus

Saceris interit, spes patris una sui.

Post dedit hanc nobis pater arcem Carthusianis.

Cu procul hinc remove quodque Maria malum!
et un peu plus bas:

(1) Relativement à une guerre avec le chapitre d'Essen à laquelle il prit part, voir N. Kindlinger, Histoire de la vassalité allemande p. 575.

Mater perpetua be.

Id factum laud

anno MC

L'épouse de Geert van
femme dont on vante
retra après la fondate
vent des Augustines à
nis de Schüttorf près
sa vie durant la bienfai
Cartusiae et affectu et
tissima » (Collectanea
d'elle est faite au néc.
vabilis domina Hilleg
Keppel, fundatrix nos
nostri Gerardi de Kepp,
MCCCCXCVII. » Elle fu
de l'église de Frensweg
une pierre désignant

(1) D'après les Collecta

(2) Wilkens a donné un
que abrégée des famille
revue Westphalia (ed
trimestre p. 49 ss.; de
familles de Westphalie
lectanea de Nünning

(3) Sur sa vie, voir W.
p. 519; Documents de
de Croÿ; et surtout les
Le 7 mai 1498 elle trans.
deren la propriété de se
la seigneurie de Borke
cette seigneurie. (Arch.

roili prudentia, militariibus ar-
 Monasteriensi gestis inter pro-
 spectatissimus atque tutor Co-
 nensium et Mareschallus Cliviae
 Henrico Episcopo esumpimus
 unesse) il ~~avait~~ ~~mis~~ ~~l'Etat~~
 et empire) d'un de Schwicker,
 -en guerre), et l'avait mis hors
 pour ce fait il dut praver sept
 père de Gert, Hermann, était
 idrale de Münster; mais ses
 portés sur Marguerite, fille uni-
 le Merfeldt, seigneur de Wedderen
 -muelle, il est vrai, mais elle
 rit une riche héritière. Il sur-
 v parvenu, par elle, le possesseur
 navés dans ^{sur} la pierre à la porte
 reuse de Wedderen rappelaient
 ndateur, de son malheureux fils
 du couvent:

ndo quondam Marvotis alumno
 veris Nussia cinopa viris.
 Gerardi Keppel natus
 iit, spes patris una sui.
 nobis pater arcem Carthusianis.
 remove quodque Maria malum!

a une guerre avec le chapitre d'
 il prit part, voir N. Kindlinger,
 talité allemande p. 575.

Mare perpetua tu virginitate Maria
 Id factum laude sis memore esse tui!

anno MCCCCXXVII. (1)

L'épouse de Gert van Keppel, Hildegonde Voet (2),
 femme dont on vante la prudence et la beauté, se
 retira après la fondation de la chartreuse au cou-
 vent des Augustines Hortus beatæ Mariæ virgi-
 nis de Schüttorf près de Bentheim; elle demeura
 sa vie durant la bienfaitrice de la chartreuse: «huic
 Cartusiae et affectu et liberalitate semper addic-
 tissima» (Collectanea de Nünning). Mention
 d'elle est faite au nécrologe, le 19 décembre: «Spec-
 tabilis domina Hillegundis Voit domina de
 Keppel, fundatrix nostra, conthoralis domini
 nostri Gerardi de Keppel. Obiit anno domini
 MCCCCXXVII.» Elle fut enterrée dans la sacristie
 de l'église de Frens wegen près de Bentheim, où
 une pierre désignait ~~son~~ lieu de repos (3). Ses armes

(1) D'après les Collectanea de Nünning.

(2) Wilkens a donné une généalogie et une chro-
 que abrégée des familles Keppel et Voet dans la
 revue Westphalie (ed. Cross) 1825, 2^e année, 3^e
 trimestre p. 49 ss.; de même Fahren, histoire des
 familles de Westphalie, p. 404. Voir aussi les Col-
 lectanea de Nünning.

(3) Sur sa vie, voir Wilkens, l. c., Schaten, l. c.
 p. 519; Documents de la chartreuse aux archives
 de Croy; et surtout les Collectanea de Nünning.
 Le 7 mai 1498 elle transmit à la chartreuse de Wed-
 deren la propriété de sa terre de Waerynck dans
 la seigneurie de Borkeloe ainsi que des dîmes de
 cette seigneurie. (Archives de Münster.)

étaient en pression; elles portent un pied humain gauche.

Après que trois recteurs, Jacques Holtzweiler, Rodolphe Woldeken, Arnold de Curia se furent succédés à la tête de la nouvelle plantation, Thomas de Dryell en devint le premier prieur; il le fut de 1480 à 1487; Le second prieur fut Jean Kettwich (jusqu'en 1507), le troisième Jean Flietshof de Burgsteinfurt (jusqu'en 1531). Thomas de Dryell dépensa à lui seul une somme de 1300 florins pour des constructions et pourvut largement à l'entretien de l'église du couvent et à l'augmentation de la bibliothèque. Son successeur fit preuve d'un zèle non moins grand; sous son gouvernement l'église reçut sa voûte, et des fossés et des étangs furent creusés « non attendendo expensas tria florenorum millia excedentes. » Et notamment fut aussi l'activité du troisième prieur; il fut « in annis redditibus augendis, in construendis novis aedificiis, praesertim duobus molendinis cum fossatis pro aquarum retentione, decem novis cellis cum suis necessariis, nova porta cum annexis et aliis ab intra requisitis, in acquirendis novis fenestris pro ambitu numero quadraginta excellenter depictis, unaquaque earum pretium decem florenorum importante; in providendo ecclesiam de artificiose picta tabula pro ornate summi altaris adhuc extante, et de duodecim optimis calicibus et quatuor argenteis urceolis fuit feliciter sedulus. » (1) Les deux premiers prieurs n'eurent pas peu de démêlés avec les parents de

(1) Ce passage est tiré des Collectanea de Nünning.

Geert van Kappel qui eurent de grandes difficultés. Le premier, trouva un moine

Le couvent qui avait par le fondateur recut (1). Ce moine part ou surent, par leur vie et des fidèles. La chartre est l'un des plus florissantes de Westphalie (2) et (l.c. p. 519) vantant c. l'issimum inde totius religiosissimi ad nostram constanti religionis cur vitae, omnium per We

La chartreuse de Westphalie de cette province quart du dioc. huitième hies, y compris celle leur. Sous le patronat

(1) Voir aux archives de l'abbaye de Nünning; au a Münster les actes de nation; voir aussi les Les principaux bienfaiteurs (1504), Jean Rier Heerde et Gertrude K. unant la fondation de les) et le procès qui s'en s royales de Münster XI de la société des antiqu

es portent un pied humain
 leurs, Jacques Holtzner, Ro-
 enold de Curia se furent suc-
 nouvelle plantation, Thomas
 le premier prieur; il le fut
 ond prieur fut Jean Kettwich
 isième Jean Flichhof de
 qu'en 1531). Thomas de Dryell
 e somme de 1300 florins pour
 ourvut largement à l'abbé.
 ouvent et à l'augmentation
 Son successeur fit preuve
 grand; sous son gouverne-
 a route, et des ~~fontaines~~ et
 usés « non attendendo ex-
 um millia excedentis. » C-
 activité du troisième prieur;
 dditibus augendis, in exstru-
 praesertim duobus molendi-
 aquarum retentione, decem
 necessariis, nova porta cum
 ma requisitis, in acquirendis
 mbitu numero quadraginta
 unaqueque earum pretium
 importante; in providendo ec-
 plecta tabula pro ornate sum-
 tante, et de duodecim opti-
 staur argenteis urceolis fuit
 11) Les deux premiers prieurs
 démêlés avec les parents de
 rie des Collectanea de Nünning.

Gert van Keppel qui ordèrent au couvent de nom-
 breuses difficultés. Judocus Vredis, le quatrième
 prieur, trouva un monastère parfaitement en
 ordre).

Le couvent qui avait été doté généreusement
 par le fondateur recut encore de riches donations
 11). ~~En~~ ^{En} outre partout ailleurs, les Chartreux
 surent, par leur vie pieuse, s'attirer la confiance
 des fidèles. La chartreuse de Wedderen fut bien-
 tôt l'un des ^{couvents les} plus florissants et les plus riches de
 la Westphalie (24) et c'est avec raison que Schaten
 (l. c. p. 519) vantant ce couvent comme « floren-
 tissimum inde totius Saxoniae coenobium viris
 religiosissimis ad instrua^{usque} tempora, ad speculum
 constanti religionis cultu disciplinae sanctionis
 vitae, omnium per Westfaliam monasteriorum. »

La chartreuse de Wedderen dépendait de la
 province du Rhin et recevait la visite des visi-
 teurs de cette province. Pendant le premier
 quart du dix-huitième siècle elle avait 22 cel-
 lules, y compris celle du prieur et celle du procu-
 reur. Sous le priorat de Jean Grese (1711-1720)

11) Voir aussi ^{regate} ~~regate~~ ^{la chartreuse} ~~la chartreuse~~ (Croya Diöcese)
 de ~~la chartreuse~~ ^{les archives} ~~les archives~~ des actes de fon-
 dation ~~des cellules~~; ainsi qu'en ^{une} ~~une~~ archives royales
 à Münster les actes de fondation et les actes de do-
 nation; voir aussi les Collectanea de Nünning.
 Les principaux bienfaiteurs furent Goswin de Raes-
 feld († 1504), Jean Riesenbeck, Henri et Burkhard
 Heerde et Gertrude Hommes († 1669). Les actes con-
 cernant la fondation de Burkhard Heerde (six cellu-
 les) et le procès qui s'en suivit se trouvent aux archives
 royales de Münster X III, 456 et dans la bibliothèque
 de la société des antiquaires de Münster N. 381.

l'église recut un maître-autel nouveau et l'ambitus une suite de vieux tableaux.

La construction de l'église n'était pas encore achevée en 1571: «*Priori non fit misericordia. Et mandamus eidem, ut quam primum novam ecclesiam aedificet vel ad minus antiquam iusto fundamenta ante multos annos jacta compleat ad discretionem visitatorum et aliorum expertorum virorum.*» (Cap. gen. 1571.)

Les guerres attirèrent sur le monastère bien des calamités. Le jour de la Toussaint, le 1 novembre 1589, pendant la messe de huit heures, il fut assailli par des troupes hollandaises et pillé complètement; le pillage se prolongea jusqu'à trois heures après midi. Le dommage causé fut très grand et pendant quelque temps les religieux manquèrent des choses les plus nécessaires. Les deux années suivantes, la chartreuse eut encore beaucoup à souffrir de la part des bandes hollandaises qui parcouraient le pays pour piller⁽¹⁾. Peu de temps après, sous le priorat de Nicolas Meisenich (1619-1633) le chapitre se vit contraint par un grand danger de guerre, de s'y réfugier quelque temps dans la ville de Münster.

(2) Voir les Annales d'histoire et d'archéologie de Westphalie 1864 p. 300 et 302; sur la liste des impôts levés pour réduire les Anabaptistes Wedderen figure dans le nom des couvents les plus imposés.

(1) Voir les rapports originaux aux archives royales de Münster Msc. VI, 46, et la Chronique de Münster de Röchel ed. Jansen p. 109, 114.

La conduite des religieux ne plait pas; il n'y eut pas de bre d'inconvenances commises et qui eurent leur répercussion.

Un chartreux qui a été Théodore Petreus, fut, en 1619. C'est sous son priorat que fut achevée la tour mariale de la

Aucune femme ne peut entrer d'une chartreuse, une petite chapelle d'entrée où un service se vendait que les hommes de l'église de la chartreuse d'autorisation rarement. La clôture de Wedderen l'épouse du fondateur Pierre «*paucis vicibus per annum cum parva ho* Jeanne de Merfeldt⁽³⁾ Heppel, fit dépendre de

(1) Voir Msc. II, 46, et voir les archives du pays.

(2) Je suppose que par désigner un chemin de troncements des religieux.

(3) Msc. II, 20 aux archives. Voir aussi l'écrit de l'abbé de Gerb de Heppel.

utel nouveau et l'am-
tableaux.

il n'était pas encore ache-
t misericordia. Et man-
imum novam ecclesiam
quam iusto fundamen-
compleat ad discretio-
expectorum virorum.

le monastère bien des
usait, le 1 novembre
huit heures, il fut as-
indaises et pillé com-
olongea) jusqu'à trois
nage causé fut très
temps les religieux man-
nécessaires. Les deux an-
eut encore beaucoup
notes hollandaises qui
illes (1). Peu de temps
Nicolas Messenich (1619-
est) par un grand danger
ue temps dans la ville

se et d'archéologie de
; sur la liste des impiés
liste Medderen figure
plus imposés.

aux aux archives roy-
et la Chronique de
insien p. 109, 114.

La conduite des religieux n'a donné lieu à aucu-
ne plainte; il n'y eut à réprimer qu'un petit nom-
bre d'inconvenances commises par certains religieux
et qui eurent leur répercussion à l'extérieur (1).

Un chartreux qui a laissé beaucoup d'écrits,
Theodore Petreus, fut prieur de Medderen de 1612
à 1619. C'est sous son priorat que l'umgang (tour,
corridor) fut achevé, ouvrage difficile vu la na-
ture marécageuse du terrain (2).

Aucune femme ne pouvait pénétrer dans l'inté-
rieur d'une chartreuse. C'est pourquoi, à Medde-
ren, une petite chapelle était installée à côté de
l'entrée où un service se célébrait pour les femmes,
tandis que les hommes pouvaient entrer dans
l'église de la chartreuse. Cependant deux obtinrent
l'autorisation rarement accordée de pénétrer dans
la clôture de Medderen: ce furent Hille Voet,
l'épouse du fondateur en sa qualité de co-fonda-
trice « paucis vicibus puta tribus vel quatuor super
annum cum parva honesta societate » et dame
Jeanne de Merfeldt (3). Celle-ci, héritière de Gert de
Keppel, fit dépendre de cette condition son acquies-

(1) Voir Msc. II, 46, et aux archives royales de Min-
ster les archives du pays de Münster 230.

(2) Je suppose que par umgang l'auteur veut
désigner un chemin de ronde servant aux spa-
tiements des religieux. Note du Traducteur.

(3) Msc. II, 20 aux archives royales de Münster.
Voir aussi l'écrit de l'évêque Henri de Schwarzen-
bourg concernant le partage de la succession de
Gert de Keppel.

vement à la fondation de la condition qu'il lui serait permis de visiter la chauxecuse. Le prieur Thomas de Dryell s'adressa à cet effet au chapitre-général de l'ordre et reçut l'autorisation sollicitée : « Conceditur, quod bis in anno spectabilis domicella statum supra dicta licentia, associata duabus honestis mulieribus iuxta mentem visitatoris provincie, et si esset contenta una vice, esset laudabile. Gratia Antonius, prior Cartusie. 1481 n.

Tandis que le couvent conserva son ancienne splendeur jusque vers le milieu du 18. siècle, il était en pleine décadence vers la fin de ce siècle. Le nombre des Pères était descendu à sept; et même les revenus n'étaient plus suffisants pour pourvoir à l'entretien de ces religieux et de leur domesticité et pour exercer les œuvres de miséricorde (1); Cette situation déplorable était la conséquence d'une économie rurale coûteuse et irrationnelle, malgré des propriétés considérables qui se composaient de 68 fermes de manoirs, ~~terres~~ de colonies grandes ou petites, de diverses grandes pièces de terre détachées et de deux corps de biens situés en Hollande. Aucun novice n'était plus entré depuis longtemps qui fut resté jusqu'à l'émission des vœux. Tel était l'état du couvent lorsqu'il fut attribué, ainsi que les restes de l'ancien bailliage de Dielmen, par décret impérial, au duc Anna Emanuel de Croÿ pour le dédommager (2).

(1) Ils s'élevaient alors à environ 5000 rixdalers.

(2) Voir la collection de lois et décrets portés dans la principauté héréditaire prussienne de Münster, etc., vol. III, p. 323. ss.; voir ibidem p. 32 et 338.

Le duc de Croÿ ne supprima le couvent; il se contenta de ne s'entendre avec le vicaire du décret du 7 octobre biens du couvent. Mais la maison devenait de ceux d'Emmanuel, et prit le parti de le supplier et obtenu toutefois l'approbation du Pontife. Un décret du 17^{me} août 1762 communique motivé longuement le paragraphe 1 : « En vertu de l'édit conféré par le de l'empire, et en vertu nous ont été accordés l'année écoulée par N. mons à perpétuité la nous désignons en elle couvent ainsi que le. deux prêtres qui s'y trouvaient en capitule. » réglent d'une manière des religieux à la charge qui auront le désir d'y meubles des cellules à et la pension annuelle qu'ils leur vie durant, qui, fuyant devant la persécution, se réfugièrent à Wedderen, ne mains vides.

L'inventaire des ouvrages sacrés qui fut fait

ation de la condition qu'il lui serait
 chartreuse. Le prieur Thomas de
 cet effet au chapitre-général de l'ob-
 visation sollicitée : « Conceditur,
 ne stabiliis domiciliis utatur supra-
 iata duabus honestis mulieribus
 itatoris provincie, et si esset conten-
 laudabile. Erater Antonius, pri-
 11 n.
 vent conserva son ancienne
 vers le milieu du 18. siècle, et s'é-
 adence vers la fin de ce siècle.
 s'était descendue à sept; et même
 plus suffisants pour pouvoir s'a-
 gieux et de leur domesticité et
 res de miséricorde (1); Cette si-
 était la conséquence d'une rono-
 et irrégulière, malgré des propri-
 se composaient de 68 fermes de
 ges grandes ou petites, de diverses
 ère détachées et de deux corps
 Hollande). Aucun novice n'était
 ngtemps qui fut resté jusqu'à
). Tel était l'état du couvent
), ainsi que les restes de l'ancien
 en), par décret impérial, au duc
 Croÿ pour le dédommager (2).

alors à environ 5000 rixdalers.
 de lois et décrets portés dans
 itaine prussienne de Münster,
 18.; voir ibidem p. 32 et 338.

Le duc de Croÿ ne supprima pas directement le
 couvent; il se contenta de prendre, en vertu d'u-
 ne entente avec le vicairé-général de Münster et
 du décret du 7 octobre 1803, l'administration des
 biens du couvent. Mais comme l'époqi de remonter
 la maison devenait de plus en plus faible, le suc-
 cesseur d'Emmanuel, Auguste Philippe de Croÿ
 prit le parti de le supprimer après avoir demandé
 et obtenu toutefois l'autorisation du Souverain-
 Pontife. Un décret du 21 octobre 1804 qui fut noti-
 fié au duc communiqé le 23 octobre, après avoir
 motivé longuement la mesure, statuait dans son
 parag. article 1 : « En vertu des pouvoirs civils qui nous
 ont été confiés par la députation extraordinaire
 de l'empire, et en vertu des pouvoirs spirituels qui
 nous ont été accordés oralement le 12 janvier de
 l'année écoulée par N. S. Père le Pape, nous suppri-
 mons à perpétuité la chartreuse de Wedderden,
 nous désignons en elle l'état et l'appellation de
 couvent ainsi que le chapitre et nous défendons
 aux prêtres qui s'y trouvent de prendre des délibé-
 rations in capitulo. » Les paragraphes suivants
 règlent d'une manière humaine le séjour futur
 des religieux à la chartreuse pour ceux du moins
 qui auront le desir d'y demeurer, l'abandon des
 meubles des cellules à leurs anciens usufructiers,
 et la pension annuelle qui sera accordée aux reli-
 gieux leur vie durant. Les deux prêtres français
 qui, fuyant devant la révolution, avaient trouvé un
 refuge à Wedderden, ne restèrent pas non plus les
 mains vides.

L'inventaire des ornements sacerdotaux et les
 vases sacrés qui fut fait à Wedderden attesta entre

autres la présence de 16 calices et de 75 chasubles. On fit donc avec ces églises voisines, comme à celles de Dülmén, de Haus Dülmén, de Hattum, Houllern, Annaberg, Lavesum, etc. de la plus grande partie de ces ornements (1).

Le dernier prévôt Aloyse Faber vécut à partir de 1830 à Borken en Westphalie et, à sa mort, fit don à l'église paroissiale de ce lieu des quatre chasubles précieuses qu'il avait apportées de la chartreuse (2).

La chartreuse est aujourd'hui placée sous l'administration de la famille de Croÿ. Elle a subi de grandes modifications dans le cours de ce siècle. Un certain nombre d'édifices qui dépendaient du couvent ont été démolis, comme la bibliothèque, la maison du chapitre, la ~~cellule du prévôt~~ les restes de l'ancien chœur, l'urnyung (le four, le corridor, probablement le cloître ou les arcades) autour de l'église. Sont encore debout l'église, la cellule du prévôt, le réfectoire qui a été transformé, les bâtiments placés à l'entrée du couvent et quelques autres petits édifices. Les étangs ont été comblés et transformés

(1) Je dois ces détails sur les derniers jours de la chartreuse à une compilation qui m'a été donnée et qui a été faite par M. le conseiller domanial Beaumont d'après les actes encore existants.

(2) Catalogue de l'exposition d'antiquités et d'objets d'art westphaliens à Münster en Westphalie 1879 n° 1687, 1688, 1704, 1709.

(3) Voir Lotz, Topographie de l'art, p. 616; Lübke, Kunst au moyen-âge en Westphalie, p. 300, 402; Otto, Archéologie religieuse artistique, II, p. 433, I p. 290; Böttcher, Germania sacra, p. 313. Les stalles du chœur ont été

en bois.

L'église (3), construite, simple, à une nef et six voûtes en crête, ne s'avait autrefois qu'une abbe ne recut un cloître. Dans son intérieur, selon le goût moderne, d'art dignes d'attention, l'usage qui sépare le chœur, malheureusement et accommodés sont une sculpture gothique et un riche feuillage de (voir figure 1, page 10) peintes de plusieurs en peintures le font voir peintes en vert, les br. Le fond lui-même peut être plus possible de ~~stalles~~ avec ~~leur~~ couleurception; pendant l'usage gothique on eut l'habitués en bois; on ne y a proche de la renaissance, des stalles sont en st. en fer forgé, qui porte rococo; elle charme l'oeil des ornements et par u

(1) suite de la note précédente; coupées ce à deux portes. Des fragments au musée d'art

à 16 calices et de 75 chasubles.
 iues voisines, comme à celles de
 Hilmen, de Haltern, Hüllern,
 etc. de la plus grande partie de

Aloupe Faber vécut à partir de
 Westphalie et, à sa mort, fit don
 de ce lieu des quatre chasubles
 et apportées de la chartreuse (2).
 aujourd'hui placés sous l'adminis-
 tration de Croz. Elle a subi de grandes
 modifications au cours de ce siècle. Un certain
 nombre dépendaient du couvent ont
 la bibliothèque, la maison du cha-
 rtrien, les restes de l'ancien chœur,
 pour, le corridor, probablement
 adossés) autour de l'église. Sont
 la cuisine, la cellule du prieur, le ré-
 fectoire, les bâtiments placés
 autour et quelques autres petits ont
 été comblés et transformés

sur les derniers jours de la chartreuse
 qui m'a été donnée et qui a été
 achetée par le comte Bernand d'après
 les plans.

Exposition d'antiquités et d'objets
 à Münster en Westphalie 1879
 1709.

graphie de l'est, p. 616; Lübke, West-
 phalie, p. 300, 402; Otto, Arché-
 ologie, II, p. 133, I p. 290; Böttcher,
 p. 313. Les stalles du chœur ont été

en pièces.

L'église (3), construction en briques, en style gothi-
 que, simple, à une nef, avec un chœur à cinq côtés
 et six voûtes en crête, fut commencée en 1277. El-
 le n'avait autrefois qu'un *dachreiter*, toit. Dachreiter
 et elle ne reçut un clocher que dans les temps mo-
 dernes. Dans son intérieur qui a été restauré se-
 lon le goût moderne elle cache deux ouvrages
 d'art dignes d'attention, les stalles (1) et un quai-
 luge qui sépare le chœur du vaisseau. Les stalles
 qui, malheureusement, ont été fortement endommagées
 et raccommodées sont un magnifique ouvrage de
 sculpture gothique qui ornent ~~des~~ ^{des} feuilles de vigne
 un riche feuillage de vigne disposé avec goût
 (voir figure 1, page 10). Jadis ces stalles étaient
 peintes de plusieurs couleurs, comme les restes de
 peinture le font voir; les feuilles de vigne étaient
 peintes en vert, les branches étaient rouge foncé.
 Le fond lui-même portait une couleur qui n'est
 plus possible de reconnaître aujourd'hui. Ces
~~stalles~~ ^{stalles} avec leurs couleurs ne feraient pas une ex-
 ception; pendant toute la période de l'architecture
 gothique on eut l'habitude de peindre les sculp-
 tures en bois; on n'y renonce peu à peu qu'à l'é-
 poque de la renaissance. Par contre, les pupitres
 des stalles sont en style ^{de la dernière période de la renaissance.} ~~renaissance~~. La grille du chœur
 en fer forgé, qui porte la date de 1757, est en style
 rococo; elle charme l'oeil par un élégant emploi
 des ornements et par une connaissance parfaite

(1) suite de la note commencée à l'art à la page
 précédente; coupées entre 1870 et 1880 pour faire pla-
 ce à deux portes. Des fragments de ces stalles se trou-
 vent au musée d'archéologie de Hambourg et au musée
 de Hanovre.

de l'art du forgeron. La porte à jours de la sacristie, qui porte la date de 1752, est également un bel ouvrage de forgeron; faite entièrement en feuillages et en bandes de fer, elle a l'air d'un des derniers exemplaires de la période ^(de la renaissance) qui a précédé le rococo. Devant l'autel se trouve la pierre tumulaire du fondateur de la chartreuse; c'est une simple dalle portant, gravés en contour, les armes de Gérard de Heppel, entourées par l'inscription suivante qui est aujourd'hui entommagée: « Anno Domini 1478 obiit strenuus miles dominus Gerardus de Heppel, fundator huius monasterii, ordinis Carthusiensis, castrum Beatae Mariae nuncupati, anno secundo inceptiois eiusdem huius sepultus in Domino quieturus. Amen. » Contre le mur nord du chœur s'appuie le caveau moderne de la famille ducale de Croÿ.

Quelques
Des vases sacrés de la chartreuse ont été conservés en lieu et place. Du nombre est un beau calice gothique, don fait à la chartreuse (1) par Hildegonde

(1) Vers la fin du 16. siècle, ce calice a reçu un pied nouveau qui porte les armes de la ville de Münster (écu avec fasces horizontales) et la marque de l'artiste, de Jean) B (erkenfeldt) mort en 1600. Sur le pied on voit également, en bosselage, le Christ en croix. Des deux côtés sont un écu avec un aigle à une tête tournée vers la droite et un autre écu avec un pied humain gauche, les armoiries de la famille Voet; à côté se trouve l'inscription suivante: Hunc calicem dedit Hildegondis Voet Dominica de Heppel fundatrix huius domus Wederolensis anno 1490. Il est probable que lors de l'invasion du couvent en 1589 ce calice a été sauvé en toute hâte

Voet en 1490. Sur le
et qu'à cette occasion il
et ustensiles consacrés
ter: Un calice gothique
le pied (large avec deux
me. — Un beau calice s
ré A 0 1647; la coupe ar
trique et une boutonelle
pied sont gravés l'un, à
avec une louche et un po
nardus Otterstedde?)
la marque de la maison
inconnue. — Un plat s
en argent; sur le plat e
des fasces transversales,
avec les bras étendus ~~et~~ a
beau(?) et avec la signa
armoiries avec une douc
sur le plat les armoiries
marque de l'orfèvre Jo
en 1639). — Un encensoir
Petrus Messing Canon
1693. Armoiries et mar
argent avec armoiries a
marque de l'orfèvre Mic
et au-dessous M. B.) —
bras en argent d'un beau
l'inscription: V. J. Fri
tinus Rapiansi fieri cu
armoiries et marque a
bensoir à rayons avec a
ter et la marque C (fr

26.

con. La porte à jours de la sacristie, de 1752, est également un bel ou-
vrage; faite entièrement en feuillages
en, elle a l'air d'un des derniers
périodes ^(de la renaissance) qui a précédé le rococo.
On trouve la pierre tumulaire de
la chartreuse; c'est une simple dalle
en contour, les armes de Gérard
craies par l'inscription suivante
qui est endommagée: « Anno Domini
1600 miles dominus Gerardus de
1600 huius monasterii, ordinis
S. Augustini Beatae Mariae nuncupati,
receptionis eiusdem hic sepultus in-
teritus. Amen. » Contre le mur nord
de la caveau moderne de la fa-
brique.

Les objets de la chartreuse ont été conservés
au nombre est un beau calice gothi-
que (à la chartreuse) (1) par Hildegonde

du 16. siècle, ce calice a reçu un pied
avec les armes de la ville de Münster
(horizontales) et la marque de l'ar-
chevêque (Berkenfeldt) mort en 1600. Sur
le socle, en bosselage, le Christ en
crosse; sous un écu avec un aigle à
vers la droite et un autre écu
à la main gauche, les armoiries de la
ville; à côté se trouve l'inscription sui-
vante: « Anno dedit Hildegondis Voet Dominus
1600 huius domus Westerdensis
probable que lors de l'invasion du
ce calice a été sauvé en toute hâte

27.

Voet en 1490. Sur la tribune de l'orgue on voit
—
et qui à cette occasion a été endommagé. — Des vases
et ustensiles conservés à Wedderen, sont encore à ci-
ter: Un calice gothique avec armoiries gravées sur
le pied (large avec deux roses) et une marque incon-
nue. — Un beau calice sous le pied duquel on voit gra-
ver A O 1647; la coupe avec des feuilles de vigne en plus-
tique et une boutonelle avec des têtes d'anges; sur le
pied sont gravées l'une à côté de l'autre une armoirie
avec une louve et un poisson, les lettres B O (Ber-
nardus Otterstedde?) et une autre armoirie avec
la marque de la maison, à côté A M; une marque
inconnue. — Un plat simple avec deux belles burettes
en argent; sur le plat est gravée une armoirie avec
des fasces transversales; sur le chef on voit une figure
avec les bras étendus ^{qui tient} ~~et~~ la main droite un mar-
teau(?) et avec la signature Mensing, à côté une
armoirie avec une double coupe et la signature Rich;
sur le plat les armoiries de la ville de Münster et la
marque de l'orfèvre Joh. Scharlaken(?) (qui vivait
en 1639). — Un encensoir en argent avec l'inscription:
Petrus Mensing Canonicus S. Mauritii dorro d. d. Ao
1693. Armoiries et marque inconnues. — Navette en
argent avec armoiries de la ville de Münster et la
marque de l'orfèvre Michel Bueren 1655 (un lion,
et au-dessous M. B.) — Une paire de hautes candéla-
bres en argent d'un beau travail; sur le plateau est
l'inscription: V. F. Prior domus Dulmaniac Augusti-
norum Rapsicani fieri curavit anno 1739; au pied
armoires et marque d'orfèvre inconnues. — Un en-
censoir à rayons avec armoiries de la ville de Müns-
ter et la marque C (Christian) T (Oppe) qui devint

deux tableaux à l'huile du 17. siècle avec les portraits du fondateur et de la fondatrice

Deux gravures (1) du dernier siècle nous donnent une vue de la chartreuse en perspective. L'une (Pl. 21 : 28,7 cm.) qui porte la date de 1744, ne présente que les bâtiments situés à l'intérieur de la clôture du couvent; les bâtiments sont désignés par des chiffres ^{qui sont} expliqués dans le fond; en haut, à droite, on lit: « Claustra castri Mariae vulgo Marrenburg in Weddern ordinis Cartusienis. » L'autre (Pl. 257: 35,8 cm.) montre le couvent avec ses environs immédiats; au dessous on lit les distinctions: « Abbatulatus Hermannus Gerardo Keppel natus Maroni, qui fuerat opes patris una sui Ao. 1775. Post de- dit hanc nobis pater arcem Cartusianis. Ao 1777. Tu procul hinc remoue quodque Maria malum! — e Longa VI f. Mg. Sen et Mans. Tu so 2 St. U. D. H. Inter Tor. Car. U. S. Tac. Intro. St. U. S. Ignat. » Le chronogramme détermine l'année 1739. En haut, à droite, on lit sur une draperie: *Virginitas in cas-*

maître en 1682. — L'église de Dülmen possède un très beau calice qui a appartenu autrefois à la chartreuse; la coupe est ornée de superbes vases d'anges; sous le pied sont gravés ces mots: *Honesto virgo Barbara Elberfeldt hunc calicem Cartusiae Wedderdensi dedit anno 1676 28 May; armis et mar- que inconnues.*

(1) La bibliothèque de la société d'histoire et d'archéologie de Westphalie possède un exemplaire de chacune de ces gravures, No. F. 56 et F. 37; c'est sur ces exemplaires qu'est faite la reproduction que nous donnons de la planche A.

trum Cartusia nominata figura docet. Sur gravures (Pl. A 1, 2). l'enceinte du couvent. La clôture des religieux, se entourés d'un petit jardin vivier à la manière l'est entouré de grands aux moines leur pei- que l'ordre des Chartreux le plus sévère. Le cou moulin mû par l'eau aujourd'hui en activité. pletent mutuellement produit surtout la de reproduit aussi les es. Si, il n'est pas resté de Keppel, on peut recon- que c'était un type de phalique, un choiteau en.

Le sceau du chapitre ren, un ovale pointu (

(1) Comme les deux, de dilettantes et com- que, que les édifices et avec une parfaite et la signature du seco- des distinctions gravés a de la mort d'Her- qu'il les ^{sont} deux sou- cleren. Deux reprodu- aussi conservés aux Dülmen.

huile) du 17. siècle avec les por-
 1 et de la fondatrice
 (1) du dernier siècle nous donnent
 etreues en perspective. L'une
 ui porte la date de 1744, ne présente
 situés à l'intérieur de la clôture
 timents sont désignés par des chef-
 le fond; en haut, à droite, on
 astru Mariae vulgo Marrenburg
 Cartariensis. L'autre (Pl. 257:
 couvent avec ses environs immé-
 on lit les distiques: « Abstrahit
 rardo Keppel natum Mavros,
 stris una sui Ao. 1475. Est de-
 ater arcem Cartesianis. Ao 1477.
 emore quodque Maria malum!
 Pens et Mans T In so LIT. U. D. Ne
 tae Intro It Us 1765 Ignat. »
 détermine l'année 1739. En haut,
 une draperie: Virginis en cas-

L'église de Dülmen possède un très
 appartenant autrefois à la char-
 et ornée de superbes vases d'anges;
 surés ces mots: Honesta virgo Bar-
 lunc calicem Cartusiae Wedder-
 1676 28 May; armoiries et mar-
 ue de la société d'histoire et d'an-
 thologie possède un exemplaire
 gravures, No F. 56 et F. 57;
 claires qui est faite la reproduction
 de la planche A.

trum Cartusia nomine Weddren, et situata jacet,
 tota figura docet. Sur la reproduction en petit des
 gravures (Pl. A 1, 2) on peut reconnaître l'impor-
 tance du couvent. Caractéristiques sont les cel-
 lular des religieux, petites maisons isolées, toutes
 entourées d'un petit jardin, dans lesquelles ils
 vivaient à la manière des ermites. Le couvent é-
 tait entouré de grands étangs, qui fournissaient
 aux moines leur principale nourriture. On sait
 que l'ordre des Chartreux pratiquait l'abstinence
 la plus sévère. Le couvent possédait aussi un
 moulin mû par l'eau, moulin qui est encore au-
 jourd'hui en activité. Les deux plans (1) se com-
 plètent mutuellement, en ce que le premier re-
 produit surtout la clôture, tandis que le second
 reproduit aussi les environs.

Si il n'est pas resté trace du château de ^{Gert de}
 Keppel, on peut reconnaître encore aujourd'hui
 que c'était un type des vieux châteaux de la West-
 phalie, un château entouré d'eau.

Le sceau du chapitre de la chartreuse de Wedde-
 ren, un ovale pointu (c. 58 mm. h.), présente deux

(1) Comme les deux plans se ressemblent comme l'œuvre
 de dilettantes et comme aucun graveur n'est indi-
 qué, que les édifices sont indiqués très exactement
 et avec une parfaite connaissance des lieux, et que
 la signature du second suppose la connaissance
 des distiques gravés à la porte d'entrée et de l'année
 de la mort d'Heerm. de Keppel, il y a lieu de croire
 qu'ils ^{sont} les deux sortis de la chartreuse de Wed-
 deren. Deux reproductions très anciennes sont
 aussi conservées aux archives de la chartreuse à
 Dülmen.

Tours rondes, entre lesquelles un fronton gothique
(fiälensbesetz) surmonte une sta-
tue de la Vierge; à l'angle du bas se voit l'écusson
de la famille Keppel avec sa série de losanges obli-
qués à droite. L'inscription qui entoure le sceau
et qui commence en haut, à droite, est ainsi con-
cue: S. nove platonis maie castri i wedder-
de ordis cartusienis. Les tours et le fronton ressem-
blent singulièrement aux restes de l'ancien château
tels que les plans les font voir encore [1].

Qu'en était-il, dans les couvents de Chartreux,
de la fabrication d'ouvrages plastiques en argile
et en autres matières? Nous devons nous poser
cette question. Si des reliefs en argile sont sortis
des mains de Tudosus, il faut admettre que de
pareils travaux pouvaient se faire dans son
ordre. Vu la sévérité de la vie des Chartreux, les
religieux ne pouvaient se livrer qu'à des travaux
prescrits ou permis par les statuts de l'ordre.
En dehors des heures consacrées ~~au~~ ^à la prière et à
l'ascétisme, les Chartreux s'adonnaient autrefois
principalement à la préparation du parchemin,
à la copie, à l'illustration, à la correction et à la
reliure de livres. Cependant d'autres travaux n'é-
taient pas exclus. Il est dit dans les statuts:
"Quod si frater alterius artis fuerit, quod apud
nos raro valde contingit, — omnes enim perse, quos
suscepimus, si fieri potest, scribere docemus, — habe-
bit artis suae instrumenta convenientia" [2].

[1] Reproduit comme vignette finale (p. 13).

[2] Extrait des Statuta ord. Cart. a domino Guigone
priori Cartusiae edita 1510, statuta Guigonis 28.

Après l'invention de l'occupation devaient être
et les "novae artes"
ce. C'est pourquoi on
s'être appliqué dans
d'art dans une plus la
Les ouvrages étaient
cellules silencieuses. On
voir que des ouvrages,
Vredis, ne se faisaient
meuses: "Curiositas
devita, nec tibi plura
enim procul dubio de
hementiori exercitio su-
to, etc. ligna frondere
lied vero minus labo-
tam aliquam imaginem
les componere aut qu-
utilitate potius vise.

Mais nous ne trou-
vions ou un renseignem-
ent artistique exact.

[1] Directarium nov
41 sq., dans le supplém
ntorum ord. Cart., et
le P. J. Gen. D. Le M
réponse qui m'a été
Bastien. Celui-ci m
de faire des statues soit
ou en cire est cartusie
pend des verges, des bar-

elles un fronton gothique
 (est) surmonté une sta-
 tue du bas se voit l'écusson
 de sa série de losanges obli-
 ques qui entoure le sceau
 à droite, est ainsi con-
 servé. Mais castri i wedder-
 les tours et le fronton ressem-
 blent restes de l'ancien château
 (voir encore) (1).

convents de Chartreuse,
 ses plastiques en argile
 Vous devons nous poser
 la question si les statuettes
 en argile sont sorties
 de la main des Chartreux, les
 livres qui ont des travaux
 et les statuts de l'ordre.
 sacrées et la prière et à
 s'adonnaient autrefois
 la réparation du parchemin,
 ou à la correction et à la
 aut d'autres travaux n'é-
 tait dit dans les statuts :
 et artis fuerit, quod apud
 — omnes enim pere, quos
 et scribere docemus, — habe-
 enta convenientia (2).

quella finale (p. 13).
 ord. Cart. a domino Guigone
 510, statuta Guigoni 28.

Après l'invention de l'imprimerie, ces sortes d'oc-
 cupations devaient changer, quoique l'entement,
 et les « novae artes » devaient prendre leur pla-
 ce. C'est pourquoi on doit, à partir du 16. siècle,
 s'être appliqué dans les chartreuses aux ouvrages
 d'art dans une plus large mesure qu'auparavant.
 Ces ouvrages étaient bien à leur place dans les
 cellules silencieuses. Un autre passage nous fait
 voir que des ouvrages, comme ceux de Tudeus
 Vredis, ne se faisaient pas rarement dans les char-
 treuses : « Curiositatem in operibus manuum
 evita, nec tibi plura et varia multiplicis; his
 enim procul dubio dissiparetur animus. Pro ve-
 hementiori exercitio sufficet tibi laborare in hor-
 to, etc. ligna findere aut runcina levigare; a-
 liud vero minus laboriosum tibi erit vel devo-
 tam aliquam imaginem typo fingere vel scopu-
 las componere aut quid simile, occupationi aut
 utilitati potius inseruiens, quam curiositati. » (1)

Mais nous ne trouvons nulle part une indica-
 tion ou un renseignement quelconque sur les tra-
 vaux artistiques exécutés dans la chartreuse

(1) Directorium novitiorum utriusque sexus, pag.
 41 sq., dans le supplément de la Nova collectio sta-
 tutorum ord. Cart., Correriae 1681. L'auteur est
 le R. P. Gen. D. Le Masson (1675-1703) selon la
 réponse qui m'a été faite par le R. P. Polimon
 Bastien. Celui-ci m'a écrit aussi : « L'usage
 de faire des statues soit en argile, soit en plâtre
 ou en cire est cartésien. » Per scopulac on en-
 tend des verges, des balais.

de Wedderen). Cela est compréhensible; c'est surtout généralement l'usage de faire dans les couvents, pendant les heures de loisir, de petits ouvrages d'art, et si la chartreuse de Wedderen n'y a pas fait exception, et si de beaux reliefs en argile en sont sortis, on s'est dit qu'il ne valait pas la peine de mentionner le fait.

Les reliefs en argile n'ont probablement pas été faits pour être donnés en cadeau à des amis ou à des bienfaiteurs, et n'ont probablement pas été vendus au bénéfice du couvent.

Il est difficile d'admettre que l'activité artistique de Wedderen se soit bornée à faire des monnaies en argile. La règle de l'ordre autorisait une grande variété de travaux manuels. En outre les environs de Dülmen ont livré longtemps au commerce d'objets d'art une grande quantité d'ouvrages artistiques en bois, en verre et en fer; la plupart de ces objets ont pu sortir de l'ancienne chartreuse. Celle-ci était en Westphalie l'un des foyers de l'art. Aujourd'hui elle ne possède plus aucun de ces petits ouvrages d'art qui l'ornaient jadis; aucun n'est resté sur place.

3. Liste et description des reliefs de Ludocus Vredis.

Quoique le nombre des reliefs de Ludocus qui se sont conservés soit petit quand on le compare au nombre de ceux qui sont sortis des moules de la chartreuse (voir chapitre 6) utilisés pendant de longues années, nous devons être heureux que malgré toutes les destructions que les guerres ont

faites en Westphalie (l'argile), il y ait en core tant le nom de l'artiste et de formes différentes. Les reliefs qui ressemblent, Ludocus, mais qui ne, l'un d'entre eux n'est en gypse. Les reliefs sont, non de musées publics quelques autres ouvrages existence cachée particuliers et m'aurait été cherches que j'ai faites puis donner est aussi

Le partage des reliefs

1. Reliefs qui portent
Vredis,

2. Reliefs qui sont
mais qui ne portent pas

Le premier groupe
gories, les reliefs avec,
avec une seule figure

Pour éviter des répétitions
observer que tous les reliefs
la grandeur variant,
savoir la forme des
ses côtés les plus petits
est marqué par un chiffre
forme toujours un rectangle
le poteau se termine
mence. Le demi-cercle
s'élève à un sommet de
même le bord entier.

est compréhensible); c'était de faire dans les couvents, pendant les petits ouvrages d'art, et si la brève n'y a pas fait exception, et en argile en sont sortis, on s'est pas la peine de mentionner le

ont probablement été enés en cadeau à des amis ou, et n'ont probablement pas été du couvent.

admettre que l'activité artistique se soit bornée à faire des modèles de l'ordre autorisant une le nouveau manuel. En outre il men ont livrés longtemps au d'art une grande quantité de objets en bois, en verre et en fer; objets ont pu sortir de l'an-

2. Celle-ci était en Westphalie d'art. Aujourd'hui elle ne possède des petits ouvrages d'art qui aucun n'est resté sur place.

et description 1. Sudocus Vredis.

bre des reliefs de Sudocus qui se est petit quand on le compare et qui sont sortis des moules de (chapitre 6) utilisés pendant, nous devons être heureux que destructions que les guerres ont

faites en Westphalie et malgré la fragilité de l'argile, il y a ^{encore} encore quatorze reliefs qui portent le nom de l'artiste et qui appartiennent à douze formes différentes. On possède en outre cinq reliefs qui ressemblent parfaitement à ceux de Sudocus, mais qui ne portent pas sa signature; l'un d'entre eux n'est connu que par un coulé en gypse. Les reliefs sont pour la plupart en la possession de musées publics. Il n'est pas impossible que quelques autres ouvrages de Sudocus aient une existence cachée entre les mains de quelques particuliers et n'aient échappé malgré toutes les recherches que j'ai faites. En tout cas la liste que je vais donner est aussi complète que possible.

Le partage des reliefs en deux groupes:

1. Reliefs qui portent la signature de Sudocus Vredis,
2. Reliefs qui sont de la façon de Sud. Vredis, mais qui ne portent pas sa signature.

Le premier groupe se subdivise en deux catégories, les reliefs avec figures en groupe et les reliefs avec une seule figure.

Pour éviter des répétitions inutiles, je dois faire observer que tous les reliefs à une seule figure ont, la grandeur variant, la même forme extérieure, savoir la forme d'un rectangle posé sur l'un de ses côtés les plus petits, tandis que le côté opposé est marqué par un demi-cercle. En outre, le fond forme toujours un rideau assujéti à un poteau; le poteau se termine là où le demi-cercle commence. Le demi-cercle dans lequel la tête du saint s'élève, a un semis d'itorles à la place libre. De même le bord extérieur offre toujours les mêmes

profils. Enfin ces reliefs sont d'ordinaire munis de deux trous dans le haut.

Plusieurs de ces reliefs sont fixés dans de vieux cadres en bois; c'est pourquoi il n'a pas été possible de donner partout leur mesure exacte. Les cadres ont des profils de la dernière période du gothique.

I. Reliefs

portant la signature de Judocus Vredis.

Groupes :

1. Marie, tenant l'enfant Jésus sur son sein, est assise dans une gloire décorée de rayons flamboyants sur le demi-globe; le croissant de la lune apparaît en bas, sur sa robe. Deux anges vêtus de longues robes et suspendus en l'air tiennent une couronne au-dessus de sa tête. De chaque côté de Marie, à sa droite et à sa gauche, se trouve un ange semblable. Tous deux portent une banderole qui porte des notes et ces mots: Ave Domina Angelorum (celui de droite), Ave Regina Celorum (celui de gauche). Dans le bas, à droite, on voit auprès du demi-globe une cuisse (seau) à fleurs d'où sortent de magnifiques roses; à gauche on voit un paysage avec une chapelle, un ermite et un cavalier qui va au moulin. L'espace libre est occupé par des images et des ^{petites} figures. Au-dessus des anges qui supportent la couronne se tend un demi-arc. Tout ce tableau qui occupe le centre du relief est entouré de listels géométriques à angle droit. Dans ^{chaque} des deux coins du haut on voit dans un médaillon rond entouré de branches le symbole d'un évangéliste, l'aigle (à droite) et l'ange (à gauche). Sous l'image est un listel

avec sept petites figures chargées. Ces saintes sont: S. Catharina - S. M. Maga - S. Apollonia - S. Mar. Tout est encadré de trois et le côté court du haut, ramettes suivantes qui cor fieri possent quod aren gutte rosa gemma lilia; grādo sexus uterq; ven genus ōne ligue curci sēt que sis et quāta v. se termine en bas par lon au milieu et les ^{leghay} pure ajourée, ^{ornée de croche} ~~en croche~~. Le monogramme du Cr. on lit: Fr. Judocus V autour du médaillon et benedicti servatoris. 9. rie et dignissime et nu 67 cm.; largeur: 34 cm. exemplaire se trouve à l'origine et d'archéologie en Westphalie; il est p. Un second exemplaire s'agit industriels de G. me; voir le guide de la industriels, 1894, p. 1, 2, 7.

2. Maria. Cette médaille n° 1; elle n'est différente est assise devant. versé d'un tapis. En de

ifs sont d'ordinaire munis de deux
 ces sont fixés dans de vieux cadres
 or il n'a pas été possible de donner
 mesure exacte. Les cadres ont des
 période du gothique.

Reliefs

œuvre de Judocus Vredis.

Groupes :

1. L'enfant Jésus sur son sein, est
 oie décorée de rayons flamboy-
 globe; le croissant de la lune
 sa robe. Deux anges vêtus de
 pendus en l'air tiennent une cou-
 sa tête. De chaque côté de Marie,
 gauche, se trouve un ange sem-
 portent une banderole qui porte
 Ave Domina Angelorum
 Ave Regina Celorum (celui de
 bas, à droite, on voit auprès du demi-
 au) à fleurs d'où sortent de ma-
 gauche on voit un paysage avec
 monte et un cavalier qui va au
 libre est occupé par des images
 dessus des anges qui supportent la
 en demi-arc. Tout ce tableau qui
 relief est entouré de listels qui
 2. Dans ^{chaque} des deux coins du haut
 médaillon rond est entouré de brancha-
 un évangéliste, l'ange (à droite)
 che). Sous l'image est un listel

avec sept petites figures de saints entourées ^{d'arabesques} de bran-
 chages. Ces saints sont en commençant par la gauche:
 S. Catharina - S. M. Magdale. - S. Cecilia - S. Anna -
 S. Hypolonia - S. Maria Egypcia - S. Agnes. Le
 tout est encadré de trois côtés (les deux côtés longs
 et le côté court du haut) par un listel qui porte l'he-
 namètres suivants qui commencent en bas, à gauche: Si
 fieri posset quod arenæ pulvis et undæ undarū
 gutte rosa gemæ lilia flammæ ætera celicole nix
 grādo sexus uterq; ventorū pene volucrū pecudū
 genus òne ligæ cuncta foret miræ de prome pos-
 set que sis et quata virgo regina maria. Le cadre
 se termine en bas par une bande avec un médail-
 lon au milieu et ^{de chaque côté} les mots memento mori en écu-
 pure ajourée, ^{ornée de coquilles} enroulée. Dans le médaillon on voit
 le monogramme du Christ ^{entouré} de rayons. Au dessous
 on lit: Fr. Judocus Vredis. À gauche et à droite
 autour du médaillon on lit: ad laudem S. H. V.
 benedicti servatoris nost. — laudate virgēs ma-
 rie et dignissie et na. . . satis. — Hauteur:
 67 cm.; largeur: 34 cm.; épaisseur: 2 cm. — Un
 exemplaire se trouve au musée de la société d'his-
 toire et d'archéologie de Westphalie à Münster
 en Westphalie; il est polychrome à la façon antique.
 Un second exemplaire se voit au musée royal des
 arts industriels de Berlin (il n'est plus polychro-
 me; voir le guide de la collection du musée des arts
 industriels, 1894, p. 18). — Reproductions: Pl.
 1. 2. 7.

2. Maria. Cette madone est la même que celle
 des. N° 1; elle n'en diffère que par un grand nimbe;
 elle est assise devant une balustrade en pierre cor-
 verte et un tapis. En demi-cercle autour, en haut,

1. Les deux coins du haut
sont des paysages, et tout le reste est
représenté. En haut et le long
d'une courbe concave en cadrée
est ornée de petites é-
lémentaires par un ruban festonné,
dans ses neuf contours
precios sicut colubae
et lilia corallina. 11)
se voit la signature: F.
— Hauteur: 52 cm;
le relief qui n'est plus
au musée des arts indus-
trieux de la collection des
objets, 1897, n. 18. — Repro-
duction italienne Metternich, un
groupe représentant Anne,
siège (bon fermé) et
sur une console, sont as-
sés et Marie tenant
le Jésus nu, debout.
Au milieu, entre l'ange qui
annonçait et qui est
sur le devant du siège, et la
sur l'autre poteau, le
nuage sous la forme
sur on voit Dieu le Père
représenté. L'espace libre est
—
sicut columbam, circumda-
n et liliam corallinam;

37.
ornée de petites étoiles. A droite et à gauche du siège
sont des paysages: à droite, une forêt avec un cerf, un
moulin et un homme à cheval allant au moulin,
à gauche une forêt avec une petite chapelle et un en-
censement. En haut, sous le profil du bord, on voit une ban-
de en demi-cercle avec ce distique: Quisquis in id-
veris sciam pulsaveris omnia devotis precibus is be-
ne tuleris. Sous la console on lit au milieu de
^{d'arabesques}branchages: Ludovicus Vredius. Le profil du bord est
comme au groupe 7; seulement la surface extérieure
est ornée de petites étoiles et de roses. — Le relief
est circulaire; le diamètre est de 22,5 cm.; l'épais-
seur est d'environ 2 cm. — Un exemplaire se trou-
ve au musée de la société d'histoire et d'archéolo-
gie de Westphalie à Münster en Westphalie; il
n'est pas polychrome. Au dos sont deux trous per-
cés dans l'argile encore molle; ils ne passent pas
en outre; en outre il y a l'observation écrite à l'en-
cre que le relief a été acheté en 1842 par Carvacci
à Coesfeld. Voir la Revue d'histoire et d'archéologie
de Westphalie 1864 (vol. 24) p. 395. — Reproduit
planche 3.

3 a. Anne, groupe de St. Anne, Jésus et Mar-
rie. Les figures de Marie, d'Anne et de l'enfant Je-
sus ressemblent à celles du groupe précédent; le reste
du relief est différent. Les poteaux du siège sont
tournés (torsés); le rideau est dessiné autrement;
le socle est un listel horizontal. Une inscription
circulaire suit, ^{le bord,} des deux côtés, le bord du relief. Pro-
pre; de cette inscription on ne peut plus lire que le
premier mot casta et le dernier pulchra. La
signature de l'artiste Ludovicus Carvacci est au
fond, sur la surface qui forme le bord. — Le relief

est circulaire; diamètre: environ 15 cm. — Un exemplaire est en possession de M. le chapelain Biddinghaus à Münster en Westphalie. Au dos on a imprimé à l'aide ^{de creux} gravés en creux le mot *Zutphanie* et deux fois l'une à côté de l'autre les armes du duc de Clève et une fois les armes du comté de Mark (vignette à la fin). On voit des restes d'une ancienne polychromie. — Gravure 2.

4. La Sainte Trinité. Devant une espèce de balustrade demi-circulaire est assis Dieu le Père sous les traits d'un homme portant une barbe; dans ses deux mains il tient le corps par les épaules le corps inanimé; brisé du Christ. Au dessus d'un plan le St. Esprit sous forme de colombe. Tous les trois ont un nimbe large. A gauche, derrière la balustrade se trouve un ange couvert de longs vêtements, avec de grandes ailes, tenant la croix; à droite se trouve un ange ~~assis~~ avec une lance et une éponge. L'espace libre au dessus de la balustrade est orné de petites étoiles, l'espace au dessous est orné de fleurs. Au dessous de l'image se trouve une bande ^{remplie} ornée d'arabesques de fleurs. La signature *Tudocus Vredis* est au dessous du corps inanimé du Christ. — Hauteur: environ 33 cm; largeur: environ 23 cm. — Un exemplaire est entre les mains de M. le chapelain Biddinghaus à Münster. — Gravure 3 p. 16.

Reliefs avec une seule figure.

5. Marie Madeleine, debout sur une base profilée qui porte la signature de *Tudocus Vredis*, tient dans sa main droite un livre ouvert, dans sa main gauche une salière; sur le livre et la salière sont des

mots difficiles à déchiffrer. Sur les rayons elle porte une parolle (1), entourée de cordes. Dans le nimbe on lit: sancta long du bord supérieur: *qon dilexit multum* (2) de avec des arabesques. musée épiscopal de Münster sans polychromie. Au dos les lettres « F. H. J. »

6. Marie Madeleine relief est conçu comme sous du rideau, qui est fleuri du sein desquel sous de la console est la hauteur: 23 cm.; largeur se voit au musée de préhistoire de Westphalie second exemplaire est le Prof. Dr. de Gravure 4 p. 17.

7. Barbe porte sur ouvert, sur sa main gauche flèche; elle est debout. signature de *Tudocus* et de rayons elle a une parolle (1), entourée de cordes. Dans le nimbe on lit

11) Semblable aux parolles pour porter des sceaux

12) Luc. VIII: « Remissionem dilexit multum »

Christi. Au-dessous du rideau court on voit des fleurs (comme n° 6). Au fond se trouve une bande avec des arabesques. — Hauteur: 24 cm.; largeur: 14,5 cm.; épaisseur: environ 0,5 cm. — Un exemplaire est au musée épiscopal de Münster n° 19; sans polychromie. Au dos ont été gravées avant la cuite les lettres, F. H. J. — Reproduit planche 4.

8. Lucie, debout sur une base profilée, marquée par la signature *Judocus Vredis*, tient dans sa main gauche une palme et dans sa main droite un livre ouvert. Derrière le cou est glissé et posé à plat. Sur la tête environnée de rayons et entourée d'un nimbe orné de rosettes est une parure en forme de *Portulacum* entourée de cordes de perles croisées (comme au n° 5) — Hauteur: environ 32 cm.; largeur: 17 cm.; épaisseur: environ 0,5 cm. — Un exemplaire se trouve au musée épiscopal de Münster, n° 25; sans polychromie; il est endommagé dans le bas. Avant la cuite on a gravé au dos NH ao 1603. — Reproduit planche 5.

9. Dorothee debout sur une base profilée qui porte la signature *Judocus Vred* Car porte dans sa main gauche une fleur, dans sa main droite un panier à fleurs finement fait qui a la forme d'un calice muni d'un *biigelhenkel* (1).

La tête entourée d'un nimbe large embelli par des rosettes est ornée d'une couronne de roses. Au bas se trouve une bande d'arabesques. — Hauteur: 33,5 cm.; largeur: 20 cm.; épaisseur: environ 0,5 cm. — Un exemplaire se trouve au musée épiscopal

(1) Un panier Dorothee, sur un relief qui se voit dans la cathédrale de Lubek, porte un panier à fleurs tout à fait semblable.

de Münster, n° 20; a gravé avant la cuite produit planche 5.

10. Catherine, debout sur une base profilée, marquée par la signature de *Judocus Vred* ou le roi; sa robe, sa main gauche sur son sein, sa main droite sur son sein, porte une couronne. Derrière le cou est glissé et posé à plat. Sur la tête environnée de rayons et entourée d'un nimbe orné de rosettes est une parure en forme de *Portulacum* entourée de cordes de perles croisées (comme au n° 5) — Hauteur: environ 32 cm.; largeur: 17 cm.; épaisseur: environ 0,5 cm. — Un exemplaire se voit au musée épiscopal de Münster, n° 25; il est endommagé dans le bas. Avant la cuite on a gravé au dos NH ao 1603. — Reproduit planche 5.

11. Marguerite, debout sur une base profilée, marquée par la signature de *Judocus Vred* ou le roi; sa robe, sa main gauche sur son sein, sa main droite sur son sein, porte une couronne. Derrière le cou est glissé et posé à plat. Sur la tête environnée de rayons et entourée d'un nimbe orné de rosettes est une parure en forme de *Portulacum* entourée de cordes de perles croisées (comme au n° 5) — Hauteur: environ 32 cm.; largeur: 17 cm.; épaisseur: environ 0,5 cm. — Un exemplaire se voit au musée épiscopal de Münster, n° 25; il est endommagé dans le bas. Avant la cuite on a gravé au dos NH ao 1603. — Reproduit planche 5.

du rideau court on voit des fleurs
fond se trouve une bande avec des
sur : 24 cm. ; largeur : 14,5 cm. ;
5 cm. — Un exemplaire est au

Münster N° 19 ; sans polychromie.
avant la cuité les lettres. J.
— planche 4.

— sur une base profilée, marquée
Tudocus Vredis, tient dans sa main
et dans sa main droite un livre
cui est glacé et posé à plat.
né de rayons et entourée d'un nim-
et une pouture en forme de portol-
des de perles croisées (comme au
environ 32 cm. ; largeur : 17 cm. ;
0,5 cm. — Un exemplaire se
iscopal de Münster, N° 25 ; sans
endommagé dans le bas. Avant
au dos NT ao 1603. — Repro-

out sur une base profilée qui
Tudocus Vred Car porte dans
fleur, dans sa main droite un
ement fait qui a la forme d'un
bügelhenkel (1).
Un nimbe large embelli par des
(une) couronne de roses. Au
bande d'arabesques. — Hauteur :
: 20 cm. ; épaisseur : environ 0,5
se trouve au musée épiscopal

thée, sur un relief qui se voit dans le
4, porte un pucier à fleurs tout-a-

de Münster, N° 20 ; sans polychromie. Au dos on
a gravé avant la cuité les lettres. J. H. J. — Re-
produit planche 5.

10. Catherine, debout sur une console portant
la signature de Tudocus, a sous ses pieds le phi-
losophe ou le roi ; sa main droite repose sur la
roue, sa main gauche sur un glaive. La tête sans
nimbe porte une couronne. La surface du bord su-
périeur offre les hexamètres et la signature :
virginis xristiole catharine. . . . que sceptra
sprevit patris patriosque penates ju vre cartus.
Au dessous du rideau court apparaissent des fleurs.
Dans le bas une bande avec des arabesques (com-
parer 7) — Hauteur : 41 cm. ; largeur : 22,3 cm. —
Un exemplaire se voit au musée épiscopal de Müns-
ter, N° 25 ; il est endommagé ; il porte les traces d'une
vieille polychromie. Au dos est gravé le mot sacrita.
— Reproduit planche 6.

11. Marguerite, tenant un livre dans sa main
droite et la croix en guise de sceptre dans sa main gau-
che, portant la couronne sur sa tête entourée d'un
large nimbe, est debout sur le dragon ; sous la pat-
te gauche de derrière on lit la signature Tudocus
Vred. Au dessous du rideau court apparaissent des
fleurs (comparez 6, 7, 10). Dans le bas une bande
avec arabesques. — Hauteur : 22,5 cm. ; largeur :
13,5 cm. — Un exemplaire se trouve au musée épisco-
pal à Münster, N° 24 ; polychromie ancienne.
Au dos sont écrits à l'encre ces mots : Loister Pot-
geer gesant des priors Broders van Wederen. —
Reproduit planche 6.

II. Reliefs

dans le genre de Ludocus Vredis sans sa signature :

1. *Ecce homo*, tête en face du Sauveur couronné d'épines, à cheveux longs et avec barbe; les lèvres ouvertes par la douleur laissent voir les dents; la tête est entourée d'un nimbe ^{à quatre} rayons disposé d'une façon décorative. À gauche et à droite de la tête sont ces mots : *Ecce homo; iesus nazareg crigeor (?)*. Autour de la tête, dans une zone circulaire qui se joint à un profil semblable à celui de 5 ff. on lit l'inscription : *Egredere anima et pacificum contemplanter Salomonem Iesum tui pro amore coronatum spiritus ut gloria et honore sponsam te exaltaverit in celum*. (1) — Forme circulaire; diamètre : environ 33 cm. — Original inconnu; coulé en plâtre au musée épiscopal de Münster. — Reproduit planche 7.

2. Marie siégeant sur le croissant de la lune, tenant l'enfant Jésus contre sa poitrine, est entourée d'une gloire composée de rayons flamboyants. Autour du groupe on voit en cercle le passage de l'Apocalypse (XII) : *Mulier amicta sole et luna sub pedibus eius et in capite eius corona stellarum XII*. Le profil du bord est semblable à celui de I, 3. Sur la surface du bord inférieur on lit *Cartusies*. — Circulaire; diamètre : 18,3 cm.; épaisseur : environ 2 cm. —

(1) *Egredere anima mea et pacificum contemplanter Salomonem Iesum tui pro amore coronatum spiritus, ut gloria et honore sponsam te exaltaverit in celum*

Un exemplaire est en Schmieters à Trecken. Reproduit planche

3. Tête de St. Jean de cheveux, avec barbe. l'angle pose sur un anneau zone circulaire qui ha. Rép. inter nat.

Dans les coins sont de 16,5 cm. — Un exemplaire le chapelain Meiners (ancienne polychromie de Wedderen. Au do gravé avant la nuit Monument d'architecte cercle de Ludinghan

4. Le Christ en croix est attaché à une croix à angle droit. Quatre rayons longs recouvrent des plaques des bras du pied de la croix sauveur, et Jean à la gauche de Christ, ont un serpent et des os relief, jusqu'à la hauteur droite et à gauche, dessus, l'espace libre — Hauteur : 40 cm. planche est en la poss.

Atheine; il est bien à

(1) Je ne suis pas pa abrogé. ^{C'est pourtant pas mal}

Reliefs

Ludocus Vredis sans sa
ature :

en face du Sauveur couron-
né long et avec barbe; les lé-
doubleur laissent voir les dents;
un nimbe ^{à quatre} rayons dispose d'u-
à gauche et à droite de la tête
- homo; iesus - nazareg cr. -
la tête, dans une zone circulai-
profil semblable à celui de
tion: Expedere aia et pacifi-
ne iesum tui pro amore coro-
la et honore sponsam te exaltat
circulaire; diamètre: environ
inconnu; coulé en plâtre au
Münster. — Reproduit plan-

sur le croissant de la lune,
sur toute sa portaine, est
ce composé de rayons flam-
le groupe on voit en cercle le
me (XIII): Mulier amicta
edibus ejus et i capite eius
Le profil du bord est sem-
s. Sur la surface du bord in-
tensées. — Circulaire; dia-
épaisseur: environ 2 cm. —

mea et pacificum contemplan-
tue pro amore coronatum spinis,
sponsam te exaltare in celum

Un exemplaire est en possession de M. le ^{curé}
Schmieters à Treckenhorst; polychromie moderne.
Reproduit planche 7.

3. Tête de St. Jean Baptiste, à longues boucles
de cheveux, avec barbe. Le relief a la forme d'un rec-
tangle posé sur un angle. La tête est entourée d'u-
ne zone circulaire qui porte cette inscription: To-
ha. Bap. interrat. mulie. no. succ. mac. (V).
Dans les coins sont de petites étoiles. — Longueur:
16,5 cm. — Un exemplaire est en possession de M.
le chapelain Meiners à Havirbeck. Restes d'an-
cienne polychromie. Il provient de la chartreuse
de Wedderen. Au dos est le signe Ger. (ou Her?)
gravé avant la suite. Reproduit dans A. Ludorf,
Monuments d'architecture et d'art de Westphalie,
cercle de Ludinghausen, planche 3 (p. 12).

4. Le Christ en croix. Le corps de Jésus-Christ
est attaché à une croix de larges poutres réunies
à angle droit. Quatre anges ailés couverts de vé-
tements longs reçoivent dans un calice le sang
des plaies des bras, du côté et des pieds. Au
pied de la croix sont Marie à la droite du Sau-
veur, et Jean à la gauche. Les deux, comme
Jésus-Christ, ont un nimbe. Par terre on voit
le serpent et des ossements humains. Le fond du
relief, jusqu'à la hauteur des reins de Jésus, à
droite et à gauche, représente un paysage. Au
dessus, l'espace libre est semé de petites étoiles.

— Hauteur: 40 cm.; largeur: 28 cm. — Un exem-
plaire est en la possession de M. le curé Fietz à
Aheine; il est bien barbouillé. — Figure 5 p. 19.

(1) Je ne suis pas parvenu à fixer le sens de ces mots
abrégiés. ^{C'est pourtant pas malin!} Johanne Baptista inter natos mulierum, nov. munit major-

5. Agnès est debout sur une console; elle tient le glaive dans la main gauche et une palme dans la main droite; à ses pieds est un petit agneau. La console porte l'inscription: ~~scilicet~~ agnes. — La forme est celle des reliefs du groupe 5 ff.; hauteur: 19,5 cm.; largeur: 10 cm. — Un exemplaire est entre les mains de M. le chanoine de la cathédrale de Cologne Schütgen. On y voit des restes de polychromie ancienne. [1]

La parenté des deux groupes par les points de vue de technique et de style est si apparente qu'il faut admettre que les reliefs non signés tiennent aussi leur origine de la chartreuse, bien qu'il ne soit pas certain que Tudosius en est l'auteur. L'inscription de II 2 et l'histoire de la découverte de II 3 parlent aussi en faveur de la chartreuse.

On pourrait, sans hésiter, attribuer au second groupe, un relief en argile d'une grande beauté de dessin et d'une exécution remarquable qui, recouvert d'une forte couche de craie, se trouvait encore, il y a pas longtemps, comme image pieuse, dans une barque de la mer Adriatique, près d'Ancone, si toutefois l'argile n'était pas rougeâtre. Les reliefs de Tudosius et tous ceux de même genre sont tous, ~~à l'exception de~~ je puis le savoir, faits d'argile blancheâtre. Ce relief qui est ^{une} propriété particulière a 45,5 cm. de hauteur et 0,24 cm. de largeur. Il représente Marie debout sur une console et tenant l'enfant Jésus

[1] Selon la communication du propriétaire ce relief est de la famille de Tudosius.

sur son bras. (Repr.

Étonnante est la comparaison avec la G^{te} M. compare l'attitude des visages, et surtout la plus grande similitude des deux avec le relief de la madone mentionné et comme ~~théâtre~~ rien sur son origine, on ne peut signaler sa provenance. Ce n'est pas sans doute que, par une voie indirecte, des bords du Rhin ou des Pays-Bas, l'art

Un relief qui est comparé à l'Emmerich sur de l'analogie avec l'art de l'annonciation en chromé et il doit être magistral de l'époque.

La signature de Tudosius est en formes suivantes: Tudosius (3, 4, 5, 7, 8), ou Tudosius

[1] Reproduit dans ^{l'art} des bords du Rhin, il en est fait mention. Historiques du cercle de Reims, il est cultivé dans la chartreuse de Wesel. L'art de l'annonciation est sortie, comme relief précité aura une grande ressemblance

lout sur une console); elle tient
 vain gauche et une palme dans
 ses pieds est un ~~petit~~ agneau.
 inscription: ~~sc~~ agnos. —
 les reliefs du groupe 5 ff.; hau-
 rgeur: 10 cm. — Un exemplaire
 de M. le chanoine de la cathédrale
 gen. On y voit des restes de poly-
 (1)

un groupe principal en fait
 style est si apparente qu'il
 les reliefs non signés tiennent
 de la chartreuse, bien qu'il
 w que Tudosus en est l'auteur.

de II 2 et l'histoire de la décor-
 ation aussi en faveur de la char-

hésiter, attribués au second
 en argile d'une grande beauté
 d'exécution remarquable) qui,
 de couche de craie, se trouvent
 longtemps, comme image pieu-
 que de la mer Adriatique, près
 de fois l'argile n'était pas rou-
 de Tudosus et tous ceux des
 de tous, ~~autrement~~ je puis le
 gile blanchâtre. Ce relief qui
 térieure a 45,5 cm. de hauteur
 rgeur. Il représente Marie de-
 viole et tenait l'enfant Jésus

munication du propriétaire ce relief
 de Tudosus.

sur son bras. (Reproduit planche 8).

Étonnante est la ressemblance de cette ma-
 donne avec la Ste Marguerite du relief 11. Si on
 compare l'attitude et l'expression des deux figu-
 res, et surtout la plissure ^{presque semblable} des vêtements. La si-
 militude des deux reliefs est frappante. Comme
 le relief de la madonne ne porte aucune désigna-
 tion et comme ~~l'histoire~~ on se sait absolument
 rien sur son origine, on en est réduit à se conten-
 ter de signaler sa parenté avec les œuvres de
 Tudosus. Ce n'est pas une œuvre italienne. Il
 faut que, par une voie quelconque, des navigateurs
 l'aient, des bords du bas Rhin, de la Westphalie
 ou des Pays-Bas, transportés à Ancône.

Un relief qui est conservé à la cure de Hoch-Eltzen
 près d'Emmerich sur le Rhin offre aussi une gran-
 de analogie avec l'art de Tudosus. Ce relief repre-
 sente l'annonciation de la Ste Vierge; il est poly-
 chromé et il doit être considéré comme une œuvre
 magistrale de l'époque de Tudosus (1).

La signature de Tudosus ^{Vredis} apparaît sous les
 formes suivantes: Tudosus (6) ou Tudosus Vre-
 dis (3, 4, 5, 7, 8), ou Tudosus Vred (11), ou Tudosus

(1) Reproduit dans Weerth, Les monuments ^{artistes} de
 l'art des bords du Rhin, pl. I, 5; décrit vol. I p. 2;
 il en est fait mention dans Clemen, Monuments ar-
 tistiques du cercle de Rees, p. 78. — L'art n'aurait-il pas
 été cultivé dans la chartreuse de Wesel, d'où celle de Wed-
 deren est sortie, comme à Wedderen même? Les deux
 reliefs précités auraient-ils peut-être été faits dans
 la chartreuse de Wesel, ce qui expliquerait leur
 grande ressemblance avec les œuvres de Tudosus?

Vred Cas. (9), ou Sudocus Cartus. (3a) ou Fu
Sudocus Vredis (1), ou Tu Vre Cartus (10), ou
enfin F Sudocus Vredis Cartus (2).

3. Matière et technique des reliefs.

L'argile cuite, dont se composent les reliefs de
Sudocus qui ont été faits par moulage, présente
dans sa masse une couleur blanchâtre et est de
dureté moyenne; elle n'offre qu'une résistance médioc-
re à l'acier employé pour la rayer. Les ouvrages
les plus anciens se distinguent (voir chap. 10) d'or-
dinaire par une plus grande épaisseur; tandis
qu'en eux l'argile a pris une épaisseur d'envi-
ron 2 cm., l'épaisseur des reliefs les plus récents,
surtout de ceux qui sont désignés au revers par
des lettres, F. H. I. a diminué jusqu'à environ
0,5 cm.

L'argile est bien consistante et parfaitement
maniable, ce qui permet de faire des ornements
de moins de 1 mm. de hauteur. Les lignes des
figures, des ornements et des lettres des reliefs n'ont
rien perdu de leur netteté par suite de la cuite.

On ne peut pas dire avec certitude d'où vient l'ar-
gile des reliefs. La seule chose qui soit certaine,
c'est que les environs de la chartreuse ne l'ont pas
fournie. On ne trouve là qu'une terre à tuiles
grossière. Mais on peut se demander si l'argile
employée par Sudocus ne provient pas de Vreden.
Vreden, qui n'est pas trop éloigné de la chartreu-
se, a une ancienne renommée qui lui vient de ses
gisements d'argile où l'on trouve des matériaux
excellents. Nünning énumère les produits

naturels de Vreden,
là: « quo cum primo
magno emolumento
sitansant et vel ipu
sam » (1) et « argi
paratorum ut esset
vidum » (2). Concern
Vreden pendant le
voit aucun renseignem
autre. Par contre on
apprend qu'on y a
en 1652 (3). Vreden
ou, la patrie de Tu
a apporté à la char
gile et de la manie
pas demeure fidèle

(1) *Msc. des Mon.
antiquae Vredhae
sous la rubrique C,
« non uno quidem »
des œuvres manuscrites
Rubr. Seule, la pre
u paraît imprimée a
12) ibid. sous la le
13) Voir les archives
Ber. Repert. vol. III,
Münster en Westpha
latores (à la canalisa
se de Vreden, et au
terre à potier trou
exploitation et à se
ginnium sont malh*

46.

Tudocus Cartus. (3a) ou Fr
u Tu. Vre Cartus (10), ou
Vredis Cartus (2).

Technique des reliefs.

Il se composent les reliefs de
(faits par moulage), présente
couleur blanchâtre et est de
l'argille qui une résistance médioc-
re pour le rayer. Les ouvrages
s'ébrouent (voir chap. 10) d'or-
dinaire à grande épaisseur; tandis
qu'à petit épaisseur d'envir-
on 2 mm les reliefs les plus récents,
sont désignés au revers par
une lettre qui a diminué jusqu'à environ

consistance et parfaitement
permet de faire des ornements
de hauteur. Les lignes des
traits et des lettres des reliefs n'ont
rien de net par suite de la cuisson.
Avec certitude d'où vient l'as-
surance que la chartreuse ne l'ont pas
pu le lui qu'une terre à parler
peut se demander si l'argile
de ces ne provient pas de Vreden.
C'est trop éloigné de la chartreu-
se renommée qui lui vient de ses
environs où l'on trouve des matériaux
qui énumèrent les produits

47.

naturels de Vreden, insiste précisément sur celui-
là: « quo cum permixta referas argillam figulinam
magno emolumento ad Belgas, Hispaniam, Lu-
sitaniam et vel ipsas Indias transmitti soli-
tam » (1) et « argilla atque ex eo quotannis
paratorum utensilium innumerabili copia flo-
ridum » (2). Concernant l'art de la céramique à
Vreden pendant le moyen-âge, je n'ai pu décou-
vrir aucun renseignement authentique ni aucun
autre. Par contre des témoignages certains nous
apprennent qu'on y a découvert de la terre à potier
en 1652 (3). Vreden était, comme nous l'avons
vu, la patrie de Tudocus. N'est-ce pas de lui qu'il
a apporté à la chartreuse la connaissance de l'ar-
gile et de la manière de la travailler et n'est-il
pas demeuré fidèle aux produits du sol paternel?

(1) Msc. des Mon. Monast., decuria II, non 111
antiquae Vredensae moderna Vredense sacrum
sous la rubrique C, comme explication des mots
« non uno quidem natura privilegio »; extrait
des œuvres manuscrites de Nünning sur Hans
Pühr. Seule, la première decurie des Mon. Monast.
a paru imprimée à West en 1747.

(2) Ibid. sous la lettre d.

(3) Voir les archives principales du pays de Müns-
ter, Repert. vol. III, 150 aux archives royales de
Münster en Westphalie « . . . négociations y re-
latives (à la canalisation de la Berkel) avec l'abbé
de Vreden, et aussi relatives à l'enamen de la
terre à potier trouvée dans cette paroisse, à son
exploitation et à sa vente, 1652. » Les actes ori-
ginaux sont malheureusement perdus.

La composition technique des reliefs de Tudoscus s'est faite de la manière suivante : On a commencé par faire ^{un ébauche} un modèle, ni en bois ni en pierre, mais en argile, comme le démontre la configuration des lignes tracées sur les reliefs. Ce modèle ^(ébauche) a servi à la confection du moule qui a été cuit ensuite ; ce moule était très dur et résistant ⁽¹⁾, de sorte qu'on pouvait en tirer ^{en creux} un grand nombre d'épreuves en argile.

Pour l'opération de modelage, l'artiste n'avait besoin, en fait d'instruments, que de baguettes et d'aiguilles. À l'aide de ces seuls instruments on peut ~~encrever~~ tracer les lignes et les ornements les plus fins et les motifs bosselés. Cependant le travail est non seulement facilité, ^{mais} on obtient une plus grande netteté et plus de fini quand, pour des ornements qui se répètent, on emploie des seaux en métal ou des planches gravées par des corrosifs ou au burin. Que Tudoscus ait employé des instruments semblables, on le voit à la grande régularité des petites étoiles, des rosettes et de certaines arabesques, aux beaux galons des vêtements, au modèle des rideaux (papier) en brocart et aux profils qui forment le bord de ses reliefs. Peut-être aussi certains petits détails ont-ils été ajoutés après coup au moule avant la cuité.

La confection d'un nouveau modèle a pu lui être facilitée en certains cas par l'emploi des figures d'un relief déjà existant. C'est ainsi que les reliefs I, 1 et I, 2 de la madonne sont conformes à ceux du groupe (selbstritt, Jesus, Maria, Anne) I, 3 et I, 3a.

(1) Quelques exemplaires de ^{semblables en argile} moules ~~existants~~ provenant de la chartreuse de Weddern se sont conservés, bien qu'ils ne soient pas du temps de Tudoscus ; voir chap. 6.

Les reliefs de Tudoscus à peine troués. 1- on de mations. La cuité est comme par exemple : (époque), considérée comme de la technique. La cuité même ? La charrie et il est possible qu'elle servant à la cuité de ble que les reliefs faits voyés à Vreden ou à cuité.

Certains reliefs ont Les couleurs employées blanc, le noir et l'ocre ne soit pas dépourvu d'importance du relief et faut avouer que la cuité en souffie parfois. venient se faisait aujourd'hui où la cuité hérente à l'argile, s

(1) Stadthorn est de den ; autrefois on gère d'industrie de la céramique.

banque des reliefs de Tudos-
 manière suivante : On a commen-
 e, ni en bois ni en pierre, mais
 l'inventé la configuration des
 reliefs. Ce modèle ^{ébauche} a servi à la
 et a été cuit ensuite ; ce moule
 tant qu'il, de sorte qu'on pouvait
 mbre d'épreuves en argile.
 le modelage, l'artiste n'avait
 truments, que de baguettes et
 de ces seuls instruments on
 les lignes et les ornements les
 bosselés. Cependant le travail
 facilité, ^{mais} on obtient une plus
 plus de finesse quand, pour des or-
 ent, on emploie des seaux en
 les gardés par des corrosifs ou au
 ait employé des instruments
 la grande régularité des petites
 de certaines arabesques, aux
 aments ; au modèle des rideaux
 aux profils qui forment le bord
 de aussi certains petits détails
 écoulé au moule avant de
 nouveau modèle a pu lui être
 cas par l'emploi des figures
 tant. C'est ainsi que les reliefs
 l'ordre sont conformes à ceux
 de Sévres, Marcé, Arme / I, 3 et I, 3a.

ires de moules ^{semblables en argile} et provenant de
 l'œuvre se sont conservés, bien qu'ils ne
 de Tudos. Vredis ; voir chap. 6.

Les reliefs de Tudosus sont en général bien cuits,
 à peine trouve-t-on de légères altérations ou défor-
 mations. La cuite réussie d'un des grands reliefs,
 comme par exemple I, 1 ou I, 2, doit être, pour l'é-
 poque, considérée comme un succès remarquable
 de la technique. La cuite se faisait-elle à la char-
 treuse même ? La chartreuse possédait une tuile-
 rie et il est possible qu'on y eût disposé des fours
 servant à la cuite des reliefs. Il est aussi possi-
 ble que les reliefs façonnés et séchés aient été en-
 voyés à Vreden ou à Stadthohn (1) pour y être
 cuits.

Certains reliefs ont été peints anciennement.
 Les couleurs employées sont le rouge, le vert, le
 blanc, le noir et l'or. Quoique la polychromie
 ne soit pas dépourvue de goût, relève l'expression
 extérieure du relief et le rende plus vivante, il
 faut avouer que la clarté et la netteté des lignes
 en souffre parfois. Il est possible que cet incon-
 vénient se faisait moins sentir autrefois qu'au-
 jourd'hui où la couleur n'est plus toujours ad-
 hère à l'argile, s'est gonflée et est feuilletée.

(1) Stadthohn est situé dans le voisinage de Vre-
 den ; autrefois on s'y livrait également à l'in-
 dustrie de la céramique.

5. Style et caractère artistique des reliefs.

Si les reliefs de Tudosius Vredis annoncent incontestablement de l'originalité artistique, on doit néanmoins se demander s'il s'est attaché à un autre artiste et s'il a eu utilisé des modèles ou des dessins. Comme il est probable qu'il n'a jamais été dans le monde et qu'il n'a sans doute vu jamais autre chose que ^{ce que} Vreden, son lieu d'origine, les villes de Coesfeld et de Dülmen et sa chartreuse isolée pourraient mettre sous ses yeux, on doit supposer qu'il n'a vu que des gravures sur cuivre et sur bois. Le commerce s'en faisait alors sur une vaste échelle et la chartreuse devait en posséder une assez grande quantité.

Aucun des anciennes gravures sur cuivre ou sur bois conservées au cabinet de Berlin n'a fourni aucune preuve permettant de croire que Tudosius Vredis ait copié ou imité des gravures. On n'a trouvé aucune gravure sur cuivre ou sur bois qui offre quelque ressemblance ^{directe} avec un de ses reliefs.

Pour exécuter ses ouvrages, il s'y prit comme les autres artistes du moyen-âge. Il a trouvé des types artistiques déjà créés et fixés, connus de chacun, comme la Vierge avec l'Enfant dans les attitudes les plus diverses, le groupe la Mère Anne représentée ^{avec Jésus et M.} en groupe, les différentes saintes, les anges portant la couronne, etc.; il s'est arrêté à ces types, mais il les a traités avec un sens artistique individuel qui se manifeste dans les finesses de la composition, dans l'expression du visage, dans la conformation ^{du corps} des membres, dans la ^{l'agencement} disposition du vêtement et dans les beaux motifs de décoration. On peut s'étonner peut-être

en voyant le relief N sous une forme qui, en composition, rappelle le Diocèse de l'an 1511. C. avoir inventé ce type; 1464 (Passavant II, p. 10) composition, du moins que l'exécution soit plus artistique qu'un tableau de la galerie de Berlin (1266, 1500). Elle existait de plus nécessaire d'admettre connaissance de la grande

Le paysage qui ornait I, 2, avec la petite chapelle du meunier, pourrais être plus anciennes, j'ignore, sur lesquelles ce défaut au 15. siècle

Le motif des images a été fourni évidemment semblables à celles qui sont gothiques, franches et leurs.

Quant aux fleurs, pour orner la plus, listel propre à les recevoir peintes ~~de~~ dernière période du fleurs du Tudosius ce livre manuscrit, a ses images en argi-

Valeur artistique des reliefs.

docus Vredis annoncent incontestablement l'art de la gravure, on doit ne pas s'il s'est attaché à un autre but, s'il a utilisé des modèles ou des types, et probable qu'il n'a jamais vu qu'il n'a sans doute vu ja-
 ne Vreden, son lieu d'origine, (et de Dülmen et sa chartreuse - mettre sous ses yeux, on doit se que des gravures sur cuivre parce s'en faisait alors sur une matrice de bois en posséder tantôt).

Les gravures sur cuivre ou sur bois de Berlin n'a fourni rien de croire que Tudosus imité des gravures. On n'a vu sur cuivre ou sur bois qui s'explique ^{directe} par un de ses reliefs. Les gravures, il s'y voit comme les autres. Il a trouvé des types usés, connus de chacun, comme dans les attitudes les plus diverses. (Mère Anne représentée en groupe, avec Jésus-Christ), les anges portant la couronne, ces types, mais il les a traités avec un individuel qui se manifeste dans la composition, dans l'expression de la conformation ^{du corps} des membres, du vêtement et dans les beaux. On peut s'étonner peut-être

en voyant le relief N° 4 représentant la St-Catherine sous une forme qui n'est pas commune et qui, dans sa composition, rappelle la fameuse gravure sur bois de Dürer de l'an 1511. Toutefois Dürer ne paraît pas avoir inventé ce type; une gravure du Maître de l'An 1464 (Passavant II, page 17 N° 17) offre déjà la même composition, du moins dans ses traits essentiels, quoique l'exécution soit grossière. Cette composition, sentée plus artistiquement, nous apparaît dans un tableau de la galerie de peinture des musées royaux de Berlin (1266, Maître d'Autriche vers 1480 - 1500). Elle existait donc avant Dürer. Il n'est donc pas nécessaire d'admettre que Tudosus Vredis ait eu connaissance de la gravure de Dürer.

Le paysage qui orne et complète les reliefs I, 1 et I, 2, avec la petite chapelle, l'ermitte et le domestique du meunier, pourrait être une imitation de gravures plus anciennes, peut-être d'images de St-Christophe, sur lesquelles ce paysage ne fait d'ordinaire pas défaut au 13. siècle.

Le motif des images à une seule figure I 5 et suiv. a été fourni évidemment par des figures de saints, semblables à celles qu'on voit dans l'intérieur d'églises gothiques, tranchées sur un fond peint de diverses couleurs.

Quant aux fleurs que Tudosus emploie si volontiers pour orner la plus petite place de l'image et tout le listel propre à les recevoir, leur ressemblance avec les fleurs peintes employées dans les miniatures de la dernière période du gothique ^{et romane}. Les listels ornés de fleurs du Tudosus auraient fait, peints dans un livre manuscrit, aussi bon effet qu'en relief sur ses images en argile. Fleurs et feuilles sont ce.

produites d'une manière si naturelle qu'il est possible de ^{distinguer} reconnaître les plantes, comme le lys, la fraise, la rose, l'oeillet et l'ancolie. Cette ornementation composée de fleurs si nette et si délicate s'explique surtout si, conformément aux statuts de l'ordre, Tudosius était, ce qui est très probable, expert dans l'enluminement comme dans la copie des livres. La reproduction fine des diverses plantes nous le fait voir aussi comme un ami des fleurs qui contemplant les plantes de son jardin avec un sens développé des formes de la nature. En général, les Chartreux cultivaient les fleurs avec prédilection.

Tudosius Vredis, qui fit ses vœux entre 1487 et 1507, et mourut en 1540, et si l'on songe qu'il partit de 1531 sa charge de prieur dut ^{mettre un frein} imposer ses limites à ses autres occupations, on est amené à placer entre 1500 et 1530 la période principale de son œuvre artistique. C'est l'époque où l'art du moyen-âge ^{arrive} est à son déclin pour céder peu à peu la place à la renaissance triomphante. Tudosius Vredis n'a plus subi l'influence des idées nouvelles; c'était un artiste du moyen-âge et il le resta. La tendance conservatrice de l'art westphalien et l'isolement de la chartreuse expliquent suffisamment comment il se fait que ses œuvres ont pu se soustraire aux formes artistiques de la renaissance.

Les figures de ses reliefs — ce ne sont, à peu d'exceptions près, que des figures féminines — ont dans leur attitude et leur expression un caractère purement gothique. Les têtes ont une rondeur élégante; les yeux sont grands avec paupières supérieures presque fermées et avec des sourcils tendres et proéminents au-dessus desquels s'élève un front

libre très haut; les oreilles ne sont pas larges, sveltes. Les figures des conventions que l'art y donne au corps humain de la complaisance. À l'époque; il se compose colleté qui ^{s'applique} ~~est~~ au haut placée, qui recouvre et a de longues manches à plus nombreuses que les ou qui est retenue, sur le relief I, 3 la Mer vieilles femmes et un vêtements sont ornés et naturelle et d'un

Le naturel dans fait voir aussi comment épris de l'art y rompit net, dans l'œuvre fidèle des formes vagues. Les du 15. siècle s'écrit succès.

Tous modèles le cas pour l'Enfant Jésus le corps du Sauveur connaissances riches de fait qu'il avait le traits du corps.

Il connaissait à force Les images en argile leur d'environ 5 cm. plastique. La perspective

ère si naturelle qu'il est possible
 ntes, comme le lys, la fraise,
 l'ancolie. Cette ornementation
 nette et si délicate s'explique
 inent aux statuts de l'ordre,
 si est très probable), expert dans
 une dans la copie des livres.
 des diverses plantes nous le
 me un ami des fleurs qui contin-
 son jardin avec un sens développ-
 nature. En général, les Char-
 fleurs avec prédilection.
 si fit ses vœux entre 1487 et 1507,
 et si l'on songe qu'il a par ses
 vœux dut imposer ^{mettre un frein} des limita-
 tions, on est amené à placer en-
 période principale de son œuvre
 époque ou l'art du moyen-âge
 un ceder peu à peu la place à la
 hante. Tudorus Vredius n'a plus
 idées nouvelles; c'était un
 âge et il le resta. La tendance
 est westphalien et l'isolement
 arguent suffisamment com-
 ses œuvres ont pu se soustraire
 ques de la renaissance.
 reliefs — ce ne sont, à peu d'ex-
 figures féminines — ont dans
 expressions un caractère pure-
 les têtes ont une rosée d'élégan-
 ands avec paupières supérieures
 avec des sourcils tendres et pro-
 us desquels s'élève un front

libre très haut; les épaules s'inclinent doucement
 et ne sont pas larges; le corps inférieur est long et
 svelte. Les figures debout ont cette inclinaison con-
 ventionnelle que l'art gothique avait l'habitude de
 donner au corps humain pour lui ^{faire prendre} l'expression
 de la complaisance. Le costume est dans le goût de
 l'époque; il se compose d'un vêtement inférieur dé-
 collé qui ^{s'applique} ~~est collé~~ au corps au moyen d'une ceinture
 haut placée, qui recouvre complètement les pieds
 et a de longues manches, et d'un manteau large
 à plis nombreux qui se pose librement sur les épa-
 les ou qui est retenu par une agrafe sur la poitrine.
 Sur le relief I, 3 la Meis Anne porte le vêtement des
 vieilles femmes et un mouchoir de tête. Les bordures
 vêtements sont ornés de riches glèbons. La plisure
 est naturelle et d'une grande élégance et liberté.

Son naturel dans l'emploi de l'arabesque nous le
 fait voir aussi comme un artiste ~~encore~~ complète-
 ment épris de l'art gothique. La ~~ressource~~
 compte net, dans l'ornementation, avec l'imitation
 fidèle des formes végétales, imitation dont les artés-
 tes du 15. siècle s'étaient servis avec un si grand
 succès.

Tous modèles le corps nu, comme cela l'est le
 cas pour l'Enfant Jésus des reliefs I, 1, 2, 3, et pour
 le corps du Laqueur (relief I, 4) Tudorus avait les
 connaissances suffisantes pour son temps. Il est
 de fait qu'il avait le sens des formes et des propor-
 tions du corps.

Il connaissait à fond la technique des reliefs.
 Ses images en argile qui s'élèvent jusqu'à une hau-
 leur d'environ 5 cm., font une bonne impression
 plastique. La perspective est toujours bien rendue.

Il faut louer aussi le soin consciencieux et la patience avec lesquels tout est fait proprement jusque dans les plus petits détails. Souvent les reliefs de Tudocus rappellent des ouvrages finement bosselés et ciselés de l'orfèvre.

Pour faire les inscriptions de ses reliefs il a employé le plus souvent des lettres ~~franciscaines~~ majuscules; il s'est servi rarement de l'écriture gothique. Sa signature est toujours en lettres romaines (voir page 20).

Ce qui caractérise essentiellement ses reliefs, ce sont les petites étoiles qui sont en grand nombre, surtout au-dessus des figures. Les petites étoiles et les fleurs comme ornement, sont une espèce de fantaisie de Tudocus.

Depuis l'époque où les villes des Pays-Bas ~~étaient~~ ~~devenues~~ prospères, l'art en Westphalie subit l'influence des Pays-Bas, influence que le commerce et les relations journalières contribuèrent à consolider. La contrée qui eut le plus cette influence à sentir, c'est le pays de Münster dont les habitants avaient, par leur langue et par leur manière de vivre, tant de ressemblance avec les Néerlandais (1). Les œuvres de Tudocus portent aussi la trace de ces relations.

Son activité s'est elle portée sur d'autres domaines de l'art, et jusqu'à quel point, c'est ce que nous ne savons pas. Il est probable qu'il s'est borné à la plastique de l'argile. Mais ce qui, de ses œuvres, s'est conservé, ^{nous} suffit pour le mettre au

(1) Concernant les relations de l'art westphalien avec les Pays-Bas voir Nordhoff, Annales de Bonn 1895 p. 313.

nombre des premières pour lui assigner sa place parmi les maîtres du 16. siècle peu ordinaires, qui dans l'art de configuration et des techniques. ~~est plus élevé~~ qui des heures de récréation et si en y ajoutant la notion d'un artiste, vous à cet égard un sans sa signature nous a découvert les lions. Comme artiste des formes et de les quarante dernières bien à une ère et intellectuelle.

G. Culture des après la r.

Il est prouvé que de la céramique n. à la chartreuse de successeurs, quand pas exactement le docur Vredis continue ce qui attestent indiquées au revers et c'est ainsi que le que NH n° 1603, 1603 la confection.

54.
le soin consciencieux et la patience
est fait proprement jusqu'aux
détails. Souvent les reliefs de
ces ouvrages finement bosselés

de ses reliefs il a employé
des lettres ~~franciscaines~~ majuscules;
et de l'écriture gothique. Sa
est en lettres romaines (voir
essentiellement ses reliefs, ce
qui sont en grand nombre, sur
figures. Les petites étoiles et les
dentés sont une espèce de fantaisie.

à les villes des Pays-Bas ~~étaient~~
prosperes, l'art en Westphalie
des Pays-Bas, influence que les
tions journalières contribuent.
La cornée qui est le plus celle
c'est le pays de Münster dont
est, par leur langue et par leur
tant de ressemblance avec les
œuvres de Tudosius portent
relations.

elle portée sur d'autres domai-
qu'il a quel point, c'est ce que
Il est probable qu'il s'est borné
l'argile. Mais ce qui, de ces
voit, ^{vous} suffit pour le mettre au
relations de l'art westphalien
voir Nordhoff, Annales de Bonn

55.

nombre des premiers artistes de la Westphalie et
pour lui assigner une place honorable parmi les
maîtres du 16. siècle. Ce fut un artiste de talents
peu ordinaires, qui se distingua par son habileté
dans l'art de configurer, par son goût et par ses ap-
titudes techniques. Si l'a donné à ses ^{reliefs} travaux ~~son~~
but plus élevé qui sont un travail fait pendant
des heures de récréation monacale, un but plus élevé,
et si en y apposant son nom il s'est conquis la repu-
tation d'un artiste, c'était son droit. Nous lui de-
vons à cet égard une reconnaissance spéciale; car,
sans sa signature nous ne serions jamais parve-
nus à découvrir l'origine de ces aimables créa-
tions. Comme artiste, Tudosius ne s'est pas éman-
cipé des formes et des idées du moyen-âge, bien que
les quarante dernières années de sa vie appar-
tiennent à une ère nouvelle de vie artistique
et intellectuelle.

G. Culture des arts à la chartreuse après la mort de Tudosius.

Il est prouvé qu'après la mort de Tudosius, l'art
de la céramique n'a pas cessé d'être en honneur
à la chartreuse de Weddeleren. Tudosius a eu des
successeurs, quand même nous ne connaissions
pas exactement leurs noms. Les formes de Tu-
dosius Vredius continuèrent à être employées. C'est
ce qui atteste indubitablement les inscriptions
gravées au revers des reliefs avant leur cuite.
C'est ainsi que le N° I, 8 offre au revers le si-
gne NH xō 1603, inscription qui fixe à l'année
1603 la confection de ce relief. Plusieurs pièces

(I, 5, 7, 9) portent les lettres. F. H. J. en lettres majuscules, dont la forme ^{indique} l'époque de Ludovic Vredis (1). Les échantillons les plus récents se distinguent, comme nous l'avons fait observer déjà page 21 par une couche d'argile qui n'a plus qu'environ 0,5 cm. d'épaisseur.

Or si les formes de Ludovic Vredis ont été, c'est démontre, employées à la chaux-terre jusqu'au 17. siècle, il faut admettre que de nouveaux reliefs y ont ^{aussi} pris naissance.

Dans le pays de Münster et là seulement on trouve fréquemment un relief en argile sur lequel est représentée la Mère de Dieu qui nourrit l'Enfant Jésus. L'image est d'une grande beauté et d'une exécution technique excellente. Un cadre orné de coquillages, également en argile, qui fait corps avec l'image, l'entoure; quant au style, ce relief appartient au 17. siècle. La hauteur, y compris le cadre, est de 44 cm. et de 30 cm. sans le cadre; la largeur est de 36 ou 22 cm. Un autre petit relief, dont le haut se termine en demi-cercle, porte une figure de la madone parfaitement ressemblante à celle du plus grand; cependant ce relief n'a pas de cadre et se distingue de l'autre en ce que de petites têtes d'anges planent dans les nuages au-dessus de la madone. La madone ressemble parfaitement à une peinture sur verre du musée

(1) Peut-être les lettres. F. H. J. désignent-elles Frère Henri Sfording de Münster dont le nécrologe dit en date du 29 avril: Dominus Henricus Sfording, professor et senior, alias coquinaris huius domus, obiit Colonia in loco exilii sui Ao 1637.

de ville de Magdebourg à ces reliefs un lieu d'origine (2).

Il est en outre possible ^{ou plutôt en argile} que les ^{plus anciens} reliefs à Jean furent moulés à bois dont on s'est servent à la chaux-terre.

(1) Reproduit dans le, 1894 p. 181.

(2) Je connais trois exemplaires appartenant l'un à Zuhorn à Warendorf (à la société d'histoire et le troisième à la famille polychrome), et sont entre les mains de Münster et des négociants famille Zuhorn sait, argile et d'autres objets, un religieux membre d'air de M. Zuhorn, fait profession à la c. nom de Lambert et cette communication de M. Zuhorn donne plus haut une nouvelle aussi beaucoup i. i. i. que toutes sortes d'images à ces images en pour effet de mettre à nourriture. — Le relief Nordhoff, Monument

56.
Les lettres F. H. J. en lettres
cognates
forme) ^{indique} l'époque de
Les échantillons les plus récents
me nous l'avons fait observer
une couche d'argile qui n'a
2 cm. d'épaisseur.
Tudous Vredis ont été, c'est
à la chartreuse jusqu'au
mettre que de nouveaux reliefs
e).

inter et la seulement on
un relief en argile sur lequel
Mère de Dieu qui nourrit l'En-
est d'une grande beauté
technique) excellente. Un cadre
également en argile, qui fait
l'entourer; quant au style,
au 17. siècle. La hauteur,
est de 44 cm. et de 30 cm.
largeur est de 36 ou 22 cm.
ef, dont le haut se termine
est une figure de la madone
semblante à celle du plus
ce relief n'a pas de cadre
l'autre en ce que de petites
ent dans les nuages au-des-
e. La madone ressemble par-
venue sur verre du musée

lles. F. H. J. désignent-elles Frère
Minster dont le nécrologe dit
? Dominus Henricus Sfording,
alias coquinaris huius domus, obiit
ii sui ho 1637.

57.
de ville de Magdebourg (1). Il est difficile d'assigner
à ces reliefs un lieu d'origine autre que la chartreu-
se (2).

Il est en outre possible de prouver que deux bas-
reliefs ^{excellents en argile} ~~précieux~~ représentant la Mère de Dieu et St.
Jean furent moulés à la chartreuse. Les moules en
bois dont on s'est servi ont été retrouvés dernière-
ment à la chartreuse, ^{même} malheureusement endommagés.

11) Reproduit dans le journal des arts industriels,
1894 n. 181.

12) Je connais trois exemplaires du premier relief qui
appartiennent l'un à M. le conseiller du tribunal
Zuhorn à Warendorf (ancienne polychromie), l'autre
à la société d'histoire et d'archéologie de Westphalie,
le troisième à la famille Hertel à Münster (ancien-
ne polychromie), et deux exemplaires du second qui
sont entre les mains de M. le conseiller secret Ohm à
Münster et du négociant Brüning à Münster. La
famille Zuhorn sait par tradition que ce relief en
argile et d'autres objets d'art lui ont été donnés par
un religieux membre de la famille. Le père de
l'aïeul de M. Zuhorn, Jean Gottfried Zuhorn
fait profession à la chartreuse de Meddeleren sous le
nom de Lambert et y est mort religieux en 1736.
Cette communication que je dois à la complaisance
de M. Zuhorn donne à l'affirmation que j'ai émise
plus haut une nouvelle probabilité. Ce qui m'a
aussi beaucoup intéressé, c'est d'apprendre de lui
que toutes sortes d'idées superstitieuses se rattache-
rent à ces images en argile. La sienne doit avoir
pour effet de mettre à l'abri de tout souci en fait de
nourriture. — Le relief de Warendorf a été décrit par
Nordhoff, Monuments du cercle de Warendorf p. 39.

gés. Le buste de la *St. Vierge* qui était polychrome et dont les formes sont bien conservées est la propriété de M. le conseiller du Tribunal Zuhorn à Warendorf (1). Il a 0,22 cm. de hauteur, 0,20 cm. de largeur et dans le bas 0,09 cm. de profondeur. Au revers sont gravées les lettres J. P. Ce buste est bien du dernier siècle. A côté des moules des deux bustes se trouve aussi le moule d'une tête de mort (2), qui porte l'inscription suivante gravée avant la cuite: J. Josephus Schütte. Celui-ci fut l'avant-dernier prévôt de Meddewen (1779-1789).

C'est ainsi que l'art de la sculpture ou du moulage fut exercé à la chartreuse de Meddewen depuis son origine jusqu'à sa fin. Jusqu'ici, à part les ouvrages de Tudosus et ceux qui ont la même façon, il n'a été possible ^{d'assigner} avec certitude ou avec ~~une~~ grande probabilité qu'au petit nombre d'objets précités la chartreuse comme lieu d'origine. Peut-être des recherches ultérieures pourront-elles faire entrer quelques autres objets dans cette catégorie.

La chartreuse n'était pas le seul lieu de la Westphalie où l'on fabriquait des objets plastiques en argile. Nous trouvons, quoique peu fréquemment, des ouvrages en argile formés d'une autre matière et d'une valeur artistique moindre que ceux qui

(1) Voir Nordhoff, *Monuments du cercle de Warendorf*, p. 39.

(2) Le marchand d'objets antiques Grothues à Münster a fait l'acquisition de ces trois moules et les a cédés à la société provinciale des sciences et des arts de Münster pour le musée provincial.

proviennent de Westphalie. Quelques figures complètes

Le roi de Prusse (qui on a dit prussien dans le cercle) Ce sont deux magnifiques *St. Martin à cheval* montrant de son manoir seide le chevalier *St. G.* et plonge sa lance dans les deux le fond reprise de ville; les saints prussiens. Les reliefs si belles de conception et admettre qu'ils sont

Les constatations concernant la chartreuse fournissent de la céramique un peu connue dans ces existents ou ont existé et Lünen), mais elles la vaisselle ordinaire de vaisselle étrangère, tout, qui ont été trouvés et garnis de murs

(1) Tout est un relief d'histoire et d'archéologie. Il est d'argile rouge et

(2) Je connais deux seulement de l'église de Lünen polychrome, et on dit qu'ils sont de vers 1600. donc debout.

58.
Verre qui était polychrome et bien conservées est la propriété du Tribunal Zuhorn à Waren de hauteur, 0,20 m. de largeur m. de profondeur. Au revers est P. P. Le buste est bien des moules des deux bustes et d'une tête de mort (2). On surmonte gravée avant la Schütte. Celui-ci fut l'usurier d'Ideren (1779-1789).

de la sculpture ou du moulage avec de Wedderen depuis son d. Jusqu'ici, à part les ouvrages en ont la même façon, il n'a été ou avec une grande probabilité d'objets présentés la char-origines. Peut-être des recherches faire entrer quelques cette catégorie.

est pas le seul lieu de la West-quant des objets plastiques en ons, quoique peu fréquemment, le formées d'une autre matière artistique moindre que ceux qui

Monuments du cercle de Waren.

objets antiques Grothues à Müns- tion de ces trois moules et les rincipale des sciences et des arts le musée provincial.

59.

proviennent de Wedderen (1). On rencontre aussi quelques figures complètes en argile (2).

Je dois aussi mentionner encore ici deux reliefs en argile qu'on a découverts dernièrement chez un paysan dans le cercle de Borken en Westphalie. Ce sont deux magnifiques tablettes dont l'une porte St. Martin à cheval qui donne au mendiant la moitié de son manteau, tandis que l'autre représente le chevalier St. Georges qui arrive au grand galop et plonge sa lance dans la queue du dragon. Dans les deux le fond représente de pittoresques maisons de ville; les saints portent le costume des guerriers romains. Les reliefs sont des œuvres de la renaissance belles de conception et d'exécution. On peut bien admettre qu'ils sont sortis d'un atelier westphalien.

Les constatations concernant les œuvres artistiques de la châtellenie fournissent leur contribution à l'histoire de la céramique westphalienne qui est encore peu connue dans ses détails. D'anciennes poteries existent ou ont existé à Vreden, Stadthorn, Ocktrup et Lünen, mais elles ne paraissent avoir livré que de la vaisselle ordinaire. La grande masse de tessons de vaisselle étrangère, de vaisselle de Siegbourg surtout, qui ont été trouvés à Münster lorsqu'on a nettoyé et garni de murs le lit de l'Esch, prouve que l'im-

(1) C'est un relief conservé au musée de la société d'histoire et d'archéologie de la Westphalie à Münster. Il est d'argile rouge et porte l'inscription Berthage.

(2) Je connais deux belles figures de saints qui proviennent de l'église de Lünen; ils ont des restes d'une couleur polychrome, et ont été modelés et non coulés; ils sont de vers 1600. Je connais également une madone debout.

portation était considérable et que les fabriques de po-
 ceird du pays n'étaient loin de suffire. La plus grande
 partie des cruches qu'on employait jadis à la campagne
 étaient aussi importées; c'était souvent du grès de
 Trechen. Nous ne savons si l'on fabriquait de la faïen-
 ce en Westphalie. Des vases en grès blanc-gris de
 qualité plus qu'ordinaire, de forme convenable, avec
 ornements incisés ou bosselés, peints en bleu ou en
 brun, sont attribués à un maître-potier Gert-
 (Gérard) Rensing de Warendorf [1]; ces vases sont du
 18. siècle.

Lorsque, dans la seconde moitié du 18. siècle, le grès
 anglais fut importé en grande quantité en Allemagne,
 des fabriques d'objets en grès s'établirent bientôt en
 divers endroits et firent concurrence à l'importation
 anglaise. C'est ainsi qu'il s'en établit une à Belgte,
 petite ville des environs de Münster en Westphalie.
 Cette fabrique réussit surtout dans la production
 du grès noir. En 1803 elle livrait pour plus de 10 000
 Rhalers de produits divers. Elle subsista jusque vers
 1840 [2].

[1] Nordhoff, Monuments du cercle de Warendorf, p.
 39. — Il est du reste douteux qu'il faille considérer
 comme initiales de Gert (Gérard) Rensing les gran-
 des lettres G R. qu'on voit sur le devant des vases
 et qui sont souvent surmontées d'une couronne;
 qu'un potier eût ainsi imposé sa marque, ce serait
 un fait sans exemple.

[2] Sur la fabrique de Belgte, je dois des renseigne-
 ments à M. le D^r Westkamp à Dorsten.

Les quatre docu-
 ments et qui sont
 de la chartreuse de
 mier, jamais été pub-
 lictés, convenue que
 partie, empruntées à
 J'y ai ajouté les dat-
 et des actes des chap-
 tanea de Nünning
 jusque vers 1730, j'a-
 greux entrés à la cha-
 d'après les actes des
 les noms allemands ne
 tement, soit d'après
 chapitre de Münster
 i désigne les dates
 reuse de Wedderen,
 Vies aux listes de l'éc-
 R. F. Pot. Bastien, a
 extraits des actes des
 clait pas les actes de
 incl. Quant aux dat-
 chapitres généraux,
 tion faite déjà par
 que lorsque lorsque
 le chartreux était
 temps de Pâques
 avait été faite à
 coup de cas, la mo-
 deux ans avant la
 des chapitres généraux

dérivable et que les fabriques de por-
celain de suffire. La plus grande
n employait jadis à la campagne
ées; c'était souvent du grès de
vous si l'on fabriquait de la faim-
vases en grès blanc-gris de
naire), de forme convenable, avec
bosselés, peints en bleu ou en
s à un maître-potier Gert-
Warendorf (1); ces vases sont des

onde morte du 18. siècle, le grès
en grande quantité en Allemagne,
en grès s'établirent bientôt en
irent concurrence à l'importation
iqu'il s'en établit une à Belgte,
ions de Münster en Westphalie,
est surtout dans la production
03 elle livrait pour plus de 10000
divers. Elle subsista jusque vers

uments du cercle de Warendorf, p.
d'outremer qui est facile reconnaître
Gert (Gerard) Rensing les gran-
u'on voit sur le devant des vases
est surmontée d'une couronne;
ainsi imposé sa marque, ce serait
mple.
de Belgte, je dois des renseigne-
Westkamp & Dorsten.

Supplément.

Les quatre documents suivants que nous repré-
sentons et qui sont importants pour l'histoire
de la chartreuse de Meddieren n'ont, à part le pre-
mier, jamais été publiés. Les listes des professi, hos-
pitantes, conversi qui suivent ont été, en majeure
partie, empruntées aux Collectanea de Nünning.
J'y ai ajouté les dates en me servant du nécrologe
et des actes des chapitres généraux. Mais les Collec-
tanea de Nünning et le nécrologe ne vont que
jusque vers 1730, j'ai dû donner le nom des reli-
gieux entrés à la chartreuse de 1730 à 1803 soit
d'après les actes des chapitres généraux dans lesquels
les noms allemands ne sont pas toujours écrits correc-
tement, soit d'après les almanachs des adresses du
chapitre de Münster.

Je désigne les dates de décès du nécrologe de la char-
trreuse de Meddieren, G. C. & les dates de décès emprun-
tés aux listes de décès des chapitres généraux. Le
R. P. Pol. Bastien, à l'amabilité duquel je dois les
extraits des actes des chapitres généraux, ne possé-
dait pas les actes des années 1490, 1494, 1496-1499
incl. Quant aux dates de décès tirées des actes des
chapitres généraux, nous devons renouveler l'observa-
tion faite déjà page 3; la date exacte n'est donnée
que lorsque lorsque le chartreux dans les cas où
le chartreux était mort entre le 1 janvier et le
temps de Pâques et où la notification du décès
avait été faite à temps au chapitre. Dans beau-
coup de cas, la mort a eu lieu un an ou même
deux ans avant la date mentionnée dans les listes
des chapitres généraux.

La liste des prieurs est faite d'après les Collectanea de Nünning qui renferment une courte chronique sur chacun d'eux, d'après les extraits des actes des chapitres généraux et d'après le nécrologe de la chartreuse de Weddeleren. En tout état de cause nous avons donné la préférence aux dates indiquées par le nécrologe.

Les quatre documents reproduits, qui sont en protois westphalien de l'époque, sont :

I. L'acte de fondation de la chartreuse de Weddeleren du 31 août 1476.

II. L'acte par lequel l'évêque de Münster Henri de Schwarzenbourg confirme la fondation du couvent de Weddeleren en date du 7 décembre 1476.

III. L'attestation (peut-être enregistrement) de la fondation par le gouverneur de Dülmen en date du 18 février 1477.

IV. Gest (Gérard) de Kessel est mis au douaire du couvent : 29 juillet 1477.

Il me paraît inutile de copier ici les listes suivantes qui sont en latin :

1. La liste des profes de la chartreuse de Weddeleren.

Vers la fin de cette liste, page 39, il y a un alinéa allemand qui dit :

Les listes de décès des chapitres généraux de 1759 à 1789 et les almanachs des adresses du chapitre de Münster de 1776 à 1800 nomment les habitants suivants de la chartreuse :

2. Liste des Pères et des Frères hôtes de la chartreuse de Weddeleren.

3. Liste des frères de la chartreuse de Weddeleren.

Les initiales de stall ont été tirées de la chartreuse de Weddeleren. Le manuscrit est au château Fietz à Rhein.

Les textes qui accompagnent les suivants :

1. Page 10 : Gravures du chœur.

2. Page 13 : Sceau de la chartreuse.

3. Page 20 : Le reliquaire.

4. Fragment de la page 22.

5. Page 25. Fragment I, 1.

6. Planche 1. Madone et musée des arts :

7. Planche 2. Madone Berlin.

8. Planche 3. 1. Coeur et Apollonie (détail).

2. Musée d'archéologie, Münster. Marie, Anne (société).

9. Planche 4. Madone. — Barbe (musée).

10. Planche 5. Lucie. Dorothee (musée épiscopal).

est faite d'après les Collecta-
si renferment une courte chroni-
d'après les extraits des actes
et d'après le nécrologe de la
deren. En tout état de cause
la préférence aux dates indis-
loges.

ents reproduits, qui sont au
de l'époque, sont :

tion de la chartreuse de Wedder-
?

et l'évêque de Münster Henri
confirme la fondation du couvent
du 7 décembre 1476.

ut être enregistré) de la fonda-
le Dülmen en date du 18 février

de Fleppel est mis au douaire
1477.

ent de copies ici les listes sui-
latin :

es de la chartreuse de Wed-

de liste, page 39, il y a un alinea

des chapitres généraux de 1759
achs des adresses du chapitre
à 1800 nomment les habitants
reue :

et des Frères hôtes de la char-

3. Listes des frères convers qui ont fait profession
à la chartreuse de Wedderen.

Les initiales de la monographie de M. Warm-
stall ont été tirées d'un manuscrit de la chartreu-
se de Wedderen intitulé *liber orationum*; ce
manuscrit est aujourd'hui la propriété de M.
cure Fietz à Rheine.

Gravures.

Les textes qui accompagnent les gravures sont
les suivants :

1. Page 10 : Gravure 1. Morceau du carrel des stal-
les du choeur.

2. Page 13. Sceau du couvent de Wedderen.

3. Page 20. Le relief I 3 a vu de derrière.

4. Fragment de la bande du bas du relief I, 1 : pu-
ge 22.

5. Page 25. Fragment de la bande du bas du relief
I, 1.

6. Planche 1. Madone (société d'archéologie, Müns-
ter et musée des arts industriels, Berlin).

7. Planche 2. Madone (musée des arts industriels,
Berlin).

8. Planche 3. 1. Coëlle, groupe de Jésus, Anne, Marie,
et Apollonie (détail du relief de la madone, société
d'archéologie, Münster). — 2. Groupe de Jésus,
Marie, Anne (société d'archéologie, Münster).

9. Planche 4. Madeleine (musée épiscopal, Müns-
ter). — Barbe (musée épiscopal, Münster).

10. Planche 5. Lucie (musée épiscopal, Münster) -
Dorothea (musée épiscopal, Münster).

11. Plaque 6. Catherine (musée épiscopal, Münster). — Marguerite (musée épiscopal, Münster).
 12. Plaque 7. 1. Tête de Christ (musée épiscopal). — 2. Madone (Schmieders). — 3 et 4. Arques (détails du relief de la madone, société d'archéologie, Münster).
 13. Plaque 8. Madone (société d'archéologie, Münster) — Madone (propriété particulière, Berlin).

Liste des évêques de Münster:

(Le traducteur).

- 43^e évêque: Henri III, comte de Schwarzbourg (1466-1496). Fondation de la chaux-croix, 1476.
 44. Conrad, comte de Rittberg (1497-1508).
 45. Erich, duc de Saxe-Lauenbourg (1508-1522).
 46. Frédéric III, comte de Wied (1522-1522). Les anabaptistes triomphent.
 47. François, comte de Waldeck (1532-1553). Il passe au luthéranisme et vit dans le concubinage.
 48. Guillaume de Ketteler (1553-1557). Il fut plus protestant que catholique.
 49. Bernard de Ruesfeldt (1557-1566), prêtre d'une grande faiblesse, quoique bon.
 50. Jean III, comte de Hoya (1566-1574), évêque selon le cœur de Dieu.
 51. Jean Guillaume, duc de Clèves (1574-1585).
 52. Ernest, duc de Barrière (1585-1612). Triomphe définitif du catholicisme.
 53. Ferdinand, duc de Barrière (1612-1650).
 54. Christophe Bernard de Galen (1650-1678).
 55. Ferdinand II de Friedenberg, en même temps évêque de Fuldern (1678-1683).

56. Maximilien 4^e temps archevêque de Hildesheim (1683).
 57. Frédéric Chré. 58. François Arnoume temps évêque de 59. Clément Aug. temps archevêque de Hildesheim et Oss. 60. Maximilien Fr. Rothenfels, en même temps 1761-1784.

61. Maximilien Fr. en même temps archevêque. Le siège épiscopal: sur l'histoire de 11

1. Regesta historia par H. A. Eckhard, continué sous le titre: Westphaliae documenta de 1871-1888, III-V; en outre E. Friedländer, C. A. espèce de supplément Bisthums Münster, cité de Münster) pub nationale, Münster 1 2. Hindlinges, Mi historiques de Münster Geschichte der älteren ciers comtes), 2 vols

54.

therine (musée épiscopal, Mins-
 (musée épiscopal, Münster).
 ste de Christ (musée épiscopal).
 es). — 3 et 4. Arges (détails de
 société d'archéologie, Münster).
 'adone' (société d'archéologie).
 e) propriété particulière, Ber
 nes de Münster):

cteur).
 ri III, comte de Schwarzbourg
 'ation de la châtellenie, 1476.
 de Rittberg (1497-1508).
 lace-Lauenbourg (1508-1522).
 mte de Wied (1522-1522). Les an-
 de Waldeck (1532-1553). Il passe
 rit dans le concubinage.
 Ketteler (1553-1557). Il fut plus
 ligue.
 aesfeld (1557-1566), méritait d'être
 moique bon.
 de Hoya (1566-1574), évêque
 me, duc de Clève) (1574-1585)
 Barrière (1585-1612). Triomphe
 l'ennemi.
 duc de Barrière (1612-1650).
 Bernard de Galen (1650-1678).
 de Friedenberg, en même temps
 en) (1678-1683).

55.

56. Maximilien Henri, duc de Barrière, en même
 temps archevêque de Cologne et évêque de Liège et
 de Hildesheim (1683-1688).
 57. Frédéric Christian de Flettenberg (1688-1706).
 58. François Arnold Wolf de Metternich, en mé-
 me temps évêque de Paderborn (1708-1718).
 59. Clément Auguste, duc de Barrière, en même
 temps archevêque de Cologne, évêque de Paderborn,
 Hildesheim et Osnabrück (1719-1761).
 60. Maximilien Frédéric, comte de Königseck-
 Rothenfels, en même temps archevêque de Cologne
 1761-1784.
 61. Maximilien François, archiduc d'Autriche,
 en même temps archevêque de Cologne (1784-1801).
 Le siège épiscopal vacant jusqu'en 1821.

Ouvrages

sur l'histoire de Münster et de la Westphalie.

1. Regesta historiae Westphaliae; ouvrage publié
 par H. A. Erhard, Münster, 1847-1851, I-II, con-
 tinué sous le titre: Westfälisches Urkundenbuch (re-
 cueil de documents de la Westphalie) par R. Wilmanns,
 1871-1888, III-V; en outre Indices par R. Wilmanns,
 E. Friedländer, E. A. Heyden, 1861, 1871, 1878, et une
 espèce de supplément: Die Geschichtsquellen des
 Bisthums Münster (les sources historiques du diô-
 cèse de Münster) publié par des amis de l'histoire
 nationale, Münster 1851-1881, I-IV.
2. Kindlinger, Münsterische Beiträge (documents
 historiques de Münster), 3 vol. Münster 1793, et
 Geschichte der ältern Grafen (histoire des an-
 ciens comtes), 2 volumes.

66.

3. Niefert, Beiträge zu einem münsterischen
Urkundenbuche (actes pour servir à une collection
de documents historiques de l'évêché de Münster)
I et II, Münster, 1827.

4. Niefert, Collection de documents historiques
de l'évêché de Münster (Münsterische Urkunden-
Sammlung), 7 vol., Coesfeld, 1826-1837.

5. Tribus, Gründungsgeschichte der Stifte, Pfar-
kirchen, etc. im Bisthum Münster (Histoire de la
fondation des chapitres, églises paroissiales, etc. du
diocèse de Münster), I, Münster, 1845.

69

1

Chartreuse Heddern - Dulmen

Le manuscrit appartient à la Chartreuse

Grundbesitz und finanzielle Lage
des Klosters Charthaus Heddern
zur Zeit der Besitznahme.

Kaisers in Folge der Tüchtigkeit des Reichsdeputirten
Jünglings vom 25 Februar 1803 angeordnet.
Vikarisation und Heilung des Hofpflanzens
ster unter mehreren Landesherren des Herzog
Emanuel von Oey den Hofpflanzens zuge-
kauft. Weil der Landes Anwalt als Landesherren
in Laßitz genommen hatte, erklärte der P. P.
Faber sofort, daß die Verwaltung des Klosters
Charthaus Heddern in Anordnung gegeben ist
so daß die Einkünfte desselben nicht weniger als
falls der P. P. und zur Ausübung des Hofpflanzens
sowie der Unterhaltung der Armen fürwahr,
falls in den letzten Jahren nicht weniger, und
Gefolge erhalten worden seien.

Als Hauptursache dieses Zustandes gab der Prior
Einkommen im Lande der Landesherren an, so
war die noch und noch ungenutzten Pflanzens
bezüglich der Verwaltung der Leute, welche die
Kornabgaben brauten &c. st. muß in der That
ökonomisch nach den Verfügungen der im Jahre 18
noch lebenden früheren Klosterherren ungenutz-
ordentlich kostspielig gewesen sein.

Die Herzogliche Regierung hat daher auf Wunsch
des Priors und des Rates die Verwaltung
des Klosters sofort, nämlich im October 1803
übernommen.

Was das folgende Folge aus dem damaligen

69

1

Chartreuse Heddern - Dulmen

Le manoir appartient à la Gr^e Chartreuse.

Grundbesitz und finanzielle Lage
des Klosters Charthaus Heddern
zur Zeit der Besitznahme.

Klafter in Folge der Turf der Provinzialdeputation
Gaußpfalz vom 25 Februar 1803 angeordneten
Vikarisation und Heilung des hochwürdigsten Min-
ster unter mehreren Landräthen der Herzog Anton
Ernann von Oey der Hofstaatskanzlei zugetal-
tenen Heil des Landes Dülmen als Landrat
in Laßig genommen hatte, erklärte der P. Prior
Faber sofort, daß die Verwaltung des Klosters
Charthaus Heddern in Ordnung gewesen ist,
so daß die Einkünfte desselben nicht weniger
sollt als 7 Taler und zur Erhaltung der Hospitalität
sowie der Unterstützung der Armen hinreichen, und
sich in dem letzten Jahre nicht weniger, und die
Gefolge derselben vorhanden seien.

Als Hauptursache dieses Zustandes gab der Prior sein
Unkenntnis und Lethargie des Landwirthschafts-
wesens die noch und nach ungenügenden Mißbräuche
bezüglich der Saugpflanzung der Leute, welche die
Sävalabgaben bezahlen &c. Es muß in der That die
Ökonomie nach den Gebräuchen der im Jahre 1857
noch lebenden früheren Klosterbrüder außer-
ordentlich kostspielig gewesen sein.

Die Herzogliche Regierung hat daher auf Wunsch
des Priors und des Patres die Verwaltung
des Klosters sofort, nämlich im October 1803
übernommen.

Das obersollige solang aus dem demüthigen Land

wantmister, späten Hofkammerassessors Merse
läutet, mir folgt:

Mir, von Gottlieb Guaden Anna Emmanu
Sab. Heil. Röm. Reichs Fürst, Herzog von
Sachsen, lieber Götter: Ich bin der
Beschluss der außerordentlichen Reichsdeputation
und der von Sr. Kaiserlichen Majestät ver
kau Beschluss das Reichstage ist und nach
übrigen geistlichen Stiften und andern
die Reichsland Wedderden mit allen ihren Gütern
und Zinsen als pfandhaftung mit zugehörig
und Mir haben und das verpflichtet gehalten
von solcher Reichsland im vorigen Monat Herrn
mit Besatz versehen zu lassen. Unser anfänglich
Wunsch war, dieses alte berühmte Kloster,
so möglich zu erhalten, in seinem ursprüng
Zustand fortzuführen beizuhalten zu lassen
Mir haben demnach noch immer gezeig
dassers Administration zu und zu versehen

Allain indem Mir und indessen noch
von dem Zustand der Güter und der besten
Administration, als auch von der Einrichtung
Kloster selbst und dessen Oekonomie sel
intermittieren, süßten Mir von Tag zu Tag
die Unmöglichkeit, solchen Wunsch statzugeben

Ein geringe Anzahl der Bedenken
die Fortführung aller Hoffnungen das Zün
die Reduktion der ganzen Reichsland
bis auf dieses einzige Kloster, das alle
und die Tränklichkeit verpfändeten
das, die darüber täglich mehr abzunehmen
sich, dem Gottlieb dem ordentlich zu verfahren
die zu weitläufigen, von einigen Priors mehr
übersehen mögliche Oekonomie, die ganz in
Anordnung gebracht und in Ansehung

das
sal
satz
my
ant
gri
ber
hof
im
Ar
un
im
mi
mi
fals
W
fai
Hoy
ring
obig
unf
fir
men
gaga
fiss
und
gins
zu i
Ar
ihre
Auf
Herr
and
auf
Ar

von Hofkammer Rath Merseburg
 1.
 2.
 3.
 4.
 5.
 6.
 7.
 8.
 9.
 10.
 11.
 12.
 13.
 14.
 15.
 16.
 17.
 18.
 19.
 20.
 21.
 22.
 23.
 24.
 25.
 26.
 27.
 28.
 29.
 30.
 31.
 32.
 33.
 34.
 35.
 36.
 37.
 38.
 39.
 40.
 41.
 42.
 43.
 44.
 45.
 46.
 47.
 48.
 49.
 50.
 51.
 52.
 53.
 54.
 55.
 56.
 57.
 58.
 59.
 60.
 61.
 62.
 63.
 64.
 65.
 66.
 67.
 68.
 69.
 70.
 71.
 72.
 73.
 74.
 75.
 76.
 77.
 78.
 79.
 80.
 81.
 82.
 83.
 84.
 85.
 86.
 87.
 88.
 89.
 90.
 91.
 92.
 93.
 94.
 95.
 96.
 97.
 98.
 99.
 100.

der Sallatay undyastata vornehmlich Godyi-
 talitat, welche ofen landwast und fudzyan
 jatz der baylan Hail der firkimfle der
 wafren handarman nutzlast, die damit
 aufzuführlte Marfainung der Gefolge und
 gnuwollen univran Vjilten, aller drefed
 bayripel zur Gemige, das Wir selbft zur
 fofaltung der Püßham diefer Ploßergüter
 und zum Laßten der Landat und der wafren
 Annuß nicht länger fürman diefen, die Güter
 anijemilaw selbft adminiftriran zu laßen,
 und danner zur Darifigung der Ordend.
 mitgliedern ihnen die wafre gairliche Püßgüt
 mittelst von Rom nachzuführen Pakilari-
 fation zu verwicken.
 Wir Wir noch vor dem Holzunge Befar-
 felfamann Abjiften auf das Giltatzen der
 Goylöblichen Münsterischen General-Vicariats
 ungenofft und selbigt in die Hoffmandigkeit,
 obiger Maßbragaten völlig mit einflimmung ist,
 auf dem Ordend. Mitgliedern zur befferen frei-
 fion diefer fudzyan der merse am comu-
 nem vltand fel, so tragen Wir fünf mittelst
 gaganpartigen unmittelbaren Commifforie
 findirend quädigst auf die fivon fünfjährig
 undyadrückte, Befara quädigste Willendruning
 quädigst dem P. Prior, und dannerst von ihm
 zu convociranden Convente und fürmullusen
 Ordendbrüderu, auf diefen bekannt zu wafren,
 ihnen folged zu gubliiran und dariber von
 Befaram weitzuführen Gefamten Dekretair
 Herrlein oder in diefen Marfindung einem
 anderwartun Notario am foruelifed Protokoll
 aufzuführen zu laßen, fürwif die gänzliche
 Okonomin und Güter Administration an fuf zu

ad päinnulijau Pflüchtigen
 Landad d'uv' ein proclama
 and'wärtigen abar pfrift
 : Was' d'ogallat Luzastim
 fünf zu utristan, auf pofor
 uifar zu' abfylling' d'ing' ein
 idation und Aufstigung un
 zu mafen und ist über al
 my pagavata Pafnung zu f
 orfallanden Zusafeln un
 nuzelnau Aufzayan fünf
 eg, welche das nötige fassu
 skünftig und besond'rd auf
 mandan fact. Was sub pfr
 ing dar falfarigan Kloster
 ing daffau, wie bid zu' anlang
 ion, nina ringefränkta, nina
 ing fortzuzufrau, das über
 horn, Pictualien, Med blau
 rfigam W'if zu ingantavif
 markaufan sey, auf anlage
 ion zu rufen und darun
 Das W'afand blaihan fünf

en tan 7 October 1883

Anna Emanuel

Berlein. Gafinn' Sekretair

ausfandem folat' das Land
 P'rial-Ing'v'ktion f'ianf
 affant'yan Suffimmungan

Exior, ob'ogst ifen dar f'ingfa

banommen das über das Ganze in Oberricht
 fallen, von dem Gründigst angep'zten Administra
 toren das zu dem kleinen Brüd'gaban arford'rlige
 Galt anffangan soll. (Die Punkte 5, 6 und 7 p'rai.
 ban die Art und Weis der Lukofigung der Herrn
 Patrod und der Ainar vor, welche r'iflich bann
 fan m'rdn. f'ofers bekann auf taglich Mann.)

8.) Die hospitalität fällt g'w'rd g'anz
 lich fort, jed'of wird bid auf anderweitige Her
 ordnung an die Ainar um f'of taglich 25'ct
 Brod außgaffalt. auf unter d'iefalban das von
 baidan Tafeln überig gelibban w'offe ill, wobei
 darauf zu f'afan ist, daß d'iefe Almosen p'rial
 mög'lich altan, in der Klafbarp'ast w'ofmanden
 Ainar g'gabau w'erdn. (Es w'irden nämlich g'wei
 Tafeln g'af'ft, nina für die Patrod, welche wir
 r'iffe affen d'iefalban und nina für die Br'uder
 und Domafitan, welche Klafp' bekann, f'alt
 Mann aber L'iv.)

9. Die Zuf'ar'ien d'arf'arigan f'ig'uf'arigan, fo das
 P'astkoru bringan, follan für die f'irkünft' g'anzlich
 auf'ofan und wird d'iefalban für d'iefad f'af
 unft' w'aiter dann für jed' Person ein ordent
 lich' L'itt'erbrod und ein Maß L'iv g'rab'rif.

10. Die f'ig'uf'arige, wann'fi ifen
 Ainar w'ar'iffan, affaltan künft'ig anfall dar
 g'afaltan Maßzeit, nabe L'iv 3'gr 6'f'f' Ainar
 geld.

11.) Da der w'afentliche Noth'it in der
 Abfaffung des überflüffigen personals in jeder
 Handfaltung be'ufft, fo w'arden für d'iefen Winter
 mit be'ufaltan: der L'itt'erknaft, g'wei Br'uder
 j'ing' der br'ufm'ar dar, das W'arfland' b'ar'it.
 tan Frater, g'wei alla L'ute zur Beforgung des
 noch blaihanden W'ifed, auf zu' G'ülfa in den Br'uder
 und

Güldenprocent. Die Waldungen konnten aber selbstverständlich dem Grundbesitzer in geringen Entzügen gemacht werden, abgesehen von dem überaus geringen Markts der Eisenbahn lag die Forstwirtschaft wegen des Guderwegs und der Sanierung des Pflanzlandes völlig vernichtet.

Auf und nach haben die Finanzämter ihre geringen Abgaben in sich selbst umgewandelt. Dieselben wurden später abgelöst und dadurch wurden die Finanzämter finanziert durch die Steuern der dazu gehörigen Waldungen. So kamen der Adel und die geistlichen Ämter und ihre Grundbesitz!

Bei den niedrigen Preisen der Naturalabgaben im Jahr 1830, wo die meisten Pflanzungen abgelöst haben, konnten die Ablöskapitalien gering ausfallen sein. Als Beispiel für die Wiener Folgen bei Notzeiten anzuführen. Dasselbe ist nicht der Pfosten in Argentinien in voriger feindlicher Gegenwart selbst nicht für 40000 ^{Procent} zu sein. Durch Abloßung kam am 24 April 1833 von der Regierung bei Abstrahlung des Hofes, der 1818 mit 296 ^{Procent} zum letzten Mal bezahlt wurde) somit das heimliche Markt und die jährlichen Provisionen in einer jährlichen Rate von 181 ^{Procent} umgewandelt und wurden die der Besitz im Hypothekendarlehen auf den Markt das gleiche Wert eingetragen. Güter wurden die Rente zum 25. fünfmal Betrag abgelöst. Einige Häuser und Kotteln, welche noch sehr geringe Provisionen waren zur Zeit der Abfassung der Pflanzökonomie in Gütern gegeben, wurden jedenfalls ein glücklicher Zufall war, wenn

1.) Alle
dann
auf
qualif
man
Hofen
jetzt
damal
schick
Pflanz
2.) Nec
auf
für
3.) Das
im Ja
für ja
4.) Das
5.) Das
6.) Mach
gering
nächst
für Pfl
Pflanz
Lindert
früher
dann
wegen
Sanfäll
Pflanz
für für
kann ja
Pflanz
Epen
qualif

Die Maltungen konnten
vollständig dem Grundbesitzer
zu gemessen, dem abzugeben
der Maltung Markt der fischer
vollständig dem Grundbesitzer
die Maltung des Grundbesitzer
die Maltung des Grundbesitzer

Ich habe die fischerige
in die Maltung
die Maltung abgibt und
die Maltung fischerige
die Maltung fischerige
die Maltung fischerige

Ordnung die fischerige
die Maltung!

die Maltung der Maltung
die Maltung, wo die Maltung
die Maltung, konnten die Maltung
die Maltung sein. Als Beispiel
die Maltung bei Rotheln
die Maltung die Maltung
die Maltung fischerige

die Maltung für 40000
die Maltung vom 24 April 1833
die Maltung die Maltung
die Maltung zum letzten Mal
die Maltung Markt und die
die Maltung in die Maltung
die Maltung und wurden die

die Maltung auf den Markt
die Maltung. Die Maltung
die Maltung abgibt

die Maltung, wo die Maltung
die Maltung die Maltung
die Maltung gegeben, wurde
die Maltung die Maltung

1.) Alte Berggräve. Das Gafelle bestand aus
dem jetzt von dem Arbeiter Bertelsbeck
auf der Carthaus benutzten Hause, eines
welche erst 1854 abgebrochen wurde, um den
neuen Gafelle Platz zu machen und den
Hofraum. Zu diesem Colonnat gehörte i. B. die
jetzt schon Ränge Offenkung und
damals durch große Maltung
schieden waren. In der die jetzt große
Maltung, welche damals zur
Maltung waren.

2.) Neue Berggräve. Das Gafelle stand
auf dem Brockmann's Platz und wurde
zur Zeit der Zuckerfabrik abgebrochen.

3.) Der Becks Kottow (Hornwerk Becks, welche
im Jahr 1837 durch Verkauf des
zur jetztigen
gelaufen.

4.) Der Bauhof Bärenbrock bei Hiddingel

5.) Der Bäckmann's Hof bei Rorup

6.) Mackelmann's Hof und
geringer
eingeliebt wurden

die Maltung, das Kloster
Maltung und Ränge, wie z. B. Mierkamp,
Lindert, große König, Merschweide,
früher schon vom
In der Mackelmann's Hof und
wogegen über die Gebäude
Sanftigkeit. auf
Kaufmanns der in
zur Zeit der
kam jetzt nicht mehr
ermittelt werden.

die Maltung für die Maltung,
Kloster noch ein
Eisen unterhalten. Zu
welche in dem
die Maltung

Procep und Beulden lagen. Jede dieser Gorn
waren mir einige Morgen groß. Was aus
selben gemacht ist, kann nicht ermittelt
werden.

Größer dem Grundbesitz des Klosters sind
noch die Waldgüter anzuzuführen, welche die
selben einzuzinsen beauftragt war, nämlich:

a.) Das Müller'sche Gut, welches nach der
Aufnahme der Verwaltung des Klosters für
140 Rgr. verpachtet wurde.

b.) Das Wettergut, verpachtet zu 81 Rgr. und
133 Rgr.

c.) Das große und Lütke Ukenbrocks Gut
verpachtet zusammen für 25 Rgr.

d.) Das Bönster Gut, verpachtet zu 170 Rgr.

e.) Die Hälfte des Gutes im Kirchspiel Fried
70 Rgr. verpachtet zu 485 Rgr., wofür ein
ganzes Gut.

f.) Einige im Kirchspiel Haltern, etc. und Berg
hausen 160 Rgr.

Alle Güter sind bei der Übernahme
gänzlich unrentabel worden und sind
passende Angaben und spätere Aufsammlung
über die Verwaltung vom Markgraf gezogen
und zusammen gefasst.

Bei der Auflösung der Oekonomie wurden
geforderten Mobilien gegeben beim Mark
für 3 Pferde 84 Rgr. 19 Rufe und Pinder 340
1 Rgr. 8 Pf. 10 Rölber 81 Rgr. 26 Rgr. 8 Pf. (!) 23 Rgr.
261 Rgr. 2 Rgr. 4 Pf. 83 Rufe und Lamm 117 Rgr.
Für das Ackergeräth, Seltan, Riefangspinn etc.
wurde noch 386 Rgr. 2 Rgr. 9 Pf. alles zusammen
27 Rgr. 5 Pf., was für ein verhältniß so reich gezeigtes
Kloster, mit so überaus guter Oekonomie (siehe
Seite 7) nicht viel gerechnet ist. Es bleiben übrig

in
im
die
H
un
a
in
W
die
für
für
P
A
da
da
ab
un
fa
für
de
W
G
di
ma
de
un
p
all
P
in

ueldern lagen. Jede dieser Gomm
 eign Morgen groß. Was and
 en ist, kann nicht unmittelbar
 vündbaptz das Klosters sind
 futan anzuführen, welche das
 w baracklich war, namentlich;
 tische Zafutan, welche nach der
 Verwaltung des Klosters für je
 sthal wurden.
 futan, wergastal zu 81rg werg
 w Lutke Uhenbrocks Zafutan
 mman für 25rg
 2 Zafutan, wergastal zu 170rg
 3 Zafutan im Rindspiel Vred
 zu 4850rg, wergastal luf der
 Rindspiel Haltern, etc und Berg
 ind bei der Überweisung un
 tival worden und sind no
 sind späteren Verwaltung
 tung von Markgraf zu zuzug
 zafallt.
 ung der Oekonomie nutzbar
 bilien wergaben beim Mark
 Nr. 19 Rind und Rindar 340
 lar 81rg 26rg 80 (!) 23 Rind
 3 Rind und Lamm 117rg 30
 2, Lamm, Rindfangstier etc
 2, 2gr 9 St. alles zusammen 130
 werrnentlich so reich zuzug
 zafutur Oekonomie (siehe
 wergastal ist. so bleiben übrig

wof einige Rind etc für den beschränkten Hausfall
 und ein größeres Mobiliars der Patras und
 Wien. Bei Aufhebung des Klosters schenkt ein
 Teil der Patras überlassen zu sein, das Rest
 wergub beim öffentlichen Marktauf wof 731rg.
 Die Passiva bestanden in:
 einer Forderung des Pfaffenstabs
 Wägener zu Coesfeld für geliehene Mann 474rg.
 dergl. des Pfaffenstabs Marx Dapelt
 für geliehene Rind und sonstige Mann 1300rg
 ferner sonstige Forderungen c^o 30rg
 Kapitalzufuhr - - - - - 2400rg.

Unfertige Aufhebung
des Klosters

Diefelbe erfolgte schon ein Jahr nach Überweisung
 der Verwaltung. Die Gründe sind in nachfolgen
 der Verordnung anzugeben, voranzuführen ist
 aber, daß die Patras selbst ein großes Marktauf
 nach dem Austritt aus dem klosterlichen Leben
 fatten, wie das in damaliger Zeit bei allen Klö
 fern der Fall war.
 Die dorfällige Verordnung lautet, wörtlich:
 Wir von Gottes Gnaden, August Philipp, des
 Heiligen Röm. Reichs Fürst Herzog von Bay etc etc
 Unserem freundlichen Gruß zuvor. Obgleich
 die unvorstellliche Reichsdeputation, da sie
 weiland Unseres Mates Lieben das Reich
 Tullmen zur Aufrechterhaltung anzureisen, war.
 möge das namentlich den Depositions. Haupt
 pflichtes Hofstaatsaufbau auf befristet fatten,
 alle in diesem Lande gelegenen Kapital und
 Klöster aufzuführen und davon Güter, Pacht
 und für künftige Zeit anzuziehen, so fatten doch so,

dem das Luthers der Religion mehr als sein
 feigend am Herzen lag, gungümpft, all diese
 alten und neuverordneten Denkmalen der
 Freimüthigkeit unparter Morälten bei befall
 zu können. Sald aber verneinet er, daß die
 Parlsand Wedderden bid auf 7 Geistliche
 ringsumolgen, unter denen seiner mehr
 sumig und zur befällung seiner Pflichten
 unfähig sei, daß seit mehr als 20 Jahren
 sich keine Konize gehalten haben, welche
 man hätte aufsetzen und Professoren
 sein lassen können, daß diese unglückliche
 Besetzung die Dankungsdart, und Moräl
 seit unparter Gese für dertt seiner Lingen
 sein daß in Zukunft noch maniger
 mehr werden, daß also dieses Kloster
 in wenig Jahren ganz unbesetzbar
 müsse, und daß jeder selbst schon die
 Gründe desselben mehr den Götter die
 gebührend wahrnehmen, noch sich
 Morälten und Ordensregeln beobachten
 können.

Diese so wichtige als bedauerliche
 sachen überzungen ihn, er in noch manig
 das genannte Kloster aufzusuchen und
 sich vor, den größten Theil von den
 Künsten der dasis gehörigen Götter zum
 größten Morälten der Religion, der offen
 lichen Aentwist, und der laider so
 Linderdarmen auf erig zu werden.

Anmerkungen des Professors. Diese
 man dem Linderdarmen ausgesprochen, was
 zu übersehen ist, dann nach der
 man sie nicht mehr anzuführen.

Anm. Der hochselige Herzog
 Anm.

G
 H
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z
 A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L

der Religion muss als sein
 ganzes Leben, ganz in sich, all diese
 unendlichen Dankmähler der
 unsterblichen Novitäten bei befallt
 Ich aber versuche es, dass die
 werden bei uns 7 Geistliche
 , unter denen fünf waren
 die Erfüllung seiner Pflichten
 Ich seit mehr als 20 Jahren
 in unermüdlicher Arbeit, welche
 Lehren und Professionen
 man, dass diese unglückliche
 Dankmähler, und Mörder
 die fünf der sieben Sünden
 zukünftig noch weniger
 kann, dass also dieses Kloster
 in ganz unersetzbar und
 Ich sag es selbst schon die
 in was der Gott der Dämonen
 wissen, was ich übergeben
 die Ordnungregeln beibehalten

und als bei dem unendlichen
 ist es, wie noch mehr
 Kloster aufzugeben und so
 übergeben. Ich von dem
 die geistlichen Güter zum
 eile der Religion, die offen
 , und der laiden so zu
 ich mich zu erwidern. q

Verfassung. Diese Absicht würde
 davon ausgehen, was mich
 dann nach der Mediation
 so anzuführen.

Man sollte sich nur, zur Befreiung der
 Kaiserin fremde Passanten dahin zu bringen,
 Aber es ist ein, dass diese Ankömmlinge
 unerschütterlich sind Dankmähler mit Ge
 brüder mit sich bringen würden, die mit
 den im Kloster vorhandenen nicht überein
 stimmen könnten, dass ich beabsichtige
 mich für den Augenblick dem Ablass zuwenden
 dass ich Tod und der Mangel an Religion
 die Befreiung bald von Rom erfordert
 würden, dass alldem möglicher Weise die
 Religion und die Armen die unerschütterlichen
 Mordfälle nicht erhalten würden, die so ich
 zuversichtlich Willens war und dass meine
 Trübsaligkeit jedes Mittel versuche, das
 in Hoffnung nicht ungenügend und wer
 gänglichen Gütern und, unerkennbar, wofür
 die, was ich, oder sogar unerschütterlich
 kann.

Ich muss die Natur der Materie zur
 Berücksichtigung sein. Ich weiß, dass die
 seine Weidenden mir mit Zustimmung der
 Papst aufgegeben werden sollte, und noch
 in den letzten Tagen seiner sehr kurzen
 Zeit ließ er einen Agenten zu Rom beauftragen
 die Sachgründe dieser Befreiung 13. Jänner
 Heiligkeit vorzutragen, allein schon sollte er
 kommen. Leben durch einen eben so unerschütterlichen
 Tod beschloß, als die die Klause verlassen;
 Was Oberhaupt der Kirche habe am 13. Jänner
 l. J. folgenden schriftlich mündlich erklärt:

Seine Heiligkeit Heiligkeit habe in Folge
der Zeitumstände und ohne Aufsehung von
Prälat, Lulle oder Prälat, sondern bloß
seiner mündlichen Resolution (viva voce) oral

Anm. Der hochwürdige Herr Cardinal hat wirklich noch mehr bei dem alten Leuten und die sind
 außerordentlich frommen Herrn.

und einzig zur Exekution des Herzogthums
 (pro foro conscientiae) dem Herzog von Lothringen
 solanbmeist vertheilt zur Ausführung des besagten
 Klosters Carthaus vertheilt.

Indes ist diese Antwort in dem Antrage
 nicht gütlich, denn sie war bloß von dem
 vormaligen Regenten bestätigt, wir haben ihn
 daher dem Kaiser, nach dem ihm die
 authentischen Papiere anzuhalten. Die
 Papiere erfolgten endlich am 30ten August
 und zwar als commensorium.

Man hat aber der Herr commissarius
 Hr. von Fürstenberg erklärt hat, daß er
 Papiere nicht gütlich hätte und auf nach
 seiner Erklärung über die Annahme in
 Publikation mit nach untern Papiere
 Convent durch Herbeiführung fremder Ge
 meinden vorzuzustellen, sich zur Ausführung
 selbst verpflichten zu können glauben;
 haben Wir durch die oben erwähnten
 Papiere bezeugen, ad für unsere Pflicht
 gehalten, ihn dringend zu ersuchen, davon
 zurückzusetzen und nach andern Mitteln gehen
 und der Religion und dem Nutzen die
 schicklichste zu entnehmen, die Wir dazulie
 gendigen gesehen sind, in Gemäßheit
 des Hofabends Mailand Kaiserlich Herr
 Liebden Hofrathen frommen beschlüssen zu
 stillen und immer die festgesetzte Pflicht zu
 erwidern.

Wir haben in foregoing gezogen, daß die
 Exekution und die Ausübung dieses von dem
 Regenten verfallenen Papiere so gar nicht
 daß Herd dadurch die Heiligkeit beibehalten
 zu begünstigen, und eben das

das
 bese
 (ma
 das
 die
 Pfl
 was
 geg
 der
 ein
 der
 lag
 der
 pite
 lise
 von
 Ray
 ein
 die
 das
 gese
 Pro
 der
 die
 was
 ganz
 die
 löst
 als
 das
 cap

Revisierung des Geyssend
stical) Sam Geyss von Roy
ilt zur Aufhebung des besag
us verfaßt.

Antwort impara Unruhe
und sie nur bloß von un-
astätig, wir haben ihre
ry manndung und un-
dixipt anzufallen. Wie
ta undlich am 30ten August
commissorium.

ber der Guro commissari
berg erklärt hat, daß er
bleibt sollte und sich nach
ig über die Anweisung im
nach neuen Vorschriften
verbreitung fremder Gey-
llan, sich zur Aufhebung
bau zu kommen glaubt;
1 die oben und an anderer
au, ad für impara Pflicht
igung zu verfahren, davon
if anderer Mittel zu tragen
und den Roman die
utzufan, die wir darselben
brennen sind in Genuß
Vailand Ansehn Garen
in frommen fustpflanz zu
was die feilichste Pflicht sein

Verfügung gezogen, daß die
und drückte drapad von Ansehn
an Proseicht so ganz hat
1 die Heiligkeit befristet
unvollständig, und eben dard

das vorerwähnte Zeugnis des vorgemalten Begenten
bestätigt wird: daß diese mündliche Resolution
(welche ihre volle Kraft befall) zur Revisierung
des Geyssend Aus selbst die Macht vertheilt hat,
dieses Kloster aufzuheben und daß es selbst
Pflicht für und ist, und dieser Macht zu bedien-
nen, und das Wohl der Religion und der Gemein-
guten nicht vorerzürsachend Anfälle zu setzen.

Über diese und andere wichtige
Sachen wurde mit Ansehn was anlangt - wo-
unter die vorhin schon erwähnte suppression
der ganzen Rheinischen Provinz mit bloßer Zusage
Loydning der einzigen, isolierten Reichsstadt Wed-
derden (welche also weder Oberaufsicht noch Di-
putation mehr hat) schon allainig einen feindlich-
lichen Grund zu Ansehn fustpflanz darbielt,
und von an sich schon zweifelhaften Erfolg aller
Reformation darselben noch so ungewissten
und schier unmöglich macht, haben wir zur
Aufhebung der Reichsstadt zu Wedderden folgen-
des beschließen und zu verordnen für dienlich
gefunden

§ 1.

Kraft der und von der außerordentlichen Priest
Deputation verfaßten malklichen, und von der
Heiligkeit des Papstes unterm 12 Jenner l. J.
ermöglicht mündlicher Resolution zugestanden
geistlichen Gehalt haben wir die Reichsstadt
Wedderden für immerwährende Zeiten auf, er-
lösen in darselben den Stand und die Benennung
als Kloster, sorgia von Courant und verbiethen
dieser den Geistlichen darselbst, sich formirten in
capitulo zu beaufpflegen.

§ 2.

Alle besagte Geistlichen können einen Monat lang als bloße Privatleute im Kloster ^{bleiben} und sich nach ihrem eigenen Ermessen über die dortigen Widrigkeiten hinwegsetzen, die ihnen ihre eigenen Ordens-Oberräte schon im Vorwissen auf diesen Fall zum Vorwand und Apokalypsen Delegation erfüllt haben sollen. Demnach sollen die Ordensmitglieder die Widrigkeiten zum nötigen Gebrauch mitgeteilt werden, wie sie der päpstlichen Heiligkeit in dem 4. und 5. May l. J. ebenfalls auf diesen Fall einen Juden erfüllt hat (zum Vorwand) und haben sich demnach dem General-Vicar des Ordens über die künftigen Anstände zu dem besten Aufsprung dieser Dispensen gefällig zu machen.

§ 3.

Da unsere Geistlichen und besonders der Prior und die Solau, auf der Reise bleiben zu dürfen, gebeten haben, so gestatten wir ihnen dieses sehr gerne und werden wir ihnen in demselben bequamen Hofzimmer anzuweisen lassen, jedoch sollen selbst gestatten sagen, an dem Ort und die Zeit der Gottesdienste zu halten in allen Dingen, welche auf dem Kloster selbst zu verfahren, welche Dingen nach ihrer eigenen und selbst gewissenshaft erfüllt werden sollen. Und da der besagte Vater Prior, unter dem sich der geistlichen Oberräte schon lange die Qualen verfahren, so verfahren wir den zu seinem Leben, daß er dieses seltsamen Ganges noch so lange fortfahren wird, bis wir mit dem Hof von Fürstemberg Spielung als Vicarier

in
für
sya
ya
Gu
für
un
nos
M.
da
für
gal
baf
lag

Alt
We.
bay
sya

An
yon
dara
die
daz
ib
für

M.
Ga
Lia
gr.

ihren können einen Monat
 rathen im Kloster bleiben
 spizig Aufführung ihrer Klo
 in einseitigen bedauern,
 Ordens Obrigkeit schon in
 Fall zum Vorwand aus
 tion erfüllt haben soll
 sollen ofereden jedem be
 tungen Privileg-Verpflichtung
 auf nicht erfüllt werden, und
 rlichkeit in dem 4 und
 auf diesen Fall einen
 und Vorwand) sind haben
 an das General-Vicarie
 tigen Aufschalt zu
 der Dispensen geschieht

lich und besonders der
 solau büß, auf der Passa
 iten haben, so gehalten
 und und werden ein
 und Profuzium an
 aber gehalten sein, an
 Gottesdienst zu halten
 ist auf dem Kloster fast
 Pflichten nach ihrer
 fast erfüllt werden soll
 Vater Prior, unter
 Obrigkeit schon lange
 o wappsen Wir sind zu
 r dieser feilfamen Gapp
 an wird, bei Wir mit
 9. Specialen als Vicar

in spiritibus sede vacante generalis sub Missis
 für die Pflichten eines Pfarrers zu Wedderden
 werden festgesetzt haben, welche Pflichten und
 wegen der Erfüllung von der Pfarrkirche zu
 Tülmern notwendig zu sein scheint, bei
 für die Abfertigung der Pfarrer gesorgt haben
 und bei der neuen Pfarrer die Verfügungen
 neuem hat. Abzüglich erklären Wir, daß
 Wir den Geistlichen in Aufhebung des Gottes
 dienstes, der Pflichten und übrigen obange
 führten geistlichen Verpflichtungen, außer in
 gütlicher Absicht und der weiter unten zu
 bestimmenden Pensionen noch anständig zu
 legen beizuliegen werden.

§ 4.

Allen Geistlichen, sowohl denen, welche zu
 Wedderden bleiben, als denen, welche sich
 begeben, pflichten Wir alle Ehrwürden und
 Pflichten, die sich in ihrer Zellen befinden.

§ 5.

Die Klosterkisten sollen für den von dem
 von Meiland Kupfer Baron Matteo Liebden
 darüber gehaltenen Administrator verwaltet
 die Einkünfte davon in einer besonderen
 Rechnung und die Rechnung darüber von den
 übrigen Rechnungen über die
 Güter getrennt werden.

§ 6.

Wir erklären, daß wir geneigt den frommen
 Gesinnungen Mailand Kupfer Baron Matteo
 Liebden unverzüglich beizuliegen haben, daß der
 größten Teil der Einkünfte beizuliegen
 werden.

zu frommen Marken angewandt werden soll
und damit die Anweisung darselben zu
größtmöglicher Nutzbarkeit der Religion in
der Art und Weise geschehen möge und ihm darselbe
so fast als möglich zu begründen, sind die
gesamten in dieser Punkt mit besagtem
Hof. von Fürstenberg und zu besagtem

37.

Nun dem wir gesagt zu frommen Marken
bestimmten Geld der Einkünfte sollen dem
besagten Pater Prior und Conventualen
folgendermaßen und bewilligten beauftragt
werden jährliche Pensionen bezufligt werden, namlich

Nam Pater Prior	500 rgr.
Convent	350 "
Procurator	350 "
jedem der übrigen 4 Pater	300 "
jedem der beiden Brüder	150 "

Obgleich die beiden nach Wedderden gestifteten
frommstifteten Geistlichen kein Recht auf die Güter
dieses Klosters haben, so wollen wir für diese
Angelegenheit ihre Mitbrüder vorzuziehen
lassen, und schicken ihnen hieselbst alle in
Zellen befindlichen Mairblau und Gerüst
gaben ihnen auf 2^{ten} jährliche und Pension
von 100 rgr mit der Bedingung, daß sie in
unserem Lande verbleiben.

Der die beiden Pater aus der Kartause zu
Hildesheim ihre Pension mit demselben
erhalten, und diese von dem Hof zu, daß
nicht mehr von der Kartause unterhalten
sollt bezufligt, so beschränken wir uns dahin,
gemäß 34 der gegenwärtigen Anordnung
in ihnen Zellen vorzufindenden Mairblau und

Ge
An
fang
an
An
Kön
Com
An
Ne
kan
beg
ne
Geg
x
So
in
23
tes
An
100
P
von
in
3192
An
200
auf
31
P

kan verordnet werden...
Anordnung darselben zum
Vortheil der Religion im
fall möglichen und im dring-
lich zu begründen, sind die
Prinzipien mit besagtem
Berg und zu beauftragen.

laßt zu frommen Werken
der Zukunft sollen dem
Prior und Conventualen
und benützten Leibel-
tionen bezahlet werden, nämlich

- Prior — 500 rgr.
- Convent 350 "
- Procurator 350 "
- 4 Patres 300 "
- 1 Bruder 150 "

aus Wedderden gestifteten
ein kein Recht auf die Güter
an, so wollen Wir für diese
Mittel der Fortführung
an ihnen selbst alle in je-
nem Manne und Gewälde
2. und schließlich zum
der Bedingung, daß sie
verbleiben.

aus dem der Provinz zu
König und demselben Ab-
an von dem Tage an, daß
in Provinz unterhalten
sprächen Wir und das, zu
ungültigen Anordnung
sind dem Manne und

Gewälde zu stehen.

§ 8.

Die in vorerwähnten § 7 festgesetzten Pensionen
sollen von dem Tage der Aufhebung der Exco-
munications und werden vierteljährig voranbezahlt.
Diese unsere Anordnung soll von uns her
kommen von demselben Patre, Prior und
Conventualen der Carthause Wedderden von
unserem Hofkammerrath und Landrentmeister
Herrmann in Leipzig das benannte Dekre-
täre vorgelassen und davon darselben eine
beglaubigte Abschrift quoad clausulam concer-
nentem mitgetheilt werden.

Gegeben Dultmann den 21. October 1804.

L. J. g. August Philipp
E. Herrlein. Gf. Dekretar.

Publicatum esse
in pleno conventu
23^{ta} die Octobris 1804.
testor C. A. Maerle Dekretar.

Unsere Freund Maxstauders beabsichtigte frater Rhode
verfiel abzufallen 300 rgr Pension und ist unter dem
Patre § 7 umbegeben, so würde mit seinem Wun-
sch von dem auf der Provinz gebliebenen P. Prior
in Verpflegung genommen. Dieser Wunsch, so wie
zwei andere alle Lüste erfüllen Jeder jährlich 40 rgr.
Von beiden Brüdern würden die Pensionen auf je
200 rgr verfest und den beiden französischen Geistlichen
auf 125 rgr, so daß sämmtliche Pensionen jährlich
3125 rgr betragen haben. Die Provinz der Gf.
Pensionisten haben ein festes Alter erreicht. Das

Herr Prior starb 1846 in Borken. seiner des Pater
starb 1852 in Coln. Letzterer bezog also 28 Jahre
lang die Pension.

Das Resultat der Inventarisierung der Pater
manuskript fast intact und die Anfangen
so waren außer vielen anderen Geväßen 16
Rathel und nicht weniger als 75 Maßgewänder
vorhanden. Von Letzteren waren nine bezeugt
fast unerscholl, mit Gold gestickt und sehr schön
so schön, daß sie aufgestellt werden konnten
und stehen bleiben. Von allen diesen Pater
kauften, den der größte Teil veräußert an die
Prioren und Pater der Umgebung: Dülmen
Haus Dülmen, Haltern, Hüllen, Annaberg
Laesum & 1 Rathel und 3 Maßgewänder kamen
in die Hauptkapelle des Herzoglichen Klosters. Der
größte Teil blieb auf der Paterhand, gerade
erschollsten Pater. Die vorerwähnten 75
Maßgewänder nebst einem kostbaren alt
fränkischen Rathel waren der Prior später nach
nach Borken, wo sie noch sein sollen. Von
Rathel wünscht er aber wieder herüberzubringen
und ist jetzt in der Paterkirche zu Dülmen.

Zur Trübsache nach der Auflösung des
Klosters wurden die im Rathelbereich vorhan-
denen gewöhnlichen Grundstücke meistbietend auf
1-3 Jahre veräußert, wie folgt: 1. und 2. zu
laut Protokoll vom 8 März 1805 zu folgenden
abgeschlossenen Preisen: 5 Stück (Lohn) groß
13 Bischof 8 1/2 Laster (ca. 6 Maß, das Ranget)
Großer Rönig" bezahlt zu 13 sp. 14 sp. zu 10 sp.
14 sp. außerdem 20 sp. Antrittsgeld und 7 sp.
Veräußerung. Daraus kam der Pater. Die
waren auf über 13 sp. Pater. sein Bischof Land
12 Laster = 48 Rufen) zu abschließen Preisen

mir
nach
mir
sein
fast
das
mir
incl.
24
mir
vun
ad
mir
Gut
blie
gut
best
jan
war
mit
Anz.
in
Jan
Anz
Rad
Anz
abge
nir
Ma
die
Pai
mir
mit
Pai
mir

in Borken. ferner der Kater
 abgaben bezog also 48 Jahre
 Inquantifizierung der Parz
 raffant und der Anwesenheit
 lan und zwar Garaffen 16
 riger als 75 Maßgerände
 davon waren neun buchst
 gold gestrichelt und fünf nicht
 feststellbar werden konnten
 Now allen diesen Parzellen
 der Teil verpfändet an die
 w der Umgebung: Dülmen,
 Stern, Hüllen, Annaberg
 id 3 Maßgerändes kamen
 6 herzoglichen Völkern. Die
 auf das Brauhaus, garade
 . Die waren meistens schwarz
 k einem kochbaren altes
 für der Preis später nicht
 i noch sein sollen. Von
 r wieder herausgeben
 Plankirche zu Dülmen
 w nach der Rückführung die
 i im Völkernbetriebe, der pl
 tinte meistbietend auf
 weise verpachtet und zum
 8 März 1805 zu folgenden
 : 5 Hekt (Saate) groß
 - 6 1/2 Maß, das Brauhaus
 it zu 13 v 14 p. zu 70 p
 u. Antrittsgeld und 7 p
 emung kam der Mayd. Me
 Kauf. sein Völkern Land a
) zu ähulichen Preisen

würden alle Hekt das ganze Brauhaus, der
 nach 1857 zu den pflanzlichen das Gutab geschick,
 und dessen unterer Teil vollständig war,
 pünktlich war verpachtet, und zwar an fünf
 parzellen das Dorf Borken!
 Das vierjährige Ackerland im Linsberger Feld
 wurde im gleichen Termine zu 9 v pro Morgen
 incl. Gabelfran jährlich auf 3 Jahre verpachtet, in
 24 Parzellen. Dieses vierjährige Land wurde,
 wie die Daranmeldung anzeigt, 4 Jahre lang nach
 einander mit Galmsfrucht besetzt, worauf
 es dann vollständig verpachtet und war unbrauchbar
 vier Jahre lang als Markt zu gemeinshaftlicher
 Verwendung sämtlicher Gutbesitzer hingew
 blieb, wobei die Rückzahl die Miete, welche jeder
 Gutbesitzer anzuschreiben durfte von Alters her
 bestimmt war. Das Pächter sollte das Pacht in
 jedem Feld 45 Hekt Rindung anzuschreiben. Selbst
 verpändlich konnte das Pacht auf solchen Pächtern
 mit dieserlei Pächtern finden.
 Außer den vorbenannten Parzellen wurden noch
 die mit Hektan unverschiedenen Rängen, jeder im
 ganzen auf 1 Jahr als Gute meistbietend verpachtet.
 Auf sie konnte von einem einzelnen Pächter kein
 Pacht sein, sondern nur Gütern und anderen
 Anbauern war nach der im vorerwähnten Jahr
 abgelaufenen Galmsfrucht ganzlassen. Diese Ränge,
 nämlich der Berberg, Rientkamp, Lindert und
 Mäckelings 3 Ränge kamen meistbietend
 durchschnittlich auf 3 v 6 p pro Morgen
 Pächter waren eingepfändert von Appelkötter
 und Buldern. Die Lindert Pächter wurde
 auf 1 Jahr mit zu 4 v pro Morgen verpachtet.
 Meistbietend wurde nach Minderes Galms geordnet,
 welches nur 28 p wert war.

Die

Die Proviantpreise standen allerdiebst zu dem
Zeitpunkt fast noch in West. Pro Martini 1804
kostete z. B. das Münster Malter (kleiner als
das Berliner Malter)

Malzen	19 fl. 14 gr.
Roggen	16 " 22 "
Gerste	9 " 21 "
Hafers	5 " 11 " 8 St.

fast längere Jahre später, namentlich in dem
1820er Jahre wurden die Preise fast billiger
(zu Jahre 1849 kostete das Berliner Malter
Malzen nur 15 gr. !)

Waggen waren zu jener Zeit (1804 und spä-
ter) und ähnliche Produkte fast billiger, als
bei dem meistbestehenden Markte des jünge-
sten das Kloster kam

das beste Pferd nur auf	40 gr.
die beste Kuh	36 "
das beste Kind	8 " 7 gr.

Waggen die Kühe auf die offentlich
10 gr. mind. bis 15 gr. und je nach besondern
Gründe haben mochte.

Die besten 6 Pferde zusammen 11 gr 11 gr.
Verbreitung waren die Preise für lebende Pferde
34 Jahre später mit Berücksichtigung der Pferde
noch billiger.

Während das Kloster noch allem für seinen
Verlust war, mit Berücksichtigung des Preises in
das wachsenden Jahre sind die Preise, wie
die Preise zu lösen, wie sollen die wach-
senden Klostergebäude bewahrt werden, was man
warten? Die in französischer Sprache abgefa-
ste Notizen, auf welche sich der Hofkammern
rath Mersmann in seinen Ausführungen
über die Gründung eines Klosters in West-

bey
vay
Pro
Das
Loiz
den
mit
Lau
gan
das
dar
an
erf
3-
gan
auf
best
er
man
kan
des
gaf
Auf
gar
in
im
Lau
im
zu
an
ang
st.
für
was

Den allerdnigsten zu dem
König. Pro Martini 1804
noster Wallar / Kleinwar ab

- 19 Jhr 14 Jhr
- 16 " 22 "
- 9 " 21 "
- 5 " 11 " 8 St.

aber, namentlich in dem
da das Prose spott billig
sah das Lohner Wallar

in jenen Zeit (1804) und für
Produkte sehr billig, den
einen Markant, des Jura

- ist auf 40 xy
- 36 "
- 8 " Jhr.

ist auf die offentlich
xy, was sein bescheiden

zusammen 11 xy 11 Jhr.
Die Preise für lebende
Amdrasen der Pferde

es von allen für wofür
Amdrasen des Prose in
Kathol und Amdras, xy
xy, xy sollen die xy
xy benutzt, xy xy xy
xy xy xy xy xy xy

bezieht, lassen vermischen, daß der damals
regierende Herzog Philipp August diese
Frage in solcher Weise aufzufinden sollte.
Zunächst wurden Besessenen nebst
Ordnung, Räumung für den Pfarver, Priester,
Köcher und einen Ankerort aufgestellt und
den Jura nach aufgebracht, eingewickelt, Jura
wurden 2 große Paßlöcher, der eine im sog.
Landsend des Klosters (jetzt Arbeiterwohn-
haus bei der Rüstwerkstätte) der andere in
der Ziegels, bei der Mühle gegründet. Der Rest
der Gebäude, namentlich die Zellen wurden
an kleine Leute vermietet; Jede Familie
erhielt einen Garten, Weide für 2 Kühe und
3-5 Morgen Feld. Man ließ nicht unbedacht
gemacht haben werden, als die Klosterräume
aufzusuchen konnten, so war für diesen Fall
bestimmt, daß sich dieselben einen Gebäude
erhalten dürften, zunächst längs des Weges
zum Kloster zur Mühle, auf dem sog. Pferde-
kamp. Der alte Hof, der noch aus der Zeit
des Klosters herrührte, sollte als Primäral-
gefangnis dienen. Die Jurisdiktion der
Aufsichtungen wurde dem Amdrasen Land-
gericht übertragen und dabei bestimmt, daß
im Rückblick auf die vielen Weilländigkeit
und Gesandtschaftsverhandlungen, welche dem
Landrichter dadurch erwachsen, denselben
eine Gehaltsvermehrung von jähr lich 60 xy
zu gewähren sei. Der König wurde
auf wirklich pour le maintien de l'ordre
angewandt.
Es sollten sich sofort 30 Familien zur Au-
fsichtung gemeldet. Wenn viele angenommen
würden, ist nicht zu vermeiden. In die

inoffizialen, maldekten sich
 Kaschliababer unleser ab
 münstern. Glücklicherweise
 unvorf Merzmann gegen
 susart alles in freyheit
 in massen Generationen
 in dem Falle nicht davon
 inoffizial münden nicht
 kaschliababer freyheit der
 in dem Hauptstücken fest
 daß auf beiden Seiten
 in Unfall barkeit derselben
 in Landvermeidung waren
 in fast fast, nämlich zu 3
 in für die kleinen Länd
 in großem in offizial
 in waren für die freyheit
 inclusive 2 inoffizial
 in. Es ist das ein ganz
 in nicht ganz so stark
 in, nach 10 Jahren ganz
 in der Corfand mit 2 bis
 in weit besserer bekehr land
 in inoffizial. exclusive
 in Preis ist kaum die Hälfte
 in kleinen Länd in anderen
 in Jahren.
 in 20 Jahren sollte sich auf die
 in volatilis. Polonien inoffizial
 in bei Klagen der bekehrten
 in namentlich wegen der
 in anlage der geb, denn der
 in mass Landesvermeidung kommt
 in die in offizial. inoffizial
 in offizial inoffizial der bekehrten

undgeprüft werden. Aus diesem Grunde
 sah der hochwürdige Herzog Alfred sich veranlaßt,
 von kleinen Ländern ihre Bestimmungen künd-
 igen zu lassen, so was natürlich sehr schwierig,
 dieselben zum Abziehen zu bewegen, und
 wohl als mit dem Abbruch der Gellen etc.
 begonnen würde, haben sich sehr entschlossen,
 die Räume zu verlassen.
 Mit diesem Gebäuden wurde nicht grund-
 lich angegriffen. Leider nur zu grundlich,
 denn der alte Thurm und der Kellergarten
 stammten, wurde zerstört. Wegen seiner
 dänischen Konstruktion mußte es mit
 Steinern gesichert werden. Auch der Umgang,
 der Kirche wurde abgetragen, wodurch die
 Politikal dieses Gebäudes sehr geschwächt wurde.
 Das Fundament genommen zu den Baumaterialien
 wurde zu anderen Zwecken nach Tülmern
 transportiert. Mit dem Abbruch wurde ein
 sämmtliche Thurm ausgefüllt und in Wasser
 verwandelt, welche in der größten Gefahr
 sehr mittelwärtiger Qualität sind.
 Sämmtliche inoffizialen sollen sehr schön
 Gladgemalt zu werden sein. Inoffizial
 waren sie aber seit der Aufhebung des Klosters
 verfallen worden, denn ein Glas in
 Münster verfiel dieselben inoffizial gegen
 einseitig weißen Kupfersteinen, welche es
 einsehen mußte.
 In dem großen Gebäude, welches zwischen
 der jetzigen Kapelle und der Kirche zum
 über dem jetzigen formen Platz gestanden
 hat, befand sich die große, inoffizial
 inoffizialen Klosterbibliothek. Da nach
 Abbruch dieses Gebäudes kein Raum mehr
 für

für dieselbe war, nur den die Linsen für
 reise nach Dülmen gebracht, wo sie in
 Anwesenheit unter Marquis des Comte
 Hachebram einige Tage aufgeschlagen
 lagen. Dann wurde sie an den Bischof
 Copenrath um 20 Rthl. zu verkaufen
 markiert. Markensindiger Preis wurde
 bei Auktion das Kloster kein Pfand
 angefertigt, manigfaltig ist nicht in den
 Akten darüber zu finden. Es scheint, daß
 Kloster selbst keinen Markt auf die alte
 Markte gab es gab es.

Die in Perzellan an die kleinen Linsen
 verpackten Acker landerian, Gärten, die
 für und Acker wurden immer, nach
 zum abgezogen waren, half den größten
 Pflanzung zu zeigen, half in größerem
 Comptage als ganz Rainy an bewerkstelligt
 Linsen hergestellt. Von einigen größeren
 Misserfolg wurde jedoch der Grad der
 manigfaltig und verpackt.

Der ganze Flächeninhalt der übernommenen
 Güter war damals exclusive Wald, aber
 incl. Acker, Feuch, Geseimma et cetera
 groß rund 234 Morgen.

Rev.

fr. d.
 groß
 Preis
 gering
 gering
 1803

mar

gan

daß

die

Preis

und

bar

10 1/2

2

27 1/2

42

56

10

Fin

Proi

761

min

gru

für

die

die

Nachtrag zu Seite 11.

Revenuen des Klosters Carthus.

Es drängt sich hier (Seite 11) die Frage auf, wie groß die Einkünfte des Klosters, über dessen Reichthum so viel gesprochen wird, vor der Auflösung gewesen sein möge. Nach den Angaben des vorgenannten und Pfaltz, welche in dem zu diesem Zweck veranstalteten Examen vom 19. October 1803 und den folgenden Tagen von dem 7. Messmann in Lausanne das P. Priord zu Protokoll genommen wurden, kann ermittelt werden, daß die Einkünfte folgende gewesen sind:

Ein baarum Gehältnel Hundt. Grundstücke und Pflanzungen, welche mehr in baarum Geld bezahlt und man weiß, wie zu dem damaligen Tagel berechnet sind. 1816 flr. 18 sgr.

10 Malter 3 Pf. Weizen zum	
Weissweinstockweid vom J. 1792	92 - 7 - 6.
27 1/2 Malter Roggen a 6, 20 - 183	- 10 - "
42 " 7 Pf. Gerste . . . 6, . . .	255 - 15 - "
56 " 8 " Hafer . . . 3, 25 -	217 - 6 - "
10 " 6 " Lohweizen a 8 -	85 - " - "

Zwanzig kommen die Geringere. Vermuthlich zu Protokoll genommenen eigensörigen facten zusammen 7613 re Geringere bezahlt. Bei Abloßung des Geringere mindert man an, daß in einem Jahreswert 3 Geringere bezahlt werden, was im Weissweinstock, wie hier richtig sein dürfte. Darunter kam Weissweinstock auf 1 Tagel $\frac{7613}{33,3} = 228 - 18 -$, übriges ist Gehältnel und Zehnten. 698 - " - "

Alles zusammen 3576, 14 - 6.

Zwanzig

... die Läufer f...
men gebraucht, wo sie in
der Marquis des Kanonik
ihr Jager aufgeschlagen
sind sie an den Läufer
... alle zusammen
... Klais müde
... kein Präfaloy
... ist nicht in dem
... so scheint, daß die
... auf die alte
... .

... die kleinen Landa
... Gärten, M
... müde müde, nach
... die größten
... in größeren
... an baarum
... größeren
... des Gradestr
... .
... das über no
... exclusive Mal, aber
... et 1400
... incl. Geringere
... .

Hierzu ist noch das Gehör der Mühle zu
 Dinslaken wurde 1803 auf 1 Jahr zu 500
 Mark fest, Maßweinlich waren die Landa
 fassen Romyrath. Diese Pacht wird aber
 jedenfalls in demselben Maßhalten
 darauf zurückzuführen sein, wie die Pacht
 der Grundparzellen, und darf also der
 Pachtsteuer, welche das Kloster auf
 Mühle bezogen hatte, durch die Pacht
 an demselben Mühle, nicht weniger,
 daselbst die Mühle selbst viel gewonnen
 im Jahr 1875 war der Gehör derselben
 220 Rgr. so kann also festgestellt sein die Pacht
 Steuer für das Kloster noch 200 Rgr. an
 man erwarten. Nachmal wenn diese Pacht
 zu obigen 3576 Rgr. so ergibt sich als
 mind. ein Minimum von

3776 Rgr. 14 Sgr.

also nicht viel mehr als die eine Länd
 Pacht von Jahren der Pacht bezahlte
 man (D. 22.)
 Die Pachtverwaltung der Mühle war
 Grundstücke hat keine Einkünfte gegeben
 sondern im Gegentheil bedeutend Verlust
 verursacht. (Nach Angabe des P. Prior.)
 Die Größe dieser Grundstücke wird in
 Lagen und Müssen nicht über 200-300
 betragen haben.

Dülmen den 24 Dec. 1879.

Guz. F. Bertrand (Domänen
 zu Dülmen)

Castro
 Maries
 Cartusia
 und et
 N. B. St. ser
 1884, P
 Historia
 Spitta
 Je recoi
 dans la
 raco de
 Lettre
 uca
 Copial-
 recueil
 de fondate
 rachat d
 pour facile
 qui ne sont
 indistincte
 temps pr
 aux piec
 ne sont pa

Cartusia
Castri beatae Mariae J.
vulgo dicta
Marienburg in Weddern
bei Dülmen.
Prusse Rhénane

Cartusia Dülmanie et ^{Cartusia} Wedderani
una et eadem est Cartusia (fundata 1476.)

N. B. Il serait important d'avoir l'ouvrage
cité dans le catalogue cartusien de Rosenthal
1884, savoir le no ~~1024~~ 1024, Schaten J. J. ^{et M. Meng}
Historia Westphalica ... dans lequel on trouve
Initia celeberrimae Cartusiae e Wedderani II p. 732
Je reçois de Dülmen 2 sceaux qui manquent
dans la sigillographie, et deux magnifiques
vues de la chartreuse.

Lettre de fondation & courte hist. des de cette
maison (suivront)

Copial-Buch, n'est autre ~~autre~~ chose qu'un
recueil (livre de copie) ou copie exacte des chartes
de fondation, de confirmation etc lettres de vente &
rachat d'une chartreuse. On a fait ce recueil
pour faciliter les recherches et le travail à ceux
qui ne sont pas habitués à lire l'écriture parfois
indéchiffrable des anciens documents, et en même
temps se ne pas se trouver dans la nécessité de voir recourir
aux pièces originales qui, ayant une très grande valeur
ne sont pas confiés à tout le monde.

Tout va bien à N. B.

Ch. Wickham
Derné, 9 Nov. 92

Je remercie M. Meng pour le don de ces documents
M. Meng a été très bon et très aimable et
m'a donné beaucoup de renseignements et
m'a fait beaucoup de plaisir. Je suis
très reconnaissant à M. Meng et
espère que ces documents seront
très utiles à ceux qui s'intéressent
à l'histoire de la chartreuse de
Dülmen.

Chartreuse de Bopelberg. Vifère. Eau de Dülmen. Eau de Dülmen. Eau de Dülmen.

à voy. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Minster den 1 December 1892.

An den Herrn Caplan Nicks Hofprediger
Bern

Johnes

Ihre Hofprediger überfandte ich nach Ihrem
Wunsche.

1.) Abschrift des Pfistungsbriefes des
Klosters von Wedderen vom
7 December 1476 und Transsumpt vom
7 Januar 1477.

Die Urkunde auftritt auf einem großen
Fargamentblatt etwa 45 Linien, war aber
wegen der Kleinheit, unleserlich und
nicht flach zu lesen kam zu
ziffen, so daß ich wegen einiger un-
leser Stellen noch andere Hefen zu-
gehen aber noch einige Stellen sind
unverkennbar. Hier zu beigefügt.

2.) Die Abschrift des Rommainer
Bertrand zu Sulmen über die Auf-
führung und den damaligen Bestand des



Siegel
aus schwarzem Wachs.

+SIGILLUM CVRIB MONASTERIENSIS

100

Kloster Weddern im Obfeyts
wegen der tagelangen anstrengenden
Arbeit beim Futziffern und Logiren
der Pflichten des Kunds und ferneren
Samlungen betrafft Grad Auftrags
kann ich unter 40 Mark nicht
liquidiren.

Ergabenst Geisberg Assessor u. d.

address:

Herrn Geisberg

Assessor u. Stadtarchiv

in
Munster

Westphalen

Handwritten text in the right margin, possibly a library or archival stamp, partially legible as "Bibliothek der..."

In nomine Domini Amen. Officialis curie Monasteriensis universis et singulis presentes n-
 ris notum facimus per presentes quod nos anno a nativitate Domini millesimo quadring-
 decimo pontificatus sanctissimi in Christo patris et Domini nostri domini Sixti divini
 to citavimus ac citari fecimus et mandavimus per certas nostras citatorias litteras in va-
 ones publice fieri consueverunt et solent debite executas peremptorie coram nobis o-
 nes sua infrascriptis interesse putantes eorumque procuratores si qui in curia et
 eidem ad diem Martis septimam mensis Januarii hora prima ad instantiam stre-
 litis Monasteriensis diocesis ad videndum et audiendum nonnullas patentes litte-
 ri Domini Henrici de Schwartzenborch Episcopi Monasteriensis ac sancte Bremens-
 et fundatione Monasterii ordinis Cartusientium concessas transsumi et exemp-
 transsumptumque seu exemplum huiusmodi cum originali auscultari et colla-
 gnitione sigillorum eisdem litteris appensorum produci recipi aliunde nec
 habenda atque transsumpto ipso sicut litteris originalibus ubicumque loco
 exhibitum fuerit adhibendum fore decerni fidem aliague fieri que in pra-
 fuerint seu opportuna vel dicendum et causam si quam habeant rationabi-
 per nos minime fieri deberent cum intimatione debita et consueta. In qu-
 martis septima mensis Januarii, hora primaria et audientie causarum in
 eta, comparuit in iudicio coram nobis in paradiiso ecclesie Monasteriensis
 ad iura reddendum et causas audiendum in loco nostro more solito pro tu-
 Johannes Hesselinck festalis dicte curie Monasteriensis ac procurator et eo n-
 Reppell milites de cuius procuracionis mandato nobis legitima fuit facta f-
 torias debite ut prefertur executorias cum earum executione ibidem facta
 que non comparentium, neque huiusmodi diei termino satisfacere curaverant co-
 maces reputari et in eorum contumaciam supradictas patentes litteras sigilli
 dissimi in Christo patris et Domini Domini Episcopi Monasteriensis De cer-
 nus, in quo oblique ab utraque parte apparebant claves invicem plicati ne-
 que ejusdem clipei apparebant trabes, in quorum vicem clavium et tr-
 in quo leo sculptatus apparebat, et in circumferentia supra dicti sigilli
 Sigillum Henrici Episcopi Monasteriensis et Administratoris Ecclesie
 et respectorum virorum Dominorum Decani et Capituli Ecclesie Man-
 Pauli sculptata apparebat sigillatas sanas et illesas ibidem coram nobis exhibuit
 tenoo de verbo ad verbum sequitur et est talis: In nomine individue trinitatis patris et fi-
 Schwartzenborch Dei et apostolice sedis gratia Episcopus monasteriensis ac sancte Bremensis
 Christi fidelibus, ad quos presentes nostre littere pervenerint salutem in Domino sempitern-
 nobis divinitus super cunctum gregem nobis commissum infuneta nos in
 eorumdemque utilitatibus presertim in his, que salutem anime concernunt, ac in
 movere compellit. Sane strenuus nobis in Christo dilectus fidelis noster consiliarius

Monasteriensis universis et singulis presentes nostras transumpti litteras visuris et audituris
 anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo septimo. Indictione
 patris et Domini nostri domini Sixti divina providentia pape quarto anno ejus sex-
 mus per certas nostras citatorias litteras in valvis ecclesie Monasteriensis ubi executas
 et debite executas peremptorie coram nobis omnes et singulos utriusque sexus homines
 et eorumque procuratores si qui in curia et civitate Monasteriensis forent, pro-
 missis Januarii hora prima ad instantiam strenui viri domini Gerardi de Keppell milis
 et audiendum nonnullas patentes litteras venerandissimi in Christo et Domini
 h. Episcopi Monasteriensis ac sancte Bremensis administratoris de et super erectione
 tusientium concessas transsumi et exemplari ac in publicam formam redigi
 usmodi cum originali auscultari et collationari mandari testesque super recitacione
 ipsorum produci recipi aliunde nec non sigilla hujusmodi pro recognicione
 ut litteris originalibus ubicumque locorum illud in iudicio seu extra
 decerni fidem aliisque fieri que in praemissis et circa ea de iure necessaria
 et causam si quam habeant rationabiliter allegandum cum praemissa
 intimatione debita et consueta. In quo quidem citationis termino videlicet
 a primaria et audientie causarum in iamdicta curia monasteriensis consu-
 etis in paradiso ecclesie Monasteriensis in qua iura redduntur nobis inibi
 ndum in loco nostro more solito pro tribunali sedente providus vir Magister
 ric Monasteriensis ac procurator et eo nomine supradicti domini Gerardi de
 s mandato nobis legitima fuit facta fides ut praetactas nostras litteras cita-
 s cum earum executione ibidem facta et inscriptis reproduxit citatorium.
 do diei termino satisfacere curaverant contumaciam accusant ipsosque conta-
 riam supradictas patentes litteras sigillo majore rotundo memorati reveren-
 Domini Episcopi Monasteriensis de cera rubra in cuius medio clipeus mag-
 apparerent claves invicem plicati necnon ab aliis partibus similiter obli-
 abes, in quorum vicem clavium et trabium medio apparebat clipeolus,
 in circumferentia supra dicti sigilli haec dictiones conscripte apparebant
 riensis et Administratoris Ecclesie Bremensis, atque sigillo venerabilium
 m Decani et Capituli Ecclesie Monasteriensis in quo imago sancti
 nas et illesas ibidem coram nobis exhibuit atque produxit quarum quidem litterarum
 s: In nomine indivisue trinitatis patris et filii et spiritus sancti amen. Nos Henricus de
 Episcopus monasteriensis ac sancte Bremensis ecclesie administrator universis et singulis
 tere pervenerint salutem in Domino sempiternam. Pastoralis ecclesie cura sollicitudinem
 em nobis commissum infuncta nos invigilare remediis subditorum nostrorum
 his, que salutem anime concernunt, ac in Domini cultus cedunt augmentum, pro
 Christo dilectus fidelis noster consiliarius Gerardus de Keppell miles superioribus diebus.

coram nobis constitutus zelo pietatis divinae ut apparuit in omnibus et per omnia se
quomodo ipse ad laudem et gloriam Dei omnipotentis sueque gloriosissime genetricis Mariae
upiens terrena in caelestia et transitoria in eterna felici commercio commutare pro
uo se conthoralisque ac parentum suorum omniumque de Stipe Reppell et de Me
Hermannii de Reppell filii sui animarum salute castrum suum Wederden vulg
Monasteriensis diocesis in parochia Dulmen situatum in monasterium ordinis
presbiteris illius ordinis et uno priore cum conversis fratribus eis necessariis or
dinari et erigi facere omnibus melioribus modo via iure causa et forma qu
rit potest et debet proponeret et intenderet ac pro munere dotis ex nunc haereditates
reditibus infra scriptis ac tantis annuis redditibus quanti sufficienti pro statu vita seu a
ntium altissimo perpetuo ibidem servire volentium cui rei causa prelibatus Dom
te nobis humiliter supplicavit, ut erectionem fundationem et dotationem premissas ad
iusmodi illasque et illa mortificare et a quibusvis oneribus servitiis aliisque gravamin
nobis aut successoribus nostris in futurum quomodolibet prestandis solvendis seu
libertate exhibere atque in favorem divini cultus ac illius ordinis et regule ...
lias religiones plus arduam et contemplativam privilegiare nostrumque robur e
libere dignaremur. Nos igitur Henricus Episcopus prelibatus humilibus huiusmodi petiti
ipientes etiam quantum in nobis est ac pro posse et nosse divini cultus proci te
imus et affectamus attendentesque quod iusta sancta et religiosa petentibus nos
randus assensus, perpendentes etiam totam nostram diocesim per hanc sanct
dicti ordinis bona exempla aliisque virtuosis eorum operibus subditos nostros pe
dificari et debere decorari. Cum etiam in universis ecclesie et diocesis nostre
iusmodi monasterium dicti ordinis umquam dotatum fundatum seu erectu
orem et erectionem ad pietatem notabiliter tendentem accedente ad id expres
evotorum nostrorum Decani et Capituli Ecclesie nostre Monasteriensis approbamus
ordinaria auctoritate perpetuo valitura confirmamus nec non ut in loco et monaste
super unum vel plura altaria vel altaria portatilia etiam ante ipsius plenam
acc non ecclesiastica sacramenta ipsis fratribus et eorum familie unacum ecc
eteraque omnia et singularia in et circa praemissa necessaria expedientia et qu
t temporalia et divina officia quomodocumque respicientia exercere simili au
oncedimus presentibus et indulgemus iure tamen parochialis seu matricis ecc
bonaque prelibata possessiones mansos fundos et domos prelibatas et preliba
ecclesiastice assignamus asseribimus ipsosque ipsa cum ipsorum servis ma
bus et inhabitantibus a quibusvis tallis exactionibus servitiis et vecturis
faciendis prestandis seu solvendis impositis seu imponendis quovis modo
illisque libertatibus exceptionibus et privilegiis perpetuis futuris successorum nostrorum seu offic

e) ut apparuit in omnibus et per omnia per motus suo intimo desiderio nobis exponere curavi
 tentis sueque gloriosissime genetricis Marie ac totius civitatis ac civitatis celestis ecclesie
 eterna felici commercio commutare pro divini cultus augmento perpetuo duraturum
 omniumque de Stirpe Keppell et de Merwede progenitorum suorum presertim
 salute castrum suum Wederden vulgariter nuncupatum infra limites nostre
 en) situatum in monasterium ordinis Carthusiensium pro duodecim fratribus
 n) conversis fratribus eis necessariis omnipotenti Deo perpetuo inibi servitibus
 lus modo via jure causa et forma quibus et efficacius fieri potuerit et debuit
 pro munere dotis exnunc haereditates possessiones ac curtis mansos unacum bonis
 us quanti sufficient pro statu vita seu alimonia fratrum eorundem inibi ingredi-
 entium cui rei causa prelibatus Dominus Gerardus miles nobis intimo cordis affec-
 tationem et dotationem premissas admittere nec non redditus mansos possessione-
 busvis oneribus servitiis aliisque gravaminibus sive in pecuniis sive in vecturis
 quomodolibet prestandis solvendis seu faciendis in posterum seu imponendis
 i) cultus ac illius ordinis et regule ordinibus asperitatem et vitam ultra
 ivam privilegiare nostrumque robur et consensum ad omnia praemissa ad-
 pus prelibatus humilibus hujusmodi petitionibus fidelis nostri dilecti inclinati-
 ro posse et nosse divini cultus prout tenemur incrementum toto corde dili-
 genter sancta et religiosa petentibus non sit aut fuerit quovismodo dene-
 n) nostram diocesim per hanc sanctam institutionem ex illorum fratrum
 sis eorum operibus subditos nostros perpetuis futuris temporibus multipliciter
 i) universis ecclesie et diocesis nostre Monasteriensis limitibus nullibi
 quam dotatum fundatum seu erectum existat hanc foundationem dotati-
 iter tendentem accedente ad id. expresse et plenarie consensu venerabilium
 clesie nostre Monasteriensis approbamus admittimus ratificamus ac nostra
 vimamus nec non ut in loco et monasterio predicto missas et alia divina officia
 portatilia etiam ante ipsius plenam constitutionem celebrare et cantare
 tribus et eorum familie unacum ecclesiastica sepultura ministrare
 aemissa necessaria expedientia et quomodolibet opportuna spiritualia
 umque respicientia exercere simili auctoritate predicta licentiamus et
 re tamen parochialis seu matricis ecclesie in premissis semper salvo
 undos et domos prelibatas et prelibata emortis annis libertatique
 sosque ipsa cum ipsorum servis mancipiis seu littonibus inibi degenti-
 bus exactioribus servitiis et vecturis nobis aut successoribus nostris
 positis seu imponendis quovismodo eximimus libertamus et privilegiamus
 betui futuris successorum nostrorum seu officiarum suorum impedimentis non

III

IV

non obstantibus illo tamen adjecto quod iidem prior et fratres perpetuis futuris temp
mancipia seu quascumque alias possessiones infra nostram diocesim Monasterium
minime comparabunt in eius rei evidens testimonium ac robur singulorum
de super fieri ac sigilli nostri majore ac majore sigillo dicte nostre curie et
fecimus et mandabimus appensione communiri. Nos quoque decanus et capitulum
omnipotentis in augmentum cultus divini eius incrementum quantum possu
in signum nostri consensus sigillo majore ecclesie nostre has litteras una
dissimi fecimus appensione communiri Datum anno domini millesimo
sexto in vigilia seu profesto conceptionis Virginis gloriose. Sequitur descriptio
reddituum ad dictum Monasterium per dictum fundatorem assignator
Wederden, cum suis universis pertinentiis videlicet Appeldornhoff cum qu
ato vulgariter Iserenbergis nuncupata ac incorporandum beneficium juris patrona
tis, Item curtes dicte Clegappe Hamichholt cum nemore Hamichholt ad mansos
huss, Sprengnerhuss, Honygheshuss, Brockmannshuss, Desgrenenhuss, domos Geraldii et Fu
Wesselinck Humannshuss, Reynerinck, Gosseninck, Loddinck, Jordeninck Buschuss in pa
mansos Wilstake holtehen hoestadt in den bollenselde, dictum Rorthoff, dictum Va
rochia Rodorpe ad iudicium vulgariter Holtgerichte super markas dicta Rodorper
redditibus usibus emolumenta obventionibus servis et litonibus. Item ultra praemissa in
usum ovium pro monasterio ipso pasendarum de bonis suis dictis vulgariter up den i
Et ultimo idem Magister Johannes Hesselinck procurator suo proprio nomi
postulavit quatenus cum dictus dominus Gerardus miles prebatus litteras alias
eas casu. diffortunari vitari contingat nonnullos testes fidedignos super recogn
appensorum citare recipere et in forma juris testium recipiendorum admit
haberi et haberi debere decernere nec non easdem litteras per aliquem noi
et exemplar mandate transsumptionis cum originalibus litteris collationari
iudicio et extra fidem plenariam adhiberi debere decernere et nostrum dece
ordinariam praemissis interponere dignaremur unde nos officialis predictu
rationabili annuens dictos omnes et singulos citatos non comparentes neque
facere. reputavimus merito prout erant contumaces et in eorum contumacia
nos recepimus et in suis scriptura ac carta ac sigillo ceterisque partibus substa
ter ipsasque sanas integras et illesas et omni prorsus vicio carere repertas ce
testibus fide dignis super recognitione sigillorum predictorum. eis que iura
sigillis sufficienter per eodem recognitis et per nos pro recognitis habitis per dilectum
scriptum transsumi transcribi et exemplar transsumptionisque ipsum cum originali
davimus nostramque et dicte curie auctoritatem ordinis iam pariter et judiciales de
ponimus per presentes volentes et prefata auctoritate decernere quod transsu.

tem prior et fratres perpetuis futuris temporibus alia predia, curtes seu
 res infra nostram diocesim Monasteriensem perpetuis futuris temporibus
 idem testimonium ac robur singulorum praemissorum presentes litteras
 ac majore sigillo dicte nostre curie et capituli Monasteriensis jussimus
 immuniti. Nos quoque decanus et capitulum prelibati ad laudem et gloriam dei
 viri cupis incrementum quantum possumus intensis desideriis affectamus
 rapore ecclesie nostre has litteras unicum sigillo domini nostri Reveren-
 di Datum anno domini millesimo quadringentesimo septuagesimo
 is Virginis gloriose. Sequitur descriptio sive designatio bonorum et
 per dictum fundatorem assignatorum et donatorum in primis castrum
 entis videlicet Appeldornhoff cum quodam manso prope castrum sita
 incorporandum beneficium juris patronatus domus ejusdem cum suis atten-
 tibus cum nemore Hamicholt ad mansos Bertolding, Franching, Machelmann,
 enshuss, desgrenenhuss, domos Geraldii et Friderici Hamicholtis dicte Hershoff,
 ninck, Loddinck, Jordeninck Buschuss in parochia Rodorper predium Gelo. Item
 in bollenselde, dictum Korthoff, dictum Vagedes quod dictum Wedemhove in pa-
 rochia Holtgerichte super marca dicta Rodorper holt cum suis attentibus fructibus
 servis et lionibus. Item ultra praemissa idem fundator assignavit pascha ad
 unum de bonis suis dictis vulgariter up den Rodorper holt unde in der Lettermarke
 selinck procurator suo proprio nomine petivit ac cum instantia debita
 Gerardus miles prebatus litteras aliunde necessario uti haberet et ne
 nonnullos testes fidedignos super recognitione sigillorum eisdem litteris
 et juris testium recipiendorum admittere atque illa pro recognitis
 non easdem litteras per aliquem notarium curie nostre transsumi
 cum originibus litteris collationari atque eidem transumpto in-
 hiberi debere decernere et nostrum decretum judiciale et auctoritatem
 naremur unde nos officialis predictus hujusmodi petitioni juste et
 in quibus citatos non comparentes neque hujusmodi diei termino satis-
 contumaces et in eorum contumaciam praemissas originales litteras ad-
 ta ac sigillo ceterisque partibus substantialibus examinavimus diligen-
 t omni prorsus vicio carere repertas citatis tamen primitus nonnullis
 sigillorum predictorum. eisque juratis et diligenter examinatis atque
 per nos pro recognitis habitis per dilectum nostrum notarium et scribum infra
 transumptionisque ipsum cum originibus litteris fideliter auscultatis man-
 citatem ordinem pariter et judiciale decretum interposuimus et inter-
 data auctoritate decernere quod transumpto in judicio et extra ubi cumque

locorum illud exhiberi contingat sicut originalibus ceteris plenariam fidei
premissorum fidem et testimonium presentes litteras seu presens publicum
fieri et per notarium nostrum infra scriptum subscribi et publicari mano
curie majori jussimus appensione communiri. Datum et actum sub anno
dato et loco praemissis presentibus ibidem providis viris magistro Johanne
Pump procuratoribus causarum sepedicte curie Monasteriensis. Testibus ad
rogatis

Ego Lubertus Handscher Clericus et Osnaburgensis publicus imperiali a
Monasteriensis causarum notarius et subscripsi signavi in fidem et

Ursprüngl. aufgenommen von dem bischöflichen Official zu Münster von
Bischof Heinrich von Schwartzenburg 1476 in vigilia conceptionis Ma.

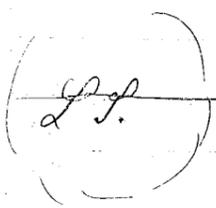
(L.S.) 2tes V.

Hilfsbrief des Plovers Hedderer von,
und Ursprüngl. vom 7 Januar 1477. Bl. I II III

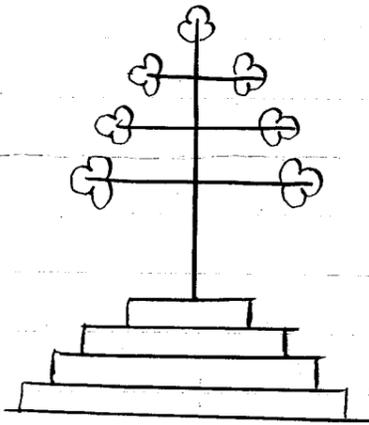
inalibus iteris plenariam fidem foro adhibendum. In quorum
tes litteras seu presens publicum transumptum instrumentum exunde
um subscribi et publicari mandavimus sigillisque officialitatis dicte
ri. Datum et actum sub anno indictione die mense hora pontifi
providis viris magistro Johann Lubbeche Henrico Tegeder Henrico
ie Monasteriensis. Testibus ad premissa vocatis specialiter et

hugensis publicus imperiali auctoritate ac venerabilis curiae
ubscripsi signavi in fidem et testimonium omni premissorum
pro copia Geisberg

ifan Offizial zu Münster den VII Januar 1477 von der Verkunda
'6 in vigilia Conceptionis Mariae - 7 December



Dies Vignul fußt.



Wolfgang Wedderer von 7 December 1476
7 Januar 1477. L. I II III IV.

Schaten, Nic., J. J. Annales Paderbornenses. Neuh. 1698.
Vol. II. pag. 732.

Initia coenobii Wederani a Gerardo Keppelio fundati.
 Aucta hoc anno (1499) diocesis Monasteriensis celebri Carthusianorum coenobio Wederano, id quod Gerardus Keppelius ex veteri et equestri Keppeliorum familia ortus, condidit. Natus is erat Hermannus Keppelius, cui Merredia conjux filia Henrici Merredii in dotem attulerat castrum Wederanum, haud procul Sulmaniae oppidum situm. At Gerardus ducta in matrimonium Hildegunde ex equestri Detiorum familia successerat unicum haeredem filium Hermannum; quem postquam, ut supradiximus bello ad Noverium amiserant: sepulto Noverij filio in primaria aede,positoque luctu coepere Christum haeredem bonorum scribere. Quae pia consilia dum apud se agitabat Gerardus, multumque sollicitus versat, quem ordinem sacrum introduceret, obtulere se in somno duo religiosi viri, habitu Carthusianorum, nisi ducta supplicatione circumite & Gerardum quocumque incederet, semper sequi. Tunc caelesti monitu confirmatus, Henricum Episcopum adit, apertoque consilio, assensum impetrat. Inde evocatis a Wesaliensi Carthusia Jacobo Holtwileio et Joanne Ketovichio sacerdotibus, castrum illis in coenobium transmutandum feria III post Pentecosten transcribit. Coeptum inde templum coenobii domicilium & amplum illud aedificium incredibili successu profecti nec minus religiosorum hominum affluxu impleri, quibus se ipse Gerardus Keppelius sumpto religioso habitu adjunxit. Vir civili prudentia, militabilibus artibus, rebusque bello Monasteriensi gestis inter proceres ejus diocesis spectatissimis eoque tutor comitem Bentheimensium et Marchallus Thiriae etiam delectus, ac Henrico episcopo sumprimis carus. Hildegundis conjux viro exemplo, Schuttorpium in solitudinem sacram recessit, Deo vitam suam consecrando saepeque etiam Wederanae Carthusianos patres invisendo, dotandaque quae supererant, bonis magna id quidem nobilitatis invidia factum, quae nihil aegrius ferre solet quam castra nobilium in claustra religiosorum converti, sed hanc invidiam suppressit

utrimque donatoris pietas & spectata vitae sanctitas. Obijt vero Keppelius altero statim
conditi cenotii anno; conjux vero ad annum 1494 superstes excessit XV Septembris. Florentissi-
mum inde totius Saxoniae cenotium viris religiosissimis ad nostra usque tempora ac speculum
constante religionis cultu disciplinae sanctioris vitae omnium per Westphalia monasteriorum.

Andring

Der Ru

Gumfla

Marfa

pfow by

Garfard.

va Jafra

faiuar

quirda

Malrou

falf. fr

dam G

Als abe

Salagari

iber die

gi gruu

bruf an

Ling R,

plbfl 4

1488.0

Quasar

ingafar

Bloufer

warvru

Glabagar

Prokur

Äbtzige und den Mönchen von Groniken:

Der Ritter Hermann von Kappel satte mit seiner Gemahlin Margarete, einziges Tochter Hermanns von Marsfeld die Burg Madarau, welche seine Vorfahren schon besessen hatten, wieder an. Ihr Sohn war Graf von Kappel, ein tapferer Ritter, welcher längere Jahre mit der Stadt Münstereifel lag, 1452 in seiner Burg von den Häusern Margabund belagert wurde. 1454 gegen dieselbe mit dem Bischof Malroum von Trier die Feste bei Marlar anzugreifen. Er verheiratete mit seiner Gemahlin Hildegunde aus dem Geschlechte der Voets auf seiner Burg Madarau. Als aber im Jahre 1475 sein einziges Kind bei der Belagerung von Trier gefallen war, gründete er sich über dieses Unglück so sehr, daß er ein Kartäuserkloster zu gründen beschloß. Im J. 1476 stellte er den Bistumsbrief aus und übergab im folgenden Jahre seine Burg Madarau dem Kartäuser zum Kloster. Er selbst trat auch bald als Mönch ins Kloster ein.

Kauf der Motzau in der Münstereifler Gromm von Ficker Bd. I pag. 188 und den Citaten des Regiments.

1488. Von unserm Hochwürdigem sollen die staten (Gemeinschafft der Holländer) übermull in der stiffe ungefähr 400 pävek und nennen das Kartäuser Kloster Madarau, bei Dülman gelegen, in welchem sie zu Mönche, plagen ihre pfen Gläubiger in der Umgebung aus. Und der Prokurator daselbst stunde für den altar und

diada missa. Darum sehet nun, das die Kugel
 in dem alten blies sitzen, treffend aber ihm
 solber nicht, wenn die Kugel für ihm sein immer.
 Darum nunan sie auf allent, was sie in der Kir-
 chen finden, und ihre diada. Und nunan sie
 sich alle ihre sigel und brage, fabe und güldt und
 allent was mageloid war und madastrigan kouf-
 und zagen darmit in der die abent ist ein dort,
 faren dabi ylegen und Lette gemacht wordt,
 das sie in der buiff ist jed rufft aller bruchst, und
 sie ihm zur vortzünninge setzen. Jedoch das sie
 3000 rufft aller bruchst, woltan sie ihm alle
 das ihre wadvergeben. Da solch nicht gesag,
 besalden sie alles und wafman es madastrigan
 Loosung zu.

Ronfeld Münster 1791 Gronik Bd. 3. Von Dr. J. Jansen
 pag. 109.

1490. firlen die Holländer und im April 1491 die
 Spanier raubten und glünderen im Bischofliche Dülmen
 und über Wedderden far und im Noember glünderen
 wieder die Holländer das Kloster.

Ronfeld. pag. 114. 115. 118.

Geschrift über der norderschen Floote zu Wedderden.

"a duce Burgundo quondam macortis alumno

"Extetit armigeris Russia cincta oris

Illic Hermannus Gerardo a Keppel natus

Saucius interit, spes patris cura sui.

Post dedit hanc nobis pater arcem Carthaginiensis

Tu procul hinc remoue quodque Maria malum,

Mater perpetua tu virginitate Maria,

Id factum laudis scis memor esse tuae

Corcy Gronik Kapitel pag 321.

MCCCLXXVII

Ronfeld
 befreundet

F 1476.
 Ronfeld zu

Inspektierung
 and fäunen
 Dülmen y
 Münster a
 mit fimmig
 Ludwigung, d
 Urkunde wa
 Biograp ayin
 Mariae (La
 Ronfeld

1479. 14
 Ronfeld
 Ronfeld, wa
 Münster a

1481. 2 Ja
 Ronfeld
 Ronfeld, a
 mal Ron

Pragmaten vom 10 ten Regl. Kaalbarfize zu Münster
befindlichen Urkunden des Klosters Wedderen.

F 1476.

Quiricus von Tysmarzberg
Bischof zu Münster in. Administrator des freystifts Brunn

Bestätigung des von dem Ritter Gerard von Koppel
aus seinem bisherigem Pflocht Martardau, im Adel
Dülmen gestifteten Klosters für gewöhnlich
Münster einen Prior und den nöthigen Laienbrüdern
mit Einwilligung des Conkaytals jedoch mit der
Bedingung, daß die Konventualen außer dem in dieser
Urkunde verzeichneten Gütern kein Andern in der
Diözese erwerben sollen. 1476. in vigilia Conceptionis
Mariæ (7 December) transsumpt aufgenommen von
dem bischöflichen Official zu Münster 7. Januar 1477

II 1479. 14 Juli.

Die Konventualen zu Martardau verpfänden dem
Bischof, wider kein unbenutzliches Gut in Bisth
Münster erwerben zu sollen.

III

1481. 2 Januar. Antrag des Priors Jonas an
das General-Capitel des Ordens der Miltigen des
Bisthums des Klosters Marienburg des Frau von
Marfeld, Mutter Johannes von Marfeld jährlich drei
mal den feiertag in das Kloster zu gesellen.

logel
ifur
immer
der kir
spi
H. nind
w kouf
w doof
gordt
wz
der spi
alle
lay,
dann
f. Jansen
1491 die
Dülmen
hinder
wden.
alumno
tus
thausen
nalem

VI 1482 13 Mai. Prior Thomas und Convent des Marien Klosters zu Marienburg in Maderden belagert by Wilman bezüngen, daß zwischen dem seligen Herrn Gerde von Keppele Ritter und der seligen Gertruda Hudemann ein Kauf von Gütern, nämlich des selb. geschriebenen Pölessinck belagert vor Confulden in St. Jacobs Ruffen für letztere und des selb. Korthoff in Kuffel. Wilman für letztere gegeben sei und bezüngen doppelten.

V 1488. 3 Februar. Bischof Ulrich von Bayden Convent zu Münster und Josan von Münster zu Bielefeld aufgerichtet zwischen Adrian von West Dufford aus Landcommissar in Westfalen und Heinrich von Marsfeld nuntius und dem Ratsherrn zu Maderden anderseits wegen der Wiese im Lavenbrock n. a. u.

VI 1488. 7 Mai. Ein Frau Gilla Houbt, Wittwe des Herrn Gerard von Keppele überträgt vor dem Priester von Lorkalon dem Ratsherrn Prior zu Maderden Josan von Rittig zum Kaufmann Klosters ihr ganzes selb. Mannrecht gelegen in der Herrschaft Lorkalon, welches ein Lehen ist des seligen Gumbold aber gekauft war in ein anderes Gut Hünstoye wider in der Walle gebort und die ganz betriebligen Zinsen zu bezüngen Herrschaft.

Dom Jean de
Betrich, priester
de Hedden
mit Dülmen
1488.

VII 1560 22 Noobr.
Dom Laurent
de Münster
Siccard
Hedden 1560
Comptrol.
Ratsherr
Mint, Gbs
figenforig

VIII 1570. 18 Octo
paußlich
Maderden
Anna
und ihre

IX 1596. 15 Mar
Dom Hermann
de Recklinghausen
Siccard
Maderden
Josan
n. selige
von der

X 1662. 28 Decem
dieu Bruno
Brun
Kialan
bezüngen
von alle
fabau.

VII 1560, 22 November. Laurentius von Münster Prior und
 Dom Laurent
 de Münster
 Sireur
 eddem 1560
 Couventfarr von Marienborf auf Martindan von
 Carlfräns Ordan weffeln mit Maydalen Gräfin von
 Mind, Abtiffin und dem jungen Couvent zu Nottulen
 feynfohrig auß. Couventfarral von Marienborf.

VIII 1570, 18 October. Laurentius von Münster Prior und
 faimlich Couventfarr zu Marienborf auf
 Martindan von Carlfräns Ordan weffeln mit
 Anna Kerkerink Abtiffin zu S. Aegidii in Münster
 und frau Rouman feynfohrig auß.

IX 1596, 15 Mai Hermann von Recklinghausen Prior und
 Dom Hermann
 de Recklinghausen
 Sireur
 faimlich Couventfarral des Gotteshauses
 Marienborf bekennen, daß sie David Frankau,
 Josef Frankau und Margarethe Gammelfoltes
 nhalifan Tofu im Pffel Notdurft geboren
 von der Leibnigenschaft freigelaffen haben.

X 1662, 28 Decemb Prior Simon Simon und faimlich Couvent
 farral des Klosters Marienborf auf Martindan
 bezügan, daß sie den Priefter Josef Prousdink
 von aller Leibnigenschaft freigelassen
 haben.

gel
 luv
 unng
 x Sir
 hi a
 und
 kouff
 bouff
 ick
 wolle
 pin
 llw
 un
 sen
 di
 mer
 luv
 no